

Tutu réclame des sanctions contre Pretoria

JOHANNESBURG (Reuter, AFP) — L'évêque noir Desmond Tutu s'est décidé hier à réclamer de la communauté internationale l'adoption de sanctions contre le gouvernement sud-africain afin d'aider les opposants à l'apartheid à établir une société « non raciale, démocratique et juste » dans ce pays.

Après des mois d'hésitation, Mgr Tutu a déclaré qu'il avait abandonné tout espoir de voir le gouvernement réformer l'apartheid et réclame une action internationale « concertée ».

« Notre terre brûle et saigne et j'en appelle à la communauté internationale pour qu'elle applique des sanctions punitives contre ce gouvernement », a-t-il dit lors d'une conférence de presse dans une église de Johannesburg.

L'appel de Mgr Tutu est intervenu le jour même où Pretoria levait les restrictions imposées aux allées et venues de Mme Winnie Mandela.

Cette timide mesure de clémence à l'égard de la dirigeante nationaliste noire, épouse du chef historique du Congrès national africain (ANC, interdit), M. Nelson Mandela, coïncide avec la condamnation à mort d'un opposant noir pour un attentat qui avait coûté la vie à cinq Blancs à Noël.

L'évêque anglican de Johannesburg a rejeté l'argument des opposants aux sanctions selon laquelle les Noirs seraient les premiers à en souffrir. « C'est étonnant de voir combien chacun se préoccupe du sort des Noirs et devient si merveilleusement altruiste », a-t-il dit.

Pendant ce temps, Mme Mandela regagnait sa maison de Soweto, la grande cité noire en banlieue de Johannesburg, après des années d'exil intérieur. Les autorités lui ont rendu sa liberté de mouvement, mais elle est toujours sur la liste des opposants au régime qui ne peuvent être cités par la presse sud-africaine ou prendre la parole en public. Pretoria a récemment levé plusieurs ordres de bannissement d'opposants.

À son retour à Soweto, après une absence de trois mois, Mme Mandela a été accueillie par de nombreux journalistes de la presse étrangère et par des habitants de la cité noire qui l'ont ovationnée.

L'épouse de Nelson Mandela avait été contrainte de quitter Soweto en décembre dernier par des policiers, en vertu de l'ordre de bannissement lui interdisant de séjourner à Johannesburg et à Soweto. Mme Mandela avait auparavant été sous le coup d'un ordre de bannissement qui l'assignait à résidence, depuis 1976, dans la localité rurale de Brandfont.

La seule bonne nouvelle pour Pretoria hier aura été la reprise des cours par la plupart des élèves noirs, après de nombreux mois de boycottage.

Réagissant à l'appel de l'évêque Tutu, Washington a souligné qu'il « ne croyait pas que des sanctions punitives contribueront à promouvoir le changement » dans ce pays.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, s'est d'autre part félicité de la levée par les autorités sud-africaines de la mesure de bannissement frappant Mme Mandela. « Nous avons toujours été opposés au bannissement de personnes en raison de leurs convictions politiques », a-t-il dit.

M. Kalb a souligné que pour Washington « des sanctions punitives ne seraient pas efficaces pour mettre fin à l'apartheid et qu'elles provoqueraient une escalade de la violence ».

De telles sanctions, a ajouté le porte-parole, « causeraient des dommages à l'économie sud-africaine, qui est essentielle à la stabilité de la région et constitue un important facteur de changement ».



Mgr Desmond Tutu

LE DEVOIR Un retour à la rentabilité d'ici la fin de 1986

LE DEVOIR émerge d'une période particulièrement difficile. L'année 1985 s'est soldée par un déficit de plus de \$750.000, alors qu'en 1984, on avait enregistré un bénéfice de plus de \$100.000.

La mise en oeuvre de mesures de correction et les résultats d'une étude confiée à des experts de la maison Raymond, Chabot et associés confirment la viabilité du DEVOIR comme entreprise de presse indépendante, et ce, malgré les pertes encourues en 1985. Des mesures de rationalisation, rigoureuses et importantes, seront concrétisées au cours des prochaines semaines. Elles s'ajoutent aux efforts de redressement déjà engagés. L'ensemble de ces dispositions et les résultats enregistrés durant le premier trimestre permettent d'envisager un retour à la rentabilité dès avant la fin de 1986.

À l'instar de certains titres prestigieux de la presse occidentale, à commencer par *Le Monde* (Paris) et *The Times* (Londres), le quotidien fondé en 1910 par Henri Bourassa a connu, lui aussi, en 1985 les difficultés des journaux qui privilégient les idées et les opinions. À cet égard, le tirage du DEVOIR, en légère remontée ces derniers mois, se compare avantageusement, toutes proportions gardées, à celui qu'enregistre ce genre de quotidiens.

En 1985, des problèmes sérieux, reliés à l'impression et à la distribution du journal, confiés à des contracteurs extérieurs, ont d'ailleurs exercé une pression négative sur ce même tirage. Des pourparlers en cours avec des sociétés nous permettent d'envisager, d'ici quelques mois, une nette amélioration de la distribution du DEVOIR, notamment dans les régions périphériques.

Au cours des deux dernières années, LE DEVOIR a consenti des investissements appréciables dont les conséquences commencent à se manifester. C'est le cas très évident des pages économiques quotidiennes et du Magazine économique. Mêmes résultats encourageants auprès des lecteurs et annonceurs en ce qui concerne le nouveau cahier hebdomadaire consacré au tourisme.

Ces résultats confirment les artisans du DEVOIR dans leur recherche d'excellence. Depuis le lancement du journal, le 10 janvier 1910, cet objectif fondamental n'a pas changé d'un iota. Avec des ressources modestes, sans aucune forme de subvention, LE DEVOIR est demeuré une entreprise indépendante. Cette indépendance, préservée contre vents et marées, explique d'une certaine façon les difficultés que doit affronter un journal comme LE DEVOIR.

Au personnel, aux abonnés et lecteurs, aux annonceurs et fournisseurs du DEVOIR, le conseil d'administration de l'Imprimerie populaire tient à exprimer sa plus vive reconnaissance pour leur solidarité et leur compréhension.

Les états financiers de 1985 — dont on peut prendre connaissance en page 11 — seront transmis d'ici quelques jours aux actionnaires du DEVOIR en prévision de l'assemblée annuelle, le 29 avril.

Le conseil d'administration

EXPLOSION À BORD D'UN BOEING DE LA TWA: 4 MORTS



Le souffle de l'explosion a aspiré les quatre victimes dans le vide.

Photo AP

Une organisation palestinienne revendique l'attentat meurtrier

ATHÈNES (AFP) — Une bombe dissimulée dans un sac à main est à l'origine de l'explosion qui s'est produite, hier, en plein vol, dans un Boeing de la TWA et à la suite de laquelle quatre passagers ont été précipités dans le vide, près d'Argos (Péloponèse), a

déclaré un porte-parole du gouvernement grec.

Neuf personnes — sept Américains dont un d'origine grecque, et un couple de ressortissants d'un pays arabe — ont été blessés et hospitalisés aussitôt après l'atterrissage d'urgence du Boeing sur

l'aéroport d'Athènes-Hellénikon.

Une organisation palestinienne, inconnue jusqu'à présent, « Les cellules révolutionnaires arabes-cellules d'al-Kassam », a revendiqué, hier soir, dans un communiqué daté de Beyrouth, l'explosion.

Voir page 4: Explosion

GARNEAU AUX ÉTATS GÉNÉRAUX

Il faut diriger les étudiants vers les domaines créateurs d'emplois

JEAN-PIERRE PROULX

Le capitaine Marc Garneau estime que l'on doit encourager « nos étudiants à se diriger vers des domaines où ils trouveront à s'employer. Aujourd'hui, cela signifie les sciences et la technologie ».

Telle est la principale recommandation que le premier astronaute canadien a faite hier soir aux 5000 participants aux États généraux sur la qualité de l'éducation dont les assises se sont ouvertes hier soir au Palais des congrès de Montréal. On l'avait invité à prononcer l'allocution inaugurale.

« Nous devons former des gens, a expliqué M. Garneau, dont les qualifications les préparent à devenir les spécialistes de demain, si nous voulons pas nous retrouver avec un pays où les personnes qui ont une éducation poussée sont aussi des sans-emploi: des spécialistes des mathématiques pures, ou de la poésie de Rimbaud. Loin de moi l'idée de dénigrer ces deux professions, et je rends hommage à ceux qui ont mis temps et efforts pour devenir compétents dans ces domaines. Mais leur travail, même s'il contribue à notre enrichissement culturel ne re-



M. Marc Garneau

mettra pas notre pays à flot ».

Même, dit-il, si l'homme ne vit pas seulement de pain, « il peut vivre de pain beaucoup plus longtemps qu'il peut vivre de culture. Nous avons vécu à crédit pendant vingt ans. Aujourd'hui, nous sommes comme l'esthète qui s'est endetté par-dessus la tête pour des oeuvres d'art achetées dans un moment d'enthousiasme — à crédit. Je ne dis pas qu'il ne faut pas avoir de culture, mais au moins payons la comptant! ».

Voir page 4: États généraux

L'ÉDUCATION ET SES CONSEILS

III. À quoi servent les avis?

LISE BISSONNETTE

DURANT le mois de mars, le ministre de l'Éducation qui est aussi ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, M. Claude Ryan, a reçu une redoutable masse d'avis de ses conseils consultatifs.

Le Conseil supérieur de l'Éducation lui a expliqué, dans un texte de fond, ce que c'est que d'*Apprendre pour de vrai*, dans son rapport annuel sur « l'état et les besoins de l'éducation », toujours consacré à une large réflexion éducative.

Le même CSE lui a aussi fait parvenir un avis sur « les adultes dans les programmes réguliers de l'université », une petite brigue de près de 90 pages, et un avis sur « le nouveau mode d'allocation des ressources aux commissions scolaires et les règles budgétaires 1986-1987 ».

Le Conseil des collèges lui a remis un rapport sur « la pratique professionnelle des enseignants et enseignantes de cégep », un re-

gard sur la condition enseignante au collège, de même qu'un avis sur « l'implantation du programme techniques d'acupuncture » sous certaines conditions, au cégep de Rosemont.

Sous peu, le ministre recevra l'étude sectorielle majeure du Conseil des universités sur la formation des maîtres au Québec, et il reçoit de semaine en semaine, de ce même Conseil, des avis particuliers sur tous les projets de programmes dans lesquels veulent se lancer les universités québécoises.

Les avis qui facilitent la décision politique sont mieux écoutés. Les autres risquent la tablette.

Qu'arrive-t-il de tous ces bons conseils? Le meilleur et le pire. Un ministre ne passe à peu près jamais outre l'avis du Conseil des collèges ou du Conseil des universités, sur l'opportunité des projets de programme. Il en aurait en théorie le pouvoir, mais est généralement content que ses conseillers le débarrassent de ce travail d'expertise, et lui facilitent la décision politique. Quant aux avis

plus philosophiques, sur les mystères de l'apprentissage ou sur la condition enseignante, leur sort est parfois bien indigne. « On pourrait les diminuer et on ne s'en porterait que mieux », dit M. Yves Bérubé, le prédécesseur péquiste de M. Ryan, aujourd'hui pdg de Shawinigan Lavallin.

Selon l'ancien ministre, s'ils sont trop transcendants, les avis risquent aussi d'être « fumeux » et de se retrouver sur les tablettes, après qu'un fonctionnaire leur ait concocté « une réponse ampoulée », que le ministre signera sans problème. Et s'ils sont trop irréalistes, si après analyse on s'aperçoit qu'ils coûteraient des millions, ils écopent aussi du même sort. « Seule l'opposition les lit ».

Avec sa pondération éditoriale habituelle, M. Claude Ryan voit là un « dilemme non résolu ». Des avis trop généraux ont peu de prise sur la réalité, reconnaît-il, mais des avis précis, techniques, fonctionnels, risquent de « provoquer des susceptibilités au ministère de l'Éducation ». L'ancien sous-ministre en titre de 1978 à 1983, M. Jacques Gi-

rard, le confirme. « On ne va quand même pas dédoubler tout l'appareil. Au ministère, on veut que la recherche reste au ministère ».

La recherche sur les écoles primaires et secondaires, s'entend. Car au niveau universitaire, en particulier, le gouvernement a à toutes fins utiles délégué l'exercice de la réflexion générale et spécialisée au Conseil des universités, selon un modèle qui deviendra de plus en plus celui du Conseil des collèges.

Les lois le disent d'ailleurs clairement. Aux conseils spécialisés de l'enseignement postsecondaire, le ministre doit soumettre tous les plans de développement qu'il envisage, les budgets annuels de fonctionnement et d'investissements pour les deux réseaux, ainsi que ses projets de répartition entre établissements. Il est évidemment libre ou non de tenir compte de leurs avis, mais il se trouve ainsi obligé d'intégrer, en amont de ses décisions, des réflexions extérieures influentes.

Voir page 8: Éducation

AU SOMMAIRE

CHABAN-DELMAS PRÉSIDENTA L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'ancien premier ministre gaulliste, M. Jacques Chaban-Delmas, 71 ans, a été élu président de l'Assemblée nationale française, à la majorité absolue, au deuxième tour de scrutin. C'est la deuxième fois depuis le début de la Ve République en 1958 qu'un candidat de la majorité n'est pas élu au premier tour.

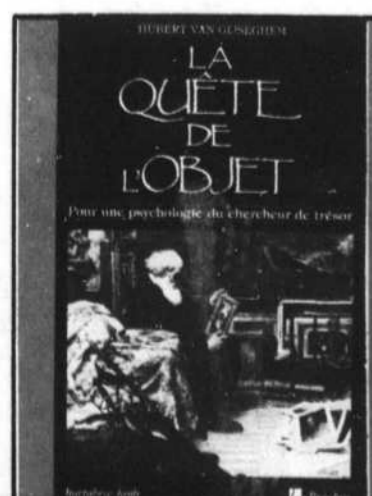
Le silencieux

BEAUCOUP en sont venus à mentir parce que, quand ils disaient la vérité, on ne les croyait pas.

Pour s'assurer qu'on est écouté quand on parle, il faudrait mettre un prix sur chaque mot que l'on prononce.

L'orateur sort de son propos, perd le fil et, voulant y revenir, demande: « Qu'est-ce que je disais? » Et il s'entend répondre: « Rien! »

— ALBERT BRIE



HUBERT VAN GIJSEGHEM
LA QUÊTE DE L'OBJET
 Pour une psychologie du chercheur de trésor

«... un livre magnifique, écrit sous le signe de l'humour et de la rigueur...» *Gérald Gaudet, Le Devoir*

Qui de nous n'est pas, à sa façon, chercheur de trésor? L'objet d'art, le porte-bonheur, le souvenir... l'argent, l'or, la pierre précieuse... la théorie, l'idéologie, le secret... l'être aimé, l'idole ou le héros... autant de «choses», d'objets que nous chérissons et qui nous deviennent indispensables.

124 pages
 13,50 \$

éditions hurtubise hmh itée

7360, boulevard Newman
 (rue LaSalle) Québec
 H3N 1Z2
 Téléphone (514) 304-0322

Libre-échange : Johnson craint pour les programmes sociaux

QUEBEC (PC) — Le leader du Parti québécois, Pierre Marc Johnson, estime qu'un éventuel accord canado-américain sur le libre-échange pourrait pousser les hommes d'affaires canadiens à faire pression sur le gouvernement (fédéral) pour qu'il réduise les impôts sur les sociétés ainsi que le fardeau occasionné par les divers programmes sociaux.

Des réductions fiscales aux États-Unis vont déclencher cette pression même si la politique fiscale canadienne et les programmes sociaux d'Ottawa ne sont pas négociables à la table de négociation, a confié M. Johnson, au cours d'une interview.

« Ce serait ridicule de notre part de négocier nos programmes sociaux. Par contre, si on parvient à un accord réciproque avec les Américains sur le libre-échange, des pressions seront éventuellement exercées chez nous par les milieux d'affaires en faveur d'une réduction des taxes et des programmes sociaux auxquels nous sommes habitués. »

Les préoccupations du chef du Parti québécois rejoignent celles exprimées récemment par l'éditorial d'Edmonton, Mel Hurtig, président du Conseil des Canadiens.

M. Hurtig a lancé l'avertissement qu'un accord sur le libre-échange déclencherait de la part des milieux d'affaires une offensive en règle pour que les hommes politiques mettent au rancart certains programmes sociaux tels que l'assurance-chômage et l'assurance-santé, parce que les sociétés américaines ne sont pas taxées pour financer de tels programmes sociaux.

Pierre-Marc Johnson, qui a succédé à René Lévesque à l'autorité de la présidence du Parti québécois, soutient que le rôle du gouvernement québécois pourrait être remis en cause au cours des discussions sur le libre-échange.

« Dans quelle mesure le libre-échange imposerait des limitations à la capacité du gouvernement québécois d'intervenir dans l'économie — une question primordiale pour le Québec », affirme le leader politique.

M. Johnson a rappelé que le gouvernement québécois avait mis au point un programme pour venir en aide à des centaines de petites et moyennes entreprises (PME), au cours de la récession des années 1980-1982, ajoutant qu'une telle initiative de la part du gouvernement de la province pourrait être dénoncée par les États-Unis dans ce nouveau contexte.

« Le rôle de l'État demeure fondamental dans l'économie québécoise », a soutenu l'ancien premier ministre. « Le Québec est la seule province où il y a eu un certain degré de politique économique intégrée. »

Soins dentaires: Lavoie-Roux ignore toujours les modalités des coupures

NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) — Visiblement mal à l'aise, la ministre de la Santé, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a refusé hier de donner des détails additionnels sur les coupures dans le programme de soins dentaires.

Mme Lavoie-Roux a qualifié de « pas correcte » l'attitude des journalistes qui l'ont abordée sur cette question alors qu'elle rencontrait les dirigeants de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires au sujet d'un autre dossier.

Après s'être fait prier, Mme Lavoie-Roux a finalement accepté d'aborder la question avec la presse, tout en précisant à l'avance que les journalistes « n'apprendraient rien de nouveau ».

Les modalités des coupures au programme de gratuité des soins dentaires ne sont pas encore précisées, a admis la ministre.

Le gouvernement assure depuis 1974 la gratuité des soins dentaires pour les jeunes Québécois de 16 ans et moins.

Des coupures de \$30 millions à ce programme ont été annoncées la semaine dernière, soit \$24 millions par le biais d'un impôt qui frappera les utilisateurs, et \$6 millions en rédu-



Thérèse Lavoie-Roux

sant la liste des traitements dentaires couverts par le programme.

La ministre a admis que la mesure constituait « un impôt supplémentaire ».

Cet impôt ne touche pas les acquis sociaux et ne contredit pas les engagements électoraux pris l'automne dernier par le Parti libéral, a-t-elle prétendu.

Lors de la dernière campagne électorale, les troupes de M. Robert Bourassa s'étaient engagées à ne pas réduire la qualité et la gratuité des

services sociaux et éducatifs offerts aux Québécois.

Il a été impossible de savoir quelle forme revêtira le nouvel impôt sur les soins dentaires des enfants.

L'impôt s'appliquera-t-il sur le chèque de paye de tous les Québécois ou uniquement sur celui des parents dont les enfants sont susceptibles de recourir à des soins dentaires? Les utilisateurs devront-ils payer les soins sur place, quitte à se les faire rembourser en partie?

« Les consultations avec l'Association des médecins-dentistes ne sont pas complétées, a répondu la ministre. Nous examinons actuellement qui contribuera à cet impôt et comment il sera perçu. »

C'est habituellement le ministre concerné qui présente les dossiers de son ministère au conseil des ministres. Mme Lavoie-Roux a toutefois refusé sèchement hier de préciser si c'est elle qui avait défendu ces coupures devant ses collègues du cabinet.

« Je ne répondrai pas à cette question », a-t-elle dit, ce qui n'aide en rien à faire taire les rumeurs voulant que ces coupures, qui toucheront les familles et les gagne-petit, aient été imposées à la ministre de la Santé par son collègue du Conseil du trésor, le ministre Paul Gobeil.

Un groupe de citoyens veut former une « Alliance Québec » francophone

(PC) — L'équivalent francophone d'Alliance Québec pourrait bien voir le jour en mai prochain à Montréal.

Une cinquantaine de citoyens, à titre individuel ou comme représentant d'organismes, songent en effet à créer une association destinée à défendre les intérêts et les droits de la langue française au Québec.

Les organismes suivants comptent des délégués à la rencontre du 24 mai: l'Association des francophones de l'Ouest de Montréal (AFOM), la Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française (LISULF), le Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI), région Montréal-Nord, le Groupe d'intervention pour la défense de l'avancement du français (GIDAF) et la Société Saint-Jean Baptiste, région Sault Saint-Louis.

En vue de la journée-rencontre, un comité provisoire a été mis sur pied pour voir à l'organisation générale et à l'envoi d'invitations aux gens susceptibles de s'intéresser à la défense de la langue française.

Pour Denis Bourgeois du RDI, président de la région Montréal-Nord, l'urgence de former une association pour assurer la défense du français saute aux yeux.

Il remarque dans son quartier, Plateau Mont-Royal, que les infractions en matière d'affichage public s'accroissent.

« Du temps du gouvernement péquiste, il y avait beaucoup d'infractions qui ne se réglaient pas. Mais depuis l'arrivée du gouvernement libéral, des restaurants qui avaient francisé leur nom font marche arrière. »

A titre d'exemple, M. Bourgeois cite le cas du restaurant Nouveau style de l'avenue Mont-Royal qui est redevenu New Style.

Autre exemple, les magasins Maxi (menus articles) a récemment fait publier une annonce entièrement bilingue dans le guide Mont-Royal, un journal de quartier francophone. Pire, le titre était unilingue anglais « Maxi Spring Riot », a-t-il signalé.

Ces dires sont d'ailleurs confirmés par les données fournies par la Commission de protection de la langue française.

En 1984, à la suite de l'envoi de 450 mises en demeure à autant de com-

merçants ne respectant pas la loi 101 en matière d'affichage, la grande majorité ont corrigé la situation. En fait, seulement 79 ont résisté de sorte que la Commission a dû acheminer leur dossier au ministère de la Justice pour que des procédures soient intentées.

Mais au cours de l'année 1985, la situation s'est grandement modifiée.

Au total, 527 mises en demeure ont été envoyées et de ce nombre la moitié seulement ont apporté des correctifs.

Pour la porte-parole de la Commission, Lise Chicoine, il faut voir dans cette montée de la résistance l'impact du jugement Boudreault et de la campagne électorale libérale.

Selon le jugement Boudreault de décembre 1984, l'interdiction d'une autre langue que le français pour l'affichage public est inconstitutionnelle.

Rhéaume, Monière et De Bellefeuille Un triumvirat à la direction du nouveau Parti indépendantiste

PIERRE O'NEILL

La direction du Parti indépendantiste sera collégiale et son programme, d'inspiration sociale-démocrate, sera marqué par la farouche détermination de ses leaders de continuer à lutter pour la survivance du français au Québec.

Indépendantistes de la première heure, Gilles Rhéaume, Pierre de Bellefeuille et Denis Monière composeront le triumvirat et assumeront respectivement les fonctions de chef, de président et de secrétaire-général de cette formation politique, qui tiendra au cours du weekend prochain à Montréal son congrès de fondation.

En conférence de presse, les trois artisans du nouveau mouvement indépendantiste québécois ont expliqué que l'idée de former un triumvirat vise à éviter l'erreur du Parti québécois, dont le leadership charismatique personnifié par René Lévesque a étouffé les aspirations de la base militante et causé des torts irréparables au mouvement indépendantiste. « C'est pour contrer les effets négatifs d'un leader charismatique, qu'on a créé un triumvirat. »

Confrontés à la faible performance de leur parti aux dernières élections, MM. Rhéaume, de Bellefeuille et Monière reconnaissent qu'il leur faut partir de zéro. A ce jour, le Parti indépendantiste ne compte que 806 membres et seulement quatre associations de comités. Mais ils allèguent que les débuts du RIN et du Parti québécois furent tout aussi lents. L'attitude ambiguë du PQ, qui louvoie entre la souveraineté-association et le fédéralisme, leur apparaît pour l'instant un handicap majeur. Ils croient cependant comprendre que les Québécois s'éveillent chaque jour davantage à la gymnastique du PQ et qu'ils trouveront dans le Parti indépendantiste la clarté et l'honnêteté intellectuelles qu'ils recherchent.

C'est parce qu'il constate « un vide, une place pour une nouvelle démarche politique », que Gilles Rhéaume est confiant de pouvoir

surmonter l'héritage de « l'ambiguïté » du PQ, dirigé par Pierre-Marc Johnson. Ce qui fait dire à Denis Monière, que les indépendantistes sont aujourd'hui indignés d'avoir été « utilisés » par René Lévesque et le Parti québécois, qui ne visaient autre chose que le pouvoir. « Les indépendantistes ont servi de marches-pieds ». Pour ces trois leaders, l'essentiel, c'est que pas un seul Québécois doute de leurs convictions indépendantistes. « Nous ne prendrons pas le pouvoir sans faire l'indépendance ».

Le projet de programme qui sera soumis aux militants du PI, pendant ce congrès de deux jours, s'inscrit dans la voie classique de la social-démocratie, tout en comportant certains éléments encore inédits. C'est ainsi que dans une optique de revalorisation de la jeunesse, l'on y propose que chaque municipalité du Québec crée une « mairie parallèle ». Les édiles municipaux mettraient sur pied un « conseil junior », composé de jeunes de 15 à 25 ans, et qui aurait pour responsabilité de gérer certains secteurs de la vie municipale.

Sous un gouvernement issu du Parti indépendantiste, l'on assisterait également à une libéralisation des politiques de l'éducation. Ainsi c'est à compter de quatre ans que les jeunes Québécois auront accès à l'école et ce n'est pas avant l'âge de 18 ans, qu'ils seront autorisés d'abandonner leurs études. Les peuples autochtones, Inuits et Amérindiens, auront le droit à l'autodétermination et pourront l'exercer avec toute la collaboration de l'État québécois. Un droit que même le programme du PQ ne leur reconnaît pas. Une école de la Magistrature sera formée pour assurer la compétence et l'indépendance des juges. La protection du français sera assurée par un renforcement des dispositions originelles mises en place par le gouvernement Lévesque, visant en cela un retour aux objectifs inscrits dans la loi 101 adoptée en 1977.

SPÉCIAL Wardair PARIS
à partir de 415\$ A/R
Voyages S.E.T.A.
2050 Mansfield, Mezz. B
281-1040

guérin l'éditeur qui édite
Nouveauté
Collection «Les grandes religions»
L'ISLAM
Auteur: Maurice Grégoire
ISBN-2-7601-1406-6 (63 p.) 4,95\$

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

Présenter l'islam dans un cadre restreint constitue un défi. Dans un premier temps, l'auteur propose situer l'apparition de l'islam (religion) dans son cadre historique, ce qui est important pour la compréhension de certains aspects de cette religion. Dans un deuxième temps, il présentera une compréhension intérieure de la foi islamique.

Dans la même collection:
Le Christianisme ISBN-2-7601-1389-2 (80 p.) 4,95\$
L'Hindouisme (à paraître)
Le Bouddhisme (à paraître)
Le Judaïsme (à paraître)

Informez-vous de notre nouvelle politique de remise.
En vente dans les librairies:

4560 rue Station	168 est, rue	4440 rue
Saint-Denis	Sainte-Catherine	Saint-Denis
Montréal, Québec	Montréal, Québec	Montréal, Québec
Tél: (514) 849-1112	Tél: (514) 861-5647	Tél: (514) 843-6241

Rizzuto organisateur du PLC-Québec

OTTAWA (PC) — Le chef libéral John Turner devrait confirmer cette semaine la nomination du sénateur Pietro Rizzuto au poste d'organisateur-en-chef pour le Québec, a appris le quotidien La Presse.

M. Turner exercerait également des pressions sur l'avocat Michel Robert, membre de la Commission Macdonald sur l'union économique, pour qu'il assure la succession de Mme Iona Campagnolo à la présidence du Parti libéral.

D'origine italienne et âgé de 52 ans, le sénateur Rizzuto est un vétéran du parti libéral. Depuis sa nomination au Sénat en novembre 1976, il s'est occupé de l'organisation de la campagne référendaire pour les tenants du non, il a dirigé deux campagnes de financement au Québec et il s'est occupé des finances nationales en 1984. M. Rizzuto, tout en ayant appuyé John Turner lors de la course au leadership n'est pas associé à l'un ou l'autre des clans qui jusqu'à récemment déchiraient le Parti libéral.

Le tabagisme menace votre santé

Fin de l'inscription de nouvelles demandes au Programme d'aide à l'accession à la propriété résidentielle

Étant donné l'évolution favorable des taux d'intérêt et le rythme soutenu des activités dans le secteur de la construction résidentielle, la Société d'habitation du Québec annonce la fin de l'inscription de nouvelles demandes au programme d'aide à l'accession à la propriété résidentielle (PAAPR). Ce programme accordait une aide financière, sous forme de rabais d'intérêt, aux ménages répondant à certaines conditions et qui achetaient une maison pour la première fois.

Toutefois, afin de ne pas pénaliser les ménages qui avaient entrepris le processus d'acquisition d'un logement en escomptant les bénéfices du programme, la Société indique qu'elle considérera comme admissibles les demandes d'inscription portant sur un logement dont la promesse d'achat ou le contrat de construction auront été dûment signés le ou avant le 15 avril 1986 et dont la date d'occupation sera le ou avant le 1er août 1986. Les ménages devront faire parvenir à la Société d'habitation du Québec le formulaire de demande d'admissibilité dûment complété, disponible dans la plupart des institutions financières et dans tous les bureaux de Communication-Québec, au plus tard le 30 avril 1986, le cachet de la poste faisant foi. La Société ne s'engage pas à considérer les demandes qui lui parviendront après cette date.

Les bénéfices accordés par le programme continueront évidemment d'être versés jusqu'à l'échéance prévue et selon les mêmes modalités, aux ménages déjà inscrits au programme, y compris la subvention de capital reliée à la naissance ou à l'adoption d'un enfant.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec les numéros de téléphone suivants:

- à Québec: 643-7676
- à l'extérieur de Québec, sans frais: 1-800-463-4315



Décès de la journaliste Germaine Bernier

RENÉE ROWAN

Germaine Bernier, journaliste au DEVOIR de 1930 à 1970, dont 28 ans à la direction de la page féminine, est décédée à Montréal, le 1er avril, à l'âge de 83 ans.

Écrivaine, poète, musicienne, conférencière, Germaine Bernier ne se destinait pas au journalisme. Enseignante, elle rêvait d'écrire des livres.

Elle entra au DEVOIR en 1930 par le biais d'une chronique écrite soit en prose, soit en vers, selon sa fantaisie. Sous le nom de plume de Prisca, elle collabora bénévolement au quotidien durant cinq ans.

Le directeur de l'époque, M. Georges Pelletier, lui confia, en 1935, la direction de la page féminine, direction qu'elle conserva jusqu'à sa retraite, en 1963. Elle continua d'écrire dans LE DEVOIR jusqu'en 1970, alors qu'elle se retira définitivement du journalisme.

En 1962, la Société Saint-Jean-Baptiste rendait hommage à l'ensemble de la carrière de Germaine Bernier en lui décernant le prix Olivier Asselin. Elle devenait ainsi la première femme à recevoir ce prix prestigieux.

Pour Germaine Bernier, ce qui importait avant tout, ce n'était pas tant de donner aux femmes toute l'information sur l'actualité les concernant, mais de reprendre cette « actualité » pour aller plus loin, plus en profondeur en invitant les lectrices à la réflexion, au jugement, à la critique de l'information, indiquait-elle dans une entrevue accordée à Solange Chalvin (Le Devoir, 31 mars 1970), alors qu'elle dressait un bilan de 40 ans au service du journalisme féminin.

Même si elle n'a jamais porté le titre d'éditorialiste, fonction réservée exclusivement aux hommes à l'époque — à l'exception de Renaude Lapointe — Germaine Bernier avait le sentiment d'avoir toujours pu s'exprimer librement. De ses longues années au DEVOIR, elle confiera au cours de ce même entretien: « J'étais libre de choisir les sujets qui m'intéressaient et j'ai toujours tenté d'ouvrir aux femmes le plus de fenêtres possible. Je n'ai jamais connu la censure à l'époque où j'assumais la responsabilité de la section féminine du DEVOIR », devait-elle ajouter.



Tout au cours de sa carrière, elle a surtout été préoccupée par les problèmes féminins et familiaux, en particulier par tout ce qui touchait l'éducation et la littérature.

En quittant Le Devoir, Germaine Bernier avait formulé le souhait que la presse féminine perde tout à fait son caractère ségrégatif. « Les pages féminine doivent s'adresser à la femme en tant que personne impliquée dans son contexte conjugal, familial, professionnel, social, politique, mondial. Et pourquoi pas aussi un peu de vie intellectuelle, littéraire, artistique, poétique à l'occasion », ajoutait-elle poursuivant: « L'être humain est un composé complexe qui a besoin de clarté sur tout et la presse féminine devrait toujours avoir la qualité d'un service social et intellectuel parmi les plus importants. »

Rosalie Demeter a rédigé en 1955 la bio-bibliographie de Germaine Bernier. Dans sa préface, Roger Duhamel indique: « Aucune mièvrerie dans ses textes. Une langue souple, une grande précision dans les termes, une pensée ferme et lucide. » Germaine Bernier prend place parmi les journalistes canadiens-français qui ont pratiqué éminemment leur métier et dont les noms méritent de vivre », écrit à son tour Mme Germaine Laplante, l'auteur d'un ouvrage intitulé Une journaliste intemporelle, Germaine Bernier (éditions Bellarmin, 1978).

Audiences de la Commission Parizeau

Le fonctionnement et même l'existence des MRC sont loin de faire l'unanimité

ALAIN DUHAMEL

Au développement des municipalités régionales de comté, le maire de Longueuil, M. Jacques Finet, préfère la conclusion d'ententes inter-municipales spécifiques, plus souples et moins onéreuses que des structures régionales permanentes.

Le maire de Carignan, M. Yves Ménard, recommande rien de moins que le démantèlement de cette nouvelle structure municipale, instituée par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme à la seule fin de préparer et d'adopter un schéma d'aménagement.

ment.

Pourvu qu'elles se développent dans le respect de l'autonomie municipale, plusieurs administrations municipales consentiraient à ce que les municipalités régionales de comté, les MRC, se développent en un palier intermédiaire de services.

« Il n'y a pas de prépondérance dans les tendances » affirmait le président de la Commission d'étude sur les municipalités, M. Jacques Parizeau, avant d'entreprendre hier deux jours d'audiences publiques à Longueuil.

M. Parizeau note cependant une

relation entre la répartition de votes entre les élus du conseil de la MRC et la volonté, plus ou moins grande, de leur tracer un avenir. Dans certains cas, la ville centrale, qui assume à elle seul environ 60% des frais, ne dispose que d'un seul vote parmi tous les autres. « On comprendra que le maire ne soit pas exhubérant » dit M. Parizeau.

Bon nombre de MRC termineront dans les temps, c'est-à-dire avant la fin de l'année, le processus d'élaboration et d'adoption des schémas d'aménagement. Que deviendront-elles et comment se financent-elles?

La Commission d'étude interroge ses interlocuteurs à ce sujet et constate une diversité importante de points de vue. On reconnaît généralement aux MRC une qualité, celle d'avoir favorisé un dialogue entre les maires des villes d'une même région. Certains s'en contenteraient, sans rien y ajouter.

Dans d'autres régions, les élus municipaux ont confié à la MRC des responsabilités supplémentaires.

Le maire de Carignan est le premier à recommander le démantèlement d'une structure qui, affirme-t-il, plaît plus aux fonctionnaires qu'elle ne satisfait les élus. Les ententes intermunicipales apparaissent plus attrayantes.

Le maire de Longueuil est de cet avis et a cité plusieurs exemples (assainissement de l'eau, le transport en commun, l'alimentation en eau potable, etc.).

Tout comme l'avait fait la semaine dernière le maire de Laval, le maire de Longueuil a plaidé en faveur de l'autonomie et de la responsabilité municipales, compromises par un encadrement obsessif de l'état québécois. Pour installer une bûche dans un parc déjà aménagé, l'administration municipale doit obtenir l'approbation du ministère de l'Environnement.

« Toute modification aux responsabilités et juridictions des villes doit faire l'objet de négociations et d'ententes entre les parties intéressées et s'appuyer sur le postulat que les villes sont en mesure (et ont démontré leur capacité) de bien gérer en fonction de l'intérêt public » lit-on dans le mémoire de Longueuil.

Selon le RCM, le surplus de Montréal n'est pas réel mais uniquement comptable

ALAIN DUHAMEL

À cause des remboursements de taxes perçues en trop qu'elle a effectués et qu'elle prévoit faire, la Ville de Montréal se trouve dans une crise financière qu'elle ne peut plus, selon l'opposition, dissimuler.

Le conseiller Michael Fainstat, du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), a la conviction que, si ce n'était de changements aux méthodes comptables, les états financiers de la Ville montreraient un déficit et non un surplus de \$12,2 millions.

Interrogé hier, au conseil municipal, le président du comité exé-

cutif, M. Fainstat a cité deux postes budgétaires exceptionnels qui, par des artifices comptables, ont gonflé le fonds général de près de \$30 millions.

M. Yvon Lamarre a rappelé que les états financiers, préparés par le Directeur des finances, examinés par le vérificateur de la Ville et vérifiés par deux firmes comptables externes concluaient à un surplus de \$12,2 millions pour l'exercice 1985.

L'administration municipale a inscrit à son bilan financier une somme de \$64,8 millions au titre des remboursements de taxes perçues en trop. L'opposition réclame avec insistance le dépôt d'un dossier complet sur les causes jugées et à juger

qui justifient une somme aussi considérable.

M. Lamarre a de nouveau réclamé du gouvernement québécois des amendements à la loi sur la fiscalité municipale afin d'éviter une crise qui s'étendra éventuellement à toutes les administrations municipales de la province. Il reproche au Bureau de révision de l'évaluation foncière (BREF) de déterminer la valeur imposable des immeubles d'affaires en s'appuyant sur leur valeur économique alors que la loi fait état de la valeur réelle des immeubles.

Les deux méthodes d'évaluation donnent des écarts importants qui rendent la planification budgétaire municipale incertaine.

Cinq mois après son lancement, la Corporation d'investissement jeunesse n'existe toujours pas

CAROLE BEAULIEU

La Corporation d'investissement jeunesse n'existe toujours pas cinq mois après l'annonce, le 21 octobre dernier, de la formation d'un groupe de travail visant à sa création.

Lancé par le Premier ministre du Québec d'alors, M. Pierre-Marc Johnson, la Corporation devait susciter la création de 1,500 emplois pour des jeunes de moins de 30 ans et favoriser la création de 500 petites entreprises au cours des deux ou trois prochaines années. Le projet, soutenait alors M. Johnson, était « apolitique ».

Un porte-parole du bureau du premier ministre, M. Ronald Poupert, a confirmé hier au DEVOIR que la corporation n'existe pas. Aucune rencontre n'a eu lieu depuis octobre dernier entre les hommes d'affaires intéressés au projet et le bureau du premier ministre, M. Robert Bourassa. « Nous n'avons eu que quelques discussions par téléphone », précise-t-il.

Le gouvernement Bourassa n'a pas abandonné le projet, soutient M. Poupert, bien au contraire. « M. Bourassa a invité les hommes d'affaires à continuer leur travail », rappelle M. Poupert.

Le chef de cabinet de M. Bourassa et la responsable du dossier jeunesse auprès du cabinet doivent rencontrer les hommes d'affaires impliqués dans le projet au début de la semaine

prochaine.

Cette rencontre vise à « faire le point », a expliqué M. Poupert. Les hommes d'affaires y déposeront un « rapport important ».

La Corporation devait aider les jeunes Québécois à démarrer leurs propres entreprises en leur favorisant, notamment, l'accès à du capital de risque.

Sept hommes d'affaires bien connus avaient accepté de former le comité présidé par M. Paul Desmarais, président de Power Corporation.

MM. Pierre Péladeau (Québecor), Laurent Beaudoin (Bombardier), Bernard Lamarre (Lavalin), Pierre Laurin (Alcan), Serge Saucier (Raymond, Chabot, Martin, Paré) et André Bisson (Banque de Nouvelle-Écosse) formaient le comité.

Le responsable du dossier auprès de Power Corporation, M. Edward Johnson, n'a pu être rejoint depuis les deux dernières semaines pour commenter cette question. Un porte-parole de son bureau a toutefois précisé que M. Johnson, secrétaire général du conseil d'administration de Power Corporation, avait été très pris ses dernières semaines par la publication des états financiers de la société.

Selon M. Poupert, le retard de ce projet s'explique par le souci du gouvernement libéral et des hommes d'affaires de « ne pas faire d'erreur ». Le projet continue toutefois, soutient-il, de susciter « énormément d'intérêt ».

LES ENFANTS MAL ADRES
ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER!
ET CHEZ VOUS...
Reagissons
Québec

AGENCE DU LIVRE
plus de 1000 titres
des éditeurs
présentant du CÉL
les aspects, déchirés
va subsister avec d
onales, norm
le chapitre de la
Suzanne Labin.
isations mais je va

1246, rue Saint-Denis, Montréal
Tél.: 844-6896, 844-4967

ESPECES EN VOIE DE DISPARITION
HUILLE
PETROCAMIUS FACTURUM ASTRONOMICUM

AGENCE DU LIVRE

DERNIERE PHASE: EN VENTE le sanctuaire
Accédez à un nouveau mode de vie du mont-royal

CONDOMINIUMS PRIVILEGES EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT, 6000 CHEMIN DEACON, MONTREAL (514) 738-6000. DE PREFERENCE SUR RENDEZ-VOUS.
1 ch. à coucher: 1.035 pi. car. + \$129.500 + 2 ch. à coucher: 1.323 pi. car. + \$163.500 + 3 ch. à coucher: 1.710 pi. car. + \$214.500 + Penthouses: 2.215 pi. car. + \$411.000 +
(SECON DISPONIBILITE)

VOS ENFANTS COMPTENT BEAUCOUP POUR ELIZABETH, PSYCHOLOGUE

Elizabeth Côté travaille à la Commission scolaire Valin. Elle est psychologue. Elle intervient auprès des enfants de l'élémentaire, sur demande de leurs professeurs et avec l'autorisation de leurs parents.

Elizabeth s'intéresse aux enfants qui présentent des difficultés: sérieux retard d'apprentissage, manque de motivation, grande inhibition, etc. Comment cela se passe-t-il? Il y a d'abord rencontre avec les professeurs et la direction, puis une rencontre avec l'enfant pour mieux le connaître. Étude de son dossier et élaboration d'un plan d'intervention, suivies d'une nouvelle rencontre avec les professeurs pour discuter le plan d'intervention. Quelques rencontres avec les parents et l'enfant...

Ensuite, réévaluation, rajustements et enfin... des progrès. Pour Elizabeth, tous les enfants sont intéressants... Mais plus ils éprouvent des difficultés, plus ils sont attachants.

Pour toutes les Elizabeth Côté de nos écoles, cela fait partie du quotidien ordinaire. Pour elles, l'école est bien plus qu'un lieu de travail. C'est une façon de vivre. C'est pour cela que vos enfants comptent sur elles.

Et qu'ils comptent tellement pour elles.

Vos enfants comptent sur nous

E/CEQ

Libre comme l'air

Association Pulmonaire du Québec

RESTAURANT CAFE d'EUROPE

27 Ste-Angèle Québec 692-3835

PRÉPÔSÉ AU STATIONNEMENT GRATUIT RUE STE-ANGÈLE

La raie à la dijonnaise
Le velouté Argenteuil
L'osso buco à la milanaise
ou
La grillade de fruits de mer Café d'Europe
Le riz au safran
Les choux-fleurs beurre noisette
Les petits pois à la française
Le chariot des mille douceurs café 18.95\$

Le vendredi, samedi et dimanche soir

INFORMATIONS INTERNATIONALES

L'extrême droite fait une rentrée fracassante

Chaban-Delmas élu président de l'Assemblée nationale française

PARIS (Reuter, AFP) — L'ancien premier ministre gaulliste, M. Jacques Chaban-Delmas, 71 ans, a été élu, hier soir, président de l'Assemblée nationale française, à la majorité absolue, au deuxième tour d'un scrutin à bulletins secrets.

L'ancien premier ministre gaulliste a obtenu 282 voix, soit quatre de plus que les 278 voix de la majorité absolue des suffrages exprimés. Au premier tour, il lui avait manqué trois voix pour atteindre la majorité absolue.

Le vote du premier tour a fait apparaître un certain flottement de la nouvelle majorité RPR-UDF (Rassemblement pour la République-Union de la démocratie française), censée disposer, avec l'appoint des « divers droite », d'une avance de deux sièges par rapport à la majorité absolue des 577 députés élus.

C'est la deuxième fois depuis le début de la Ve République en 1958 qu'un candidat de la majorité n'est pas élu au premier tour. Le 3 avril 1978, ce fut le même Chaban-Delmas qui dut attendre le deuxième tour pour être élu.

Le premier tour, il lui avait manqué, pour être élu, trois voix qui s'étaient reportées sur le Front national (extrême droite). Le parti de M. Jean-Marie Le Pen faisait ainsi une rentrée fracassante à l'Assemblée nationale après trente ans d'absence.

Fidèle du général de Gaulle depuis la résistance française à l'occupation allemande, Jacques Chaban-Delmas retrouve ainsi une fonction qu'il connaît bien pour l'avoir occupée à deux reprises — de 1958 à 1969 puis de 1978 à 1981 — entre coupées d'un passage au poste de premier ministre sous la présidence de Georges Pompidou.



Jean-Marie Le Pen



Jacques Chaban-Delmas

Il lui reviendra désormais la lourde tâche de diriger une Assemblée à majorité gouvernementale de droite, cohabitant avec le président socialiste François Mitterrand. À peine élu, M. Chaban-Delmas a prôné, à la tribune de l'Assemblée, la tolérance, vertu cardinale de la démocratie. Devant les problèmes inédits posés par la cohabitation, l'As-

semblée devra jouer tout son rôle mais seulement son rôle, a-t-il ajouté.

La journée a été chaude au Palais Bourbon où hémicycle et couloirs étaient comblés : 450 journalistes du monde entier faisant le siège des députés, des huissiers qui n'avaient jamais vu cela, tous les grands noms de la politique française présents, et un député d'extrême droite Edouard Frédéric-Dupont, 83 ans, appelé à présider, au bénéfice de l'âge, les premières heures de la nouvelle lé-

gislation. Vedette incontestée des médias, le président du Front national Jean-Marie Le Pen n'a pas manqué de se féliciter de voir son parti, qui compte 35 députés, obtenir trois voix de plus au premier tour du scrutin et deux au second.

L'extrême droite avait déjà fait une rentrée remarquée en envoyant l'un de ses députés, M. Edouard Frédéric-Dupont, 83 ans, élu de Paris sur une liste du Front national, présider, au bénéfice de l'âge, la séance d'ouverture de la nouvelle législature.

Le règlement veut en effet que le doyen d'âge des députés préside les premières heures de l'Assemblée. Le tenant du titre depuis trois législatures, l'industriel Marcel Dassault, 94 ans, ayant été hospitalisé le matin même, il a été remplacé par le vicedoyen, l'ancien avocat Frédéric-Dupont. Celui-ci est un habitué de l'Assemblée où il a été élu sans interruption depuis 1936, sous différentes étiquettes, dont ces dernières années celle des gaullistes, avant de rallier pour les élections législatives du 16 mars les rangs de l'extrême droite.

Le premier incident de la législature a été provoqué par un député du Front national qui contestait l'annonce du remplacement automatique des nouveaux ministres — qui ne peuvent cumuler avec leur poste de député — par leur suivant de liste. Ce rappel au règlement, non suivi d'effet, a entraîné de vives protestations dans les rangs communistes, ce qui laisse présager des séances houleuses.

Gorbatchev appelle à la normalisation des relations Moscou-Washington

MOSCOU (AFP) — Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a appelé « le président, le gouvernement et le Congrès » des États-Unis à faire preuve de « volonté politique » pour parvenir à une « normalisation » des relations entre Moscou et Washington, dans une interview à l'hebdomadaire algérien *Révolution africaine*, dont l'agence Tass a diffusé hier soir le texte.

Les relations soviéto-américaines traversent une « période difficile », a dit le secrétaire général du PCUS, « mais nous ne les considérons pas avec désespoir et nous faisons tout ce qui dépend de nous (...) afin de créer un climat propice à une amélioration de ces relations comme du dialogue politique » avec Washington.

« Nous invitons le président, le gouvernement des États-Unis et le Congrès à faire preuve de volonté politique et à rechercher les voies d'une normalisation des relations soviéto-américaines, de leur développement et de l'amélioration de la situation en général », a déclaré M. Gorbatchev.

Il a exprimé l'espoir que malgré la réaction « négative » de la

Maison-Blanche à son offre du 29 mars d'une rencontre rapide, en Europe, avec Ronald Reagan, « le président et son entourage réfléchissent encore à notre proposition ».

Un tel sommet, a-t-il précisé, aurait pour but d'examiner une seule question, celle de l'arrêt des essais nucléaires, et il ne saurait « se substituer à notre rencontre aux États-Unis ».

Le chef du Kremlin a vivement critiqué le comportement « militariste » des États-Unis qui, selon lui, n'ont « pas avancé d'idée constructive » à la suite de sa proposition de désarmement nucléaire total avant la fin du siècle, formulée le 15 janvier.

L'attitude de Washington, a-t-il affirmé, « contredit les ententes réalisées à Genève et les dirigeants américains « tentent de perpétuer, voire d'exacerber la confrontation » en développant un « syndrome anti-Genève ». M. Gorbatchev a comparé l'attitude américaine à celle des « légionnaires romains qui avaient pour devise : si tu veux la paix, prépare-toi à la guerre ».

Rome publiera un second document sur la théologie de la libération

Le Vatican songe à suspendre un théologien dissident américain

Le deuxième document du Vatican sur la théologie de la libération — après l'*Instruction* de septembre 1984 — sera présenté samedi lors d'une conférence de presse, par le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a-t-on annoncé officiellement hier au Vatican. Le document, intitulé *Liberté chrétienne et libération*, doit définir la forme orthodoxe de la théologie de la libération, dont les « déviations » marxisantes — amplement analysées et critiquées dans l'*Instruction* — sont jugées dangereuses par le Saint-Siège.

WASHINGTON (AFP) — Les relations entre les catholiques américains et le Vatican pourraient être perturbées par une menace de suspension de l'un des principaux théologiens des États-Unis, réputé pour ses positions libérales en matière de morale sexuelle.

Alors que Rome vient d'amnistier un autre dissident de l'Église, le Brésilien Leonardo Boff, apôtre de la théologie de la libération, le révérend Charles Curran, professeur à l'Université catholique de Washington, s'attend, lui, à une sanction du Saint-Siège.

Après six ans de réflexion, la Congrégation pour la doctrine de la foi, dirigée par le cardinal Joseph Ratzinger, a ordonné au théologien de revenir sur ses convictions sur l'avortement, la contraception, le divorce ou l'homosexualité s'il veut continuer à enseigner.

Mais Charles Curran, 51 ans, dont les vues semblent être partagées par une majorité des 52 millions de ca-

tholiques américains, a indiqué qu'il n'entend pas se plier à l'injonction de Rome, même s'il recherche un compromis.

La théologie, a-t-il récemment estimé dans une interview au *Washington Post*, devrait toujours être en situation de dialogue avec le monde, et de tension avec l'Église. De fait, certaines de ses positions sont en totale contradiction avec les principes que le pape Jean-Paul II ne cesse de réaffirmer.

« Dans certains cas extrêmes, estime le révérend Curran, l'avortement ou la stérilisation peuvent être justifiés. » Il proclame que la vie sexuelle avant le mariage peut être admise, de même que les relations homosexuelles, dans le contexte d'un amour qui se veut permanent. L'Église, selon lui, ne doit pas exclure le remariage après le divorce.

Le père Curran affirme qu'aucun de ces sujets n'a été défini de façon infaillible par l'Église et, partant, que le théologien a le droit à la diver-

gence, respectueuse et responsable.

Déjà, en 1967, les convictions de Charles Curran avaient conduit les directeurs de l'Université catholique de Washington, où il enseigne la théologie morale depuis 1965, à le licencier. Il avait été réinstallé dans ses fonctions à la suite d'une grève des étudiants.

En 1968, le père Curran avait également attiré l'attention du Vatican, en tant que porte-parole de 600 théologiens américains : il s'était opposé à une encyclique réaffirmant l'hostilité de l'Église au contrôle des naissances et avait publié un communiqué en faveur du droit des couples à suivre leur propre conscience.

« Mais la situation est maintenant beaucoup plus sérieuse », affirme Charles Curran, qui a proposé au Vatican de ne plus enseigner l'éthique sexuelle. Le cardinal Ratzinger a rejeté cette tentative de compromis, ce qui pourrait conduire à son éviction de l'Université catholique.

Le président de la Conférence épiscopale américaine, Mgr John Malone, a estimé que Rome avait le devoir de protéger l'enseignement de l'Église, tout en souhaitant que la question soit réglée à l'avantage des deux parties.

Mais certains observateurs prédisent une crise importante pour

l'Église américaine, qui doit déjà faire face à la contestation dans des domaines tels que le mariage des prêtres ou l'ordination des femmes. Neuf anciens présidents d'écoles théologiques ont affirmé publiquement qu'il n'était pas juste de faire reproche de ses convictions au révérend Curran, alors que de nombreux autres catholiques partagent ses vues.

De son côté, l'évêque de Rochester (New York), Mgr Matthew Clark, a envoyé un message au Vatican dans lequel il plaide pour l'intégrité de Charles Curran et sa fidélité à l'Église. « Si son statut de théologien était mis en cause, affirme-t-il, nombre de ses confrères des plus capables pourraient abandonner les institutions catholiques. »

Cible privilégiée des fondamentalistes, le révérend Curran est populaire parmi ses collègues et les étudiants, et ses positions paraissent très proches de celles de la majorité des fidèles.

Selon un sondage effectué à l'autome dernier par le *New York Times* et la chaîne de télévision CBS, 68 % des catholiques américains sont favorables à la contraception, 73 % au remariage après le divorce et 55 % à l'avortement dans des cas extrêmes.

Explosion

sion du Boeing de la TWA qui a fait quatre morts et neuf blessés.

Le communiqué indique que cet attentat a été commis « en riposte à toutes les tentatives de l'impérialisme américain pour assujettir nos masses arabes, dont la dernière, l'attaque contre la Libye, a été mise en échec grâce à la fermeté révolutionnaire des masses sur toute l'étendue de la patrie arabe ».

L'explosion s'est produite alors que l'appareil, qui assurait la liaison Rome-Athènes-Le Caire, survolait le Péloponèse et avait amorcé la procédure de descente, à environ 10.000 pieds. Si l'explosion s'était produite à une altitude supérieure, à 20.000 pieds, par exemple, a dit un expert aéronautique, « nous aurions à déplorer une nouvelle catastrophe aérienne ».

Le commandant de bord avait averti la tour de contrôle d'Athènes qu'il devait atterrir d'urgence à la suite d'une ouverture qu'il n'était pas en mesure de préciser, dans le fuselage. En dépit d'une baisse de la pressurisation, le pilote est parvenu à poser sans encombre le Boeing à Hellénikon. Les blessés les plus sérieusement atteints avaient été im-

médiatement hospitalisés à Voula, station balnéaire située à proximité de l'aéroport.

Les bureaux de la TWA à Athènes ont annoncé que les corps des quatre passagers précipités dans le vide ont été retrouvés près de la ville d'Argos (Péloponèse). Il s'agit des corps de trois Grecs, Mme Despina Styliano-poulou, 55 ans, de sa fille Marie, 25 ans, et du bébé de cette dernière âgé de six mois, ainsi que d'un citoyen américain d'origine colombienne, M. Alberto Ospino, 40 ans.

Dès le début de l'enquête ouverte par les autorités grecques, il est apparu que la déflagration avait été provoquée par un engin explosif, dissimulé dans un sac à main. Selon les premières indications fournies par des artificiers grecs, l'explosion se serait produite dans la soute à bagages, provoquant un trou d'un mètre sur trois, un peu en avant de l'aile, sur le côté droit de l'appareil. C'est par ce trou que les quatre passagers ont été projetés dans le vide.

« L'explosion a été provoquée par une charge explosive qui se trouvait dans la cabine de l'appareil et non pas dans la soute », a déclaré, de son côté à New York un haut responsable de la compagnie aérienne américaine.

Il a ajouté que rien ne permettait de dire pour le moment que l'une des quatre personnes manquantes et projetées à l'extérieur par l'explosion transportait la charge explosive.

M. Pearson s'est d'autre part refusé à tout commentaire sur les mesures de sécurité mises en place par TWA à l'aéroport de Rome, d'où venait l'avion de sa compagnie, ou à spéculer sur la façon dont l'engin explosif avait pu être introduit à bord de l'appareil.

Pour sa part, le commandant de bord a exclu toute défaillance technique de son appareil qui, a-t-il affirmé, était en parfait état. Les premiers instants de panique passés, l'équipage a fait preuve d'un sang-froid extraordinaire, selon le commandant, un témoignage confirmé d'ailleurs par plusieurs passagers.

Le porte-parole du gouvernement grec a déploré l'action barbare terroriste « à bord du Boeing 727, dans un communiqué publié hier soir par le secrétariat d'État à la Presse et à l'Information. L'explosion était suivie avec attention à Washington où de nombreux observateurs se demandaient s'il fallait relancer cet attentat aux récents affrontements américano-libyens dans le golfe de Syrte. Toutefois, en l'absence de revendi-

cations, les porte-parole officiels restaient extrêmement prudents et se refusaient à tout commentaire.

États généraux

L'argent investi en éducation, a-t-il poursuivi, doit être à bonne escient, « dans les secteurs qui sont les plus susceptibles de nous rapporter. Un étudiant moyen ou au-dessus de la moyenne repaiera ce que le système lui aura donné en gagnant davantage, en payant plus d'impôt, et en finançant plus de programmes d'aides pour ceux qui ne sont pas aussi avantageux ».

« C'est faire preuve d'une charité illusoire que d'affecter une portion toujours croissante du budget de l'éducation à des groupes minoritaires. Ils y gagnent peut-être à court terme, mais nous nous dirigeons vers une faillite à long terme. Ces gains sont illusoire parce que nous faisons ainsi détourner des ressources des secteurs qui créeront la richesse nécessaire pour assurer le financement futur ».

Le capitaine Garneau a admis que ses propos pouvaient être « durs ». Mais, a-t-il dit, « il faut bien gagner notre vie. Et puisque nos ressources de compétences et d'argent ne sont

pas illimitées, nous devons réserver la part du lion au groupe qui est le plus susceptible de nous rembourser notre investissement en occupant des emplois rémunérateurs et en contribuant à l'enrichissement de notre pays, c'est-à-dire à ceux qui forment la majorité ».

La science et la technologie, a reconnu le savant, ne sont pas pas la fin des fins. « Continuons à former des sciences humaines et sociales, des gens qui ont un sens de l'histoire, de la beauté et de l'éthique. Mais de grâce, a-t-il conclu, assurons-nous qu'au moment où ils recevront leur diplôme, ils seront aussi disciplinés, dynamiques, compétents, employables et qu'ils ne seront pas complètement illettrés dans le domaine scientifique ».

Pour sa part, le président des États généraux, M. Gabriel Légaré, a dans son allocution de bienvenue commencé à dégager les consensus qui déjà émergent des 11 rencontres régionales préparatoires aux assises de cette semaine.

Ainsi, l'unanimité s'est fait pour déplorer les changements trop fréquents de programmes et de méthodes pédagogiques. De même, on semble convenir « que la recherche de l'excellence est devenue une né-

cessité sociale, vu le contexte de concurrence, de compétitivité et, éventuellement, de libre échange ».

On n'en refuse pas moins, étant donné les objectifs de démocratisation du système, « l'élitisme ». On préfère encore « se définir en fonction des rythmes d'apprentissage et de la possibilité pour chacun d'utiliser au maximum ses capacités. L'excellence, ainsi définie, a indiqué M. Légaré, ne consisterait pas à amener chacun à vouloir dépasser toute le monde dans tous les domaines : elle consisterait plutôt à faire en sorte que chacun ait le goût et l'occasion de se réaliser davantage et d'être capable ainsi d'une contribution optimale pour la collectivité ».

Les États généraux se poursuivent aujourd'hui et demain dans une soixantaine d'ateliers touchant à peu près toutes les facettes de l'éducation. Ces assises sont une initiative conjointe des grandes organisations syndicales, professionnelles, parentales et étudiantes du monde de l'éducation du Québec.

Fumer, c'est gaspiller Argent et santé



TOUS LES SAMEDIS, NOTRE NOUVEAU CAHIER:

LE DEVOIR ... PASSEPORT

TOUT SUR LE VOYAGE!

UN NOUVEAU CAHIER DU DEVOIR CONSACRÉ AU TOURISME

NOS PROCHAINES PARUTIONS

AVRIL

- 5 L'Europe de l'Est
- 12 La Côte ouest (américaine et canadienne)
- 19 Grèce / Italie
- 26 Voyages d'aventure

À NE PAS MANQUER... TOUS LES SAMEDIS!

ARTS ET SPECTACLES

Le Québec à la Quinzaine de Cannes

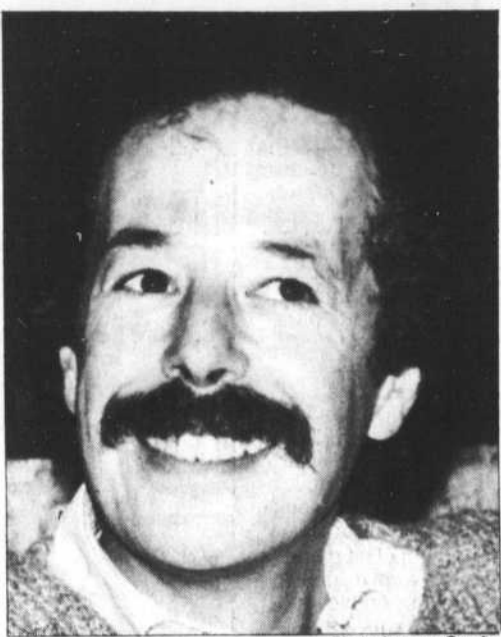
CINEMA
ANGÈLE DAGENAI

Le long métrage de Denys Arcand, *Le Déclin de l'empire américain*, a été choisi pour inaugurer la Quinzaine des réalisateurs, à Cannes cette année. Il s'agit de la troisième participation de Denys Arcand au Festival de Cannes. Le plus prestigieux festival de films d'Europe se tiendra cette année du 8 au 19 mai sur la Riviera française.

Comédie de mœurs sur la génération des « ex », *Le Déclin de l'empire américain* a été tourné l'automne dernier, à Montréal et au lac Memphrémagog, dans l'Estrie. Il met en vedettes Dominique Michel, Louise Portal, Dorothee Berryman, Geneviève Rioux, Pierre Curzi, Rémy Girard, Yves Jacques, Daniel Brière et Gabriel Arcand. Les images sont de Guy Dufaux et la musique de François Domperie.

Journées de cinéma africain. C'est le cinéma marocain qui, cette année, sera à l'honneur de la deuxième semaine consacrée au cinéma du continent africain. Cet événement se tiendra à la Cinémathèque québécoise, du 14 au 20 avril; il aura, pour la première fois, une extension à Trois Rivières et à Ottawa à des dates ultérieures.

Peu connu des cinéphiles nord-américains, le cinéma marocain n'en est pas moins l'un des plus remarquables d'Afrique. La sélection de douze films proposée par la Cinémathèque permettra de découvrir des productions des cinq dernières



Denys Arcand.

années, dont la plupart seront présentées en première au Québec.

Parmi les nombreux invités, la jeune cinéaste Farida Bourquia (*La Braise*, 1984) saura certainement intéresser les cinéphiles aux rouages de

la seule industrie cinématographique entièrement privée d'Afrique du Nord.

Parmi les films les plus attendus, citons *Zeff* (1984) de Tayeb Sattiki, film d'ouverture (sur invitation) qui sera projeté également le 18 avril à 20 h 35 pour le public; *Poupées de roseau* (1981) de Jilali Ferhati; *Hadda* (1985) de Mohamed Aboulouakar, et *Le Coiffeur du quartier des pauvres* (1982) de Mohamed Reggab.

Les Fous de Bassan. Le réalisateur présenté par la productrice Justine Héroux (Ciné-Vidéo) pour tourner *Les Fous de Bassan*, et qui a provoqué la colère de l'écrivain Anne Hébert le mois dernier, Richard Martin, de Radio-Canada, ne réalisera pas cette production, dont le tournage doit toujours s'effectuer du 2 juillet au 7 août prochain en Gaspésie, laissait-on entendre, hier, à Ciné-Vidéo.

M. Martin, qui est aussi le chef du service des émissions dramatiques de Radio-Canada aurait été obligé de démissionner de ses fonctions de cadre pour remplir cet engagement. Il s'agit d'une chose qu'il ne considère « absolument pas faire, ni à court ni à moyen terme », et dont il ne veut rien entendre.

Ciné-Vidéo n'a encore signé aucun contrat de réalisation, bien qu'on annonce que le réalisateur des *Fous de Bassan* sera un « réalisateur québécois connu ». On n'est pas davantage en mesure d'annoncer qui seront les vedettes québécoises et françaises de cette co-production franco-québécoise de quelque \$4 millions.

Décès d'Erik Bruhn



Photo CP

TORONTO (PC) — Erik Bruhn, directeur artistique du Ballet national du Canada, est décédé mardi, dans un hôpital de Toronto, à l'âge de 57 ans.

M. Bruhn, d'origine danoise, était reconnu comme l'un des plus grands danseurs de ballet classique. Son association avec la compagnie canadienne, dont il était le directeur artistique depuis juillet 1983, remontait à plusieurs années.

Il était entré à l'hôpital il y a environ deux semaines, souffrant d'une tumeur à un poumon.

M. Bruhn avait récemment réalisé une première en organisant, pour juillet prochain, la tenue d'un spectacle du Ballet national au Metropolitan Opera de New York.

À l'Arlequin

Isabelle Aubret de retour à Montréal

(LE DEVOIR) Du 8 au 12 avril, à l'Arlequin, la chanteuse française Isabelle Aubret effectue un retour montréalais. Absente du Québec depuis plusieurs années, Isabelle Aubret, interprète, entre autres, de Ferrat et de Brel, donnera six récitals à l'enseigne des « Retrouvailles ».

Remarquée par Bruno Coquatrix, en 1957, au Théâtre de Lille, sa ville natale, Isabelle Aubret va rapidement faire sa marque dans le music-hall français, remportant un Grand Prix Eurovision. Mais, en avril 1963, c'est le drame : un accident de voiture qui la clouera au lit pour cinq ans. C'est pour elle, à ce moment-là, que Jean Ferrat écrit *C'est beau la vie*, et Brel lui donnera les droits de *La Fanette*.

Sa carrière redémarrera en 1968 avec *La Source*, un succès international. Elle fait Bobino en grande vedette, en 1972. Et puis, ce sera une série de tournées à l'étranger. Mais, en 1982, un autre accident écarte Isabelle Aubret de la scène. Au gala de l'Union des artistes, elle tombe d'un trapèze volant.

Isabelle Aubret redémarre une seconde fois sa carrière en 1984, et l'an dernier elle fait une tournée de 21 récitals en Union soviétique. À Montréal, elle chantera Brel, Ferrat, Brassens, et aussi des textes signés Pierre Crosz, Jean-Jacques Goldman, Claude Lemesle et Cyril Asous.

Le Nobel à un non-Européen ?

STOCKHOLM (Reuter) — Quelque 150 auteurs ont été nommés pour le prix Nobel de littérature 1986 et deux membres de l'Académie suédoise ont déclaré, mardi, qu'il était temps de récompenser un écrivain non-européen.

« Nous pensons que l'Académie devrait reconnaître des littératures comme celles d'Afrique et d'Asie », a dit le secrétaire sortant de l'Académie, Lars Gyllenstein, au cours d'une conférence de presse.

Depuis la fondation du prix, en 1901, la très grande majorité des lauréats ont été des Européens. Cette

semaine, l'Académie suédoise célèbre son 200e anniversaire et l'on se demande si elle ne profitera pas de cette occasion pour décerner le prix à un écrivain africain pour la première fois.

Depuis longtemps, la romancière sud-africaine Nadine Gordimer et l'auteur nigérian Wole Soyinka figurent parmi les candidats au Nobel. Une poignée d'écrivains latino-américains ont obtenu le Nobel mais, sur

les 82 lauréats, on ne compte qu'un seul Indien, Rabindranath Tagore, en 1913. En 1968, le Japonais Yasunari Kawabata a été le premier lauréat d'Extrême-Orient.

L'an dernier, le prix est revenu au Français Claude Simon, défenseur du « nouveau roman ».

À la fin mai, un comité de cinq membres établira une sélection de 10 auteurs pas plus. Le prix sera décerné en octobre.



Isabelle Aubret.

Les Prix du Québec 1986

Les candidatures sont ouvertes

(LE DEVOIR) — Le ministère des Affaires culturelles et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science ont fait savoir, hier, que la période de mise en candidature pour les Prix du Québec 1986 est présentement ouverte. Les personnes, groupes ou associations intéressés à soumettre des candidatures sont invités à le faire d'ici le 30 avril.

Prestigieux, les six prix remis annuellement à des Québécois et des Québécoises dont la carrière exceptionnelle mérite d'être soulignée. Quatre de ces prix d'excellence sont

remis à des créateurs du domaine des arts, des interprètes, des artistes et artisans de la scène, des écrivains et des personnalités du domaine cinématographique, alors que deux prix sont décernés à des praticiens et à des chercheurs pour des activités scientifiques.

Toute candidature doit être accompagnée d'un dossier comprenant un curriculum vitae détaillé, une liste des réalisations du candidat ou de la candidate ainsi que de ses publications, s'il y a lieu.

Le prix Paul-Émile-Borduas est relié aux disciplines suivantes des arts visuels : design, peinture, sculpture, métiers d'art, architecture, photographie et activités multidisciplinaires. Le prix Denise-Pelletier appartient aux disciplines des arts d'interprétation, telles le théâtre, la chanson, la musique, la danse, l'art lyrique. Dans le domaine littéraire, le prix Athanase-David prime l'ensemble des oeuvres d'un auteur qui s'est distingué dans l'un des secteurs suivants : la nouvelle, le conte, la poésie, le récit, le roman, la dramaturgie, la bande dessinée, la littérature pour jeunes, l'essai, le journalisme écrit. Le prix Albert-Tessier souligne une carrière en cinéma dans le domaine de la scénarisation, de la réalisation, de la production ou des techniques cinématographiques. En ce qui a trait aux activités scientifiques, le prix Léon-Gérin est accordé pour les sciences de l'homme, notamment les sciences sociales, les sciences juridiques, les sciences de l'éducation, les sciences de l'administration, la géographie et les sciences de l'histoire et, finalement, le prix Marie-Victorin pour les sciences de la nature et du génie, soit les sciences mathématiques, les sciences physiques, les sciences de la vie et de la santé, les sciences de l'environnement et toute autre discipline.

À partir des décisions des jurys formés de personnes reconnues dans les milieux concernés, les noms des lauréats des prix littéraires, artistiques et scientifiques sont rendus publics par les ministères concernés. À

cette occasion, un certificat témoignant d'une remarquable contribution au développement culturel, social et scientifique du Québec, une bourse de \$15,000 et une médaille d'argent, création exclusive d'un artiste québécois, sont alors remis aux lauréats. La date limite de réception des dossiers de candidature est le 30 avril. Les dossiers des prix littéraires et artistiques doivent parvenir au ministère des Affaires culturelles et, pour les prix scientifiques, ils doivent être envoyés au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON

Spectacle de 20 minutes tous les soirs plus matinales les samedis et dimanches 29 et 30 mars, 5 et 6 avril!

En plein dans ma nature!

L'ALCOOL AU VOLANT
C'est criminel
QU'ON SE LE DISE
Un appel de votre journal à la campagne de la Régie de l'assurance automobile du Québec



Un chapeau de paille d'Italie, d'Eugène Labiche est à l'affiche jusqu'au 12 avril, au Théâtre du Nouveau Monde. Mise en scène de Daniel Roussel. Avec Normand Chouinard, Jean-Louis Millette, Véronique Le Flaguais. Publi-reportage

MATINEES 3.50\$
ADULTES ET ADOLESCENTS 3.50\$
ENFANTS ET AGE D'OR 2.50\$

FEDERICO FELLINI
Le PARISIEN

GINGER & FRED
Le PARISIEN

Le PARISIEN
version italienne, sous-titres anglais

KENT
Le PARISIEN

Les Aventures de Terence Hill de Don Camillo
Le PARISIEN

les Héritiers
18 ans

PLACE DU PARC
3375 Ave. du Parc 644 3470

Anne Trister
Le PARISIEN

et la Culture!... Bordel... P.R.O.E.S.
Le PARISIEN

AKIRA KUROSAWA
RAN
ÉLYSÉE

POUR OBTENIR DES CANDIDATURES DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR
842-9645

MUSIC MERATA
Montréal

Samedi 5 avril à 17h00
Salle Pollack
555 Sherbrooke ouest (métro McGill)

"Une soirée anglaise"
avec: Gordon Jacob, Leslie Mann, Sir Edward Elgar

venez partager la nostalgie de cette époque!
Billets: 7\$ — Étudiants et âge d'or 4\$
Renseignements: 514-489-8713

"OSCAR du MEILLEUR FILM ÉTRANGER"
L'histoire Officielle
Le film de Luis Puenzo
Ermitage (version française) 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
ST-DENIS - JARRY 388-5577 COIN DE MAISONNEUVE 649-4518
2001 (version originale s.-t. anglais) 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

POUVOIR intime
Le film de YVES SIMONEAU produit par CLAUDE BONIN
MARIÉ TIPO - PIERRE CURZI - JACQUES GODIN - ROBERT GRAVEL
JEAN-LOUIS MILLETTE - YVAN PONTON - ERIC BRISEBOIS - JACQUES LUSSIER
DOLBY STEREO
BERRI & LONGUEUIL
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 PLACE LONGUEUIL 878-7451

MEILLEUR FILM FRANÇAIS DE L'ANNÉE CÉSARS FÉVRIER '86
"Allez voir ce film! FAITES-VOUS UN GRAND PLAISIR! 9 SUR 10, TOUT PRES DE LA PERFECTION"
— Richard Gay (BON DIMANCHE)
3 HOMMES et un couffin
le NOUVEAU film de Coline Serreau
BERRI, 12:15 - 2:35 - 4:55 - 7:20 - 9:35 Dauphin, 7:15 - 9:15 Longueuil, 7:10 - 9:15 Carlier, 7:10 - 9:10
LE DAUPHIN & LONGUEUIL CARTIER-LAVAL ST-JEROME
HEAUPHEN PRES D'IVERVILLE 721-6000 PLACE LONGUEUIL 878-7451 228 BOUL. DES LAURENTIDES 863-5124 CINÉMA REE

SALON BIEN-ÊTRE au NATUREL
4-5-6 AVRIL 86
HALL D'ENTRÉE STADE OLYMPIQUE
VEN. 16-22h - SAM. 12-22h - DIM. 12-19h
• Évaluation gratuite de votre condition physique
• Programme informatisé d'entraînement selon vos besoins personnels
*gratuités du département d'éducation physique de l'Université de Montréal
• PROGRAMME CONTINU DE CONCERTS, SPECTACLES, ATELIERS, CONFÉRENCES
Conférenciers Invités:
Dr. Madeleine Blanchet — Conseil des affaires sociales, ven. 20 hrs
Dr. Roland Albert — pédiatre, auteur, sam. 14 hrs
Dr. Serge Mongeau — auteur, sam. 20 hrs
Mme Monique de Gramont — journaliste, dim. 17 hrs
ADULTES 4,50\$ • ÉTUDIANTS, TROISIÈME ÂGE 3,00\$

MESSIEURS
Notre collection printemps-été est arrivée
POURQUOI ATTENDRE LES VENTES?
ACHETEZ DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR TOUTE L'ANNÉE DURANT
et payez seulement **\$325.00** Le costume
Costumes de grandes marques importés d'Italie, 100% laine, coupe exclusive, finis main avec des tissus griffés de grands noms tels que Marzotto, Bertotto, Luigi Botto, Valdugno, Policarpo, Zegna, etc...
Club 402-HOMME®
2160 rue de la Montagne, suite 402, Montréal, Québec H3G 1Z7
Du lundi au vendredi: 9:30 - 6:00, Samedi: 10:00 - 4:00
849-9151

L'ÉCOLE DE DEMAIN

LE MALAISE est perceptible depuis quelques années déjà : notre système d'éducation a besoin d'être mis à jour et repensé en fonction des impératifs des prochaines décennies. L'heure est venue de faire le bilan et d'entreprendre une réflexion globale. Dans cette optique, les États généraux sur la qualité de l'éducation, qui ont débuté hier à Montréal, marquent une étape historique.

Pour la première fois depuis le très célèbre rapport Parent, les agents de l'éducation s'engagent, de leur propre initiative, dans une vaste démarche visant à définir les principales exigences de l'école de demain. Cette opération est loin d'être singulière. La plupart des pays industrialisés procèdent actuellement à une révision d'ensemble de leur système d'éducation. Les transformations profondes de l'économie au cours de la dernière décennie et l'évolution rapide des technologies ont modifié radicalement les paramètres traditionnels de l'enseignement et de la formation. Plus que n'importe quelle autre institution, l'école doit s'interroger sur son rôle et son avenir.

D'une certaine manière, les États généraux constituent une petite révolution. Après tant d'années d'affrontements et de tensions, le rassemblement et l'engagement des principaux partenaires de l'éducation — qui plus est, à la veille des négociations collectives dans le secteur public et para-public — représentent un changement capital dans les attitudes. Ce nouveau climat est clairement perceptible dans les travaux de la phase régionale qui a précédé la rencontre de cette semaine. On y dénote une volonté ferme des divers agents de se concerter et de s'impliquer concrètement dans la recherche et l'application de solutions.

Quelle école voulons-nous pour demain ? Les organisateurs des États généraux ont déjà suggéré une réponse : autre chose que le retour du balancier. Il est clair que la formation actuelle ne donne pas pleine satisfaction. Mais faut-il pour autant remettre en cause les réformes fondamentales entreprises depuis le début des années soixante ? La polyvalence a-t-elle encore sa place ? À l'heure de la concurrence, ne faudrait-il pas privilégier le développement cognitif de l'enfant et laisser à d'autres la dimension affective ?

Ceux qui craignent un virage à droite peuvent être rassurés. La lecture de la synthèse des rapports régionaux montre clairement qu'il y a une

grande unanimité sur la nécessité de poursuivre, par exemple, le développement « intégral » de l'enfant. Il n'est pas question de se lancer tête baissée dans une course effrénée au succès.

Néanmoins, tous les partenaires sont vivement préoccupés par l'urgence d'améliorer la qualité de la formation. Les grandes réformes ont accru sensiblement l'accessibilité à tous les niveaux. Mais, de manière générale, le niveau de l'enseignement a été conçu en fonction de l'élève moyen, ce qui a défavorisé ceux qui éprouvent des difficultés d'apprentissage et les plus doués. Faut-il revenir alors à une formation plus élitique ? Des efforts considérables ont été accomplis en faveur de l'enfant exceptionnel. Faut-il les arrêter là ? Encore ici, dans l'ensemble, les rapports régionaux ne laissent percevoir aucun changement fondamental qui remettrait en cause le processus de démocratisation engagé il y a plus de vingt ans.

Un des aspects les plus importants de la démarche amorcée par les États généraux concerne bien sûr le coût des réformes à entreprendre. Comment, en effet, imaginer une amélioration profonde de la formation sans accroître sensiblement les ressources financières des institutions ? Si un certain dégraissage a été nécessaire dans le passé pour favoriser un meilleur rendement, il semble que cette phase dite de « rationalisation » doive maintenant prendre fin. Ce serait une grave erreur de prétendre que le Québec peut aspirer à « l'excellence » sans y mettre le prix. Le contexte budgétaire est certes difficile et laisse peu de marge de manoeuvre. Mais l'éducation doit constituer une priorité absolue. Ce fait doit être clairement reconnu.

L'ambition des États généraux est immense : prévoir l'école de demain et susciter des engagements concrets de la part des nombreux partenaires. La démarche n'est pas sans risque. Mais déjà on peut dire que le seul lancement de ce gigantesque projet représente un progrès décisif. Les discussions dans les régions ont mobilisé des milliers de personnes. C'est peut-être à ce niveau et à celui de l'école que le processus amorcé devrait se poursuivre.

La réflexion engagée par les États généraux a été inévitablement limitée aux plus initiés, aux professionnels de l'éducation. Il importe maintenant d'ouvrir davantage le débat.

— ALBERT JUNEAU

Tirer bonheur de raison

AUX DERNIÈRES nouvelles, l'homme était encore un animal raisonnable. Le seul. Le dernier en lice. « Les derniers seront les premiers », c'est dans la Bible.

Ce n'est pas le cas de l'animal tout court. Par exemple, le chimpanzé, le dauphin et le chien bédouin, les moins bêtes de l'espèce animale, n'ont pas la raison de l'homme. Heureusement, ils ne s'en doutent pas. S'ils savaient qu'ils en sont dépourvus, ils en auraient une, et ça ferait du grabuge.

Ils vivent innocents dans l'ignorance de l'existence de la raison des hommes. D'après ce que l'on peut observer, ils ne semblent pas s'en porter plus mal. Ils donnent même l'impression d'être heureux sous leur air bête. « Heureux », le terme est peut-être un peu fort. Disons, en gros, qu'ils donnent l'impression de contentement.

Mais ça ne va pas plus loin.

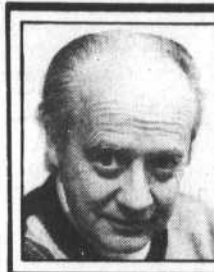
Tandis que l'homme, lui, est le roi de la création sans conteste. Il faut le croire, puisque c'est lui-même qui le dit. Un roi qui règne depuis deux millions d'années et plus. Certains diront qu'il est temps que ça change. Mais qui mettre à la place ? La femme ! N'anticipons pas.

On voit par là que l'homme est supérieur à tout ce qui vit, infiniment supérieur. Il se croit même dans certains cas supérieur à lui-même. Avec sa raison, qu'on appelle aussi son intelligence, son esprit, son génie, il a fait et continue sur cette lancée de créer des choses merveilleuses, sublimes. Il n'en revient pas lui-même de voir son oeuvre. Ça le fait même paniquer. Enfin, il a fait le monde qu'il habite tel qu'il l'a voulu. Depuis des milliers de millénaires, il n'a cessé de le retoucher, de l'améliorer.

Il en est au point qu'en 1986, il commence à trouver que sa planète est un peu exigüe, qu'elle est à la veille d'épuiser toutes ses ressources qu'il gaspille, il faut bien l'avouer. Certains esprits, plus pressés, songeraient, dit-on, à la faire sauter pour faire de l'espace vital. Rien n'est pourtant moins sûr. Mais c'est une toute autre histoire.

Savoir raison garder

Revenons à la raison et à nos moutons. Il vous arrive, j'imagine, de réfléchir que si Dieu avait mis



VAGABONDAGES

ALBERT BRIÉ

un terme à son entreprise de création avec les animaux, rien de rien n'aurait changé sous la calotte des cieux. L'araignée tisserait la même toile qu'il y a des millions d'années, pour attraper les mêmes mouches ; le lion vivrait dans la même tanière et continuerait de se nourrir de ses mêmes antilopes. Franchement, ce serait moche, sauf pour les écologistes et pour les animaux eux-mêmes que ça n'a pas l'air d'embêter.

Mais quand on a la raison du roseau pensant, on voit grand, on voit différent, on a des idées, de l'ambition, de la curiosité. Il n'y a qu'à se rappeler ce que se sont dit Adam et Ève et ce qu'ils ont fait avec le tabou du fruit défendu. On sait la suite. Le Créateur ne semble pas avoir prévu que l'homme n'aime pas se tourner les pouces et se contenter de ce qu'il a, surtout quand on lui dit qu'il y a autre chose.

Hors du paradis, l'homme s'est senti dans son élément, s'est retrouvé. Sa raison pouvait donner libre cours à son ambition de dominer. Çaïn a tué Abel et Dieu, pour le punir, l'a condamné à une vie d'errance. Çaïn inventa le remords, la culpabilité. Pour ne pas trop y penser, il se mit à la besogne.

Il inventa. Ce furent la parole, la roue, la télévision, le feu, le subjonctif, l'Atlantide, le marché aux puces. On n'en finira pas d'énumérer ce que sa raison lumineuse a créé. Or, comme il n'est jamais satisfait de ce qu'il a et de ce qu'il fait, il améliorera ses oeuvres. Il évolue quand il ne révolutionne pas.

Avec le temps, la terre se peuple, et la raison de l'homme essaime. Voyant qu'elle fait des petits, elle s'empresse de faire plus et mieux. Toujours plus haut, toujours plus gros.

Alors naît la concurrence et le rendement. L'homme est entraîné

à ne jamais se satisfaire de la dernière nouveauté. Elle n'est pas aussitôt mise en service qu'elle est atteinte de caducité. Comme il n'est pas content de lui, et surtout de son prochain qui le devance, il s'irrite, s'inquiète, s'angoisse. C'est assez pour que sa raison s'égare.

Tout plaide pour le bonheur

Heureusement, il y a l'homme qui a sa raison garder. Il sait que tout ce remue-ménages n'a qu'un objectif : la quête, et, s'il se peut, l'obtention du bonheur. Il faut donc ramener la raison de l'homme à de meilleurs sentiments. « Que sert à l'homme de gagner l'univers... », n'est-ce pas ?

Alors, cet homme nouveau se fait le bon apôtre pour ramener l'individu sur le chemin du bonheur. Son erreur de parcours, il l'avait discernée : l'être humain aime mieux savoir qu'être heureux. Hélas ! Il veut les deux, qui sont des notions incompatibles.

Mais où trouver le bonheur ? On le recherche depuis le commencement de la vie humaine, et il ne se montre pas. Pourtant il existe. Il y a des cas. Et, de nos jours, les recettes ne manquent pas, dans les livres, sans compter celles que l'on étale et pêche sur les écrans.

Le bonheur, à cette enseigne, c'est une bonne bière après le travail, et même sans ; c'est le changement du savon ordinaire pour une boîte de All ou d'ABC ; c'est un silence garanti à vie chez Monsieur Muffler ; c'est même un simple cours d'anglais chez Berlitz.

Le bonheur, c'est une multitude de petits plaisirs raisonnables, qui coûtent une bagatelle quand ils ne vous sont pas donnés en prime. Le bonheur, c'est dans la tête qu'il est. Faites-vous trépaner, si vous en doutez.

Une révision prématurée

LE PRÉSIDENT du Conseil des services essentiels souhaite que le législateur lui accorde des pouvoirs additionnels. Il s'en est ouvert, la semaine dernière, lors d'une longue entrevue accordée au DEVOIR.

M. Bernard Bastien croit que le Conseil devrait, entre autres, disposer des pouvoirs normalement dévolus à une commission d'enquête, dont celui de contraindre les parties à un conflit de travail de témoigner devant lui.

C'est la position qu'il soutiendra devant le ministre du Travail, le jour où ce dernier jugera utile de procéder à une évaluation de cette expérience originale et spécifique au Québec.

Est-ce le moment de le faire ? Il n'est pas déraisonnable de penser que non. Le Conseil des services essentiels est une institution de création récente. Son dossier est trop mince pour qu'on puisse en tirer un jugement éclairé et définitif. Il lui faut encore du temps, de la pratique et, sans doute, aussi beaucoup de patience.

Il ne faut pas perdre de vue que moins d'un an s'est écoulé depuis l'adoption de la loi 37. Le Conseil des services essentiels n'exerce que depuis août dernier les importants pouvoirs additionnels que le législateur lui a attribués. Le Conseil n'a pas, non plus, eu l'occasion de mettre à l'épreuve les nouveaux paramètres

qu'il doit appliquer aux établissements du secteur de la santé.

Une autre raison de ne pas se hâter, c'est que les dispositifs du code du travail touchant le maintien des services essentiels font l'objet de constatactions devant les tribunaux de la part de syndicats qui ont eu maille à partir avec le Conseil, comme on l'a vu dans le cas des techniciens-ambulanciers (RETAQ) et celui des cols bleus de Montréal qui demandent à la Cour de se prononcer sur la validité de certains articles de la loi.

Enfin, les négociations débutent à peine dans les secteurs public et parapublic où le Conseil pourrait être appelé à jouer un rôle névralgique dès lors que les syndicats commenceront à exercer des moyens de pression pour appuyer leurs demandes. M. Bastien n'en disconvient pas : le Conseil n'est pas en mesure de faire face à une grève générale dans les hôpitaux du Québec. Ce pourrait être son Waterloo, du moins en ce qui a trait aux établissements de santé. Le gouvernement pourrait alors décider d'appliquer ce chapitre de son manifeste électoral qui prévoit l'abolition du grève et son remplacement par l'arbitrage obligatoire. Il serait dommage de s'engager dans cette voie sans plus d'examen, même si l'état de l'opinion, surtout en plein climat d'affron-

tement ouvert, rendrait l'opération relativement aisée et même politiquement rentable.

D'ici là, le Conseil doit continuer, avec les moyens du bord, d'exercer son rôle qui est de « civiliser » les conflits dans les services publics en y introduisant le facteur de modération qui a toujours fait défaut.

La modération, tout est là. Le Québec s'est doté d'un régime de relations de travail qui accorde aux syndicats du secteur public le pouvoir de priver la population de services souvent indispensables ou dont l'interruption indûment prolongée peut causer des dommages déraisonnables.

Un tel régime ne pourra être reconduit qu'à la condition expresse que les parties acceptent de n'utiliser qu'avec retenue des pouvoirs dont elles disposent, qu'il s'agisse des interruptions de service ou de lois spéciales de retour au travail.

La modération s'applique également au Conseil des services essentiels qui doit continuer de mettre l'accent sur les rôles de médiation et de persuasion que la loi lui attribue.

Quant aux « nouveaux pouvoirs » dont rêve M. Bastien, il sera toujours temps d'y penser, en se gardant d'oublier que l'approche formaliste, contentieuse et judiciaire n'a jamais donné que des fruits amers.

— JEAN FRANCOEUR

Délire à Radio-Québec

SE SENTANT menacée d'un côté par des coupures gouvernementales de plus de 13 %, et, de l'autre, par l'arrivée d'un quatrième réseau de télévision, la société Radio-Québec s'est lancée dans des changements importants. Certains sont des paris défendables, comme le recours à une publicité civilisée, mais d'autres confinent au délire.

Ainsi notre maison québécoise de télévision vient de rompre avec les régions et avec les communautés culturelles, deux « clientèles » qui contribuaient à faire son originalité et à assurer, à plus long terme, son avenir. Elle préfère se lancer, par exemple, dans le rêve faussement ambitieux d'une émission de commentaire d'actualité hebdomadaire.

Prétendant rivaliser pour la quête de grands auditoires avec Quatre-Saisons et les autres réseaux francophones déjà en place, et qui ont déjà peine et misère à établir une tradition professionnelle d'information de première qualité, on veut rue Fullum plonger dans l'actualité locale, régionale et internationale (à quand l'interplanétaire ?), gaspillant des fonds qu'il faudrait plutôt investir dans les émissions déjà en place à Radio-Canada et à Télé-Métropole.

Ces virages qui sont autant de dérapages auraient pu être évités si le Parti libéral avait respecté sa parole et s'était contenté de « geler » l'en-

tretien quelque \$ 8 millions. S'il fallait à tout prix couper, alors le gouvernement aurait dû fixer au moins des normes minimales de réaménagement budgétaire. En ayant omis de le faire, Québec porte la première responsabilité du « redressement » qui sabre non plus seulement dans des dépenses, mais dans des politiques établies et justifiées.

Mais cela ne saurait excuser Radio-Québec de profiter de la tempête budgétaire pour jeter par dessus bord les enfants chétiens qu'on toujours été, là comme ailleurs, les régions et les communautés culturelles. La centralisation à Montréal ou à Québec et l'ethnocentrisme sont deux déformations du secteur public et parapublic qu'il aurait fallu déconstruire davantage à la faveur des restrictions budgétaires. On contrairement, on y revient en force, tout en feignant de ne rien changer aux orientations établies et aux objectifs prévus à la loi.

À Radio-Québec, qui avait eu le mérite de s'engager dans la régionalisation, et d'ouvrir son petit écran et ses emplois aux communautés culturelles, le recul est déplorable et inacceptable. Car les médias jouent un rôle fondamental dans l'image que notre société se fait d'elle-même. En refusant aux minorités défavorisées des bases solides, stables, clairement identifiées à l'écran, on contribue à

perpétuer des déséquilibres et des préjugés qui sont, en bout de ligne, autant d'injustices.

Au lieu de redéployer ses ressources anciennes et ses forces nouvelles dans des choix propres à rendre Radio-Québec à la fois original et complémentaire, la direction s'est lancée dans une concurrence suicidaire avec les autres télévisions. Et le pire, c'est que sur cette voie qui coïncide avec l'abîme, la société d'État québécoise en fait à la fois trop, aux dépens de sa mission, et trop peu, aux dépens d'une ambition mal placée.

Radio-Québec risque ainsi de perdre sur les deux tableaux et de préparer de prochaines crises qui, si elles ne sont pas fatales, réduiront encore ses moyens et surtout saperont le moral de ses artisans et de ses créateurs.

À quand un vrai débat démocratique sur les orientations véritables de « l'autre télévision », pas seulement en commission parlementaire, mais à l'écran même de Radio-Québec ? Le droit de parole n'a jamais réglé grand chose au Québec, mais cela vaudrait mieux que les pieux mensonges sous lesquels on cache les derniers virages réactionnaires.

Car c'est bien de reculer qu'il s'agit, non de simples coups, même si le ministre des Communications n'y voit rien.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

■ Un affront

Lettre adressée à M. Jean Gaulin, président, Ultramar Canada.

JE VIENS de recevoir votre lettre unilingue anglaise, « TOGETHER ! », datée du 26 février 1986. Soyez assuré que, quant à moi, ce sera « together without me ! ».

Ce document publicitaire qui m'est personnellement adressé montre le peu de respect que vous portez au citoyen québécois francophone que je suis. Et dire que nos politiciens « de la privatisation » cherchent à nous démontrer que nos acquis en matière de langue et de bilinguisme n'ont plus besoin d'être protégés !

Vous avez cent ans de retard dans vos relations publiques... Et il n'est pas question que je me laisse ainsi traiter sans riposte : alors je dis adieu à vos stations-service.

— GÉRARD TRÉPANIÉ

Boucherville, le 17 mars.

■ Des états « généraux »

Lettre adressée à M. Gabriel Légaré, président, États généraux sur la qualité de l'éducation

M. ROBERT BLANCHETTE, président de l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES), a bien reçu votre invitation à participer, comme invité d'honneur, à l'ouverture des « états généraux sur la qualité de l'éducation » qui aura lieu le 2 avril 1986.

Il me prie de vous remercier de cette invitation, mais il doit le décliner, comme le Conseil général de notre organisme le juge opportun, pour les raisons qui suivent.

L'AIES, certes, reconnaît le mérite de tous les éducateurs responsables de la tenue des « états généraux ». Cependant, notre organisme déplore vivement qu'on ait négligé d'associer un partenaire comme l'enseignement privé et ses milliers d'éducateurs à la préparation de ces activités de réflexion sur notre système scolaire. [...]

Tristement, nous y voyons une seule explication : les « états généraux » ne sont pas aussi généraux qu'ils s'annoncent. D'ailleurs, la littérature acheminée aux éventuels participants est indicatrice de l'optique dans laquelle on entend aborder cette importante question de l'éducation. Ce ne semble pas être l'école qui soit au centre des préoccupations, mais bien « l'avenir du système public d'enseignement ». Pourtant, quoi qu'on dise et quoi qu'on veuille entendre, le système public n'est pas et ne sera jamais l'École ou l'Éducation.

Notre inquiétude se confirme

dès lors que nous lisons, dans le texte d'ambiance « L'école de demain : autre chose que le retour du balancier », certaines interrogations sur la place de l'école privée. Il apparaît alors ostensiblement que l'opération « états généraux » devrait permettre une remise en question de l'existence de l'enseignement privé. « Il faudra bien un jour que nous fassions un choix clair à ce sujet : doit-on maintenir en place un réseau privé parallèle largement (sic) rivectionné par les deniers publics ? Cela ne risque-t-il pas de constituer une entrave au développement normal du réseau public ? »

Cette manière de poser la question soulève toute espèce d'appréhension. Ceux qui prétendent que les réponses à ces questions n'ont pas été clairement données depuis la réforme scolaire, ne favorisent rien d'autre que le « retour du balancier » pour qu'on entreprenne à nouveau d'alimenter d'inutiles querelles de clocher. [...]

Cette situation nous désole ; nous croyons aussi qu'elle devra bien des sens. Nous comptons cependant sur le dynamisme des participants à vos assises, dont bon nombre d'éducateurs du secteur privé, pour que la question de l'amélioration de l'école soit examinée en toute ouverture d'esprit, de façon novatrice et avec sérieux.

— JACQUES BERTRAND
secrétaire général.
Montréal, 19 mars.

■ Où est le sens des autres ?

Lettre ouverte aux automobilistes québécois.

LE SAMEDI 2 mars dernier, entre 18 h 19 h, un homme de 75 ans est mort sur le bord de l'autoroute 20 parce que vous n'avez pas répondu au SOS placé sur sa voiture.

Cet homme, c'était mon père ! Pendant plus d'une heure, alors qu'il agonisait dans l'eau et la neige, vous êtes passés, à raison de 10 voitures à la seconde. Vous avez continué votre bonhomme de chemin sans vous arrêter, sans même regarder.

Oh, je comprends ! Vous auriez été en retard à votre rendez-vous, au théâtre, au cinéma ou au restaurant.

Où est passé ce sens de l'hospitalité, de l'accueil et de l'entraide dont vous affublent les visiteurs étrangers ? L'égoïsme aurait-il à ce point pris racine en votre cœur que de voir mourir un homme seul sur le bord d'une route ne vous touche plus ?

Par votre manque de considération et de civisme le plus élémentaire, mes enfants sont à jamais privés d'un grand-papa merveilleux.

Je suis reparti dans ma famille avec, au fond du cœur, beaucoup d'amertume et une blessure qui mettra très longtemps à se cicatriser.

Tout ce que je peux espérer maintenant, c'est que cette tendance à l'égoïsme ne soit

pas irréversible et que plus jamais un être humain n'ait à vivre ou à mourir pour le découvrir.

— CHARLOTTE
FORTIER-ROLLAND
Soisy-sur-Seine (France),
le 11 mars.

■ Croire sur parole

DIEU MERCI, le sénateur Jacques Hébert a mis un terme à sa grève de la faim. Bien servi par les médias qui lui ont accordé une importance démesurée, l'extrême droite sénateur a compris que son acte suicidaire le menait à un cul-de-sac et s'est empressé de saisir la perche que lui tendait M. Jean Chrétien.

Le sénateur s'est contenté d'eau seulement pendant 21 jours sans éprouver de malaises. Il faut respecter son intégrité et le croire sur parole puisqu'il le dit, mais il ne faut pas tenter de l'imiter, car le jeune intégral est mortel à plus ou moins brève échéance. M. Hébert est sans doute doué d'une constitution modeste et d'une santé exceptionnelle puisque son jeûne drastique ne semble apparemment pas l'avoir affecté, ni même l'avoir empêché de se livrer à de multiples activités exigeantes avec une fougue et un dynamisme peu communs.

Peut-être a-t-il eu tort de cesser son exhibitionnisme ? Il aurait pu se mériter une citation dans le livre des records mondiaux pour avoir été l'humain qui a survécu le plus longtemps à un jeûne intégral. Les records sont toutefois peu excitants pour les morts.

— AUGUSTIN ROY, M.D.
président,
Corporation professionnelle des
médecins du Québec.
Montréal, 2 avril.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, La-Salle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON A DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR.
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022
Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 1395 par année
795 6 mois
395 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 1455 par année
au Canada = 425 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe enregistrement
numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Il y a des germes d'explosion sociale

MARCEL PEPIN

L'auteur est professeur à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal. Le texte ci-dessous est une lettre adressée au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa.

SI LA DÉCISION de vous écrire m'est venue, c'est que mon inquiétude est grande devant la détérioration du climat social et des nombreuses injustices dont les moins nantis de la société sont encore les plus grandes victimes.

Comme vous le savez peut-être, j'ai, pendant toute ma vie, avec plus ou moins de succès, fait porter tous mes efforts pour aider ceux et celles qui en ont le plus besoin. J'ai toujours combattu les injustices et les profondes inégalités. Or, il me semble que la situation tend à se dégrader, et qu'il y a là germe d'explosion sociale. Vous pouvez y faire quelque chose, si vous en avez la volonté politique.

Pour étayer ma position, je vais aligner un certain nombre de faits connus par tous, bien sûr, mais qu'il est bon de relier les uns aux autres.

Je commence par les salariés du secteur public et parapublic. Vous savez, j'ai une certaine expérience dans ces secteurs. Ils sont au-delà de 300.000 au Québec. Vous leur offrez 3,5 % d'augmentation en apparence, puisqu'il faut déduire de ce chiffre, des coupures sur des avantages sociaux. C'est peu, trop peu, même si vous me direz que les finances du Québec sont dans un état de catastrophe. Depuis 15 ans au Québec, dans ces secteurs, la tendance est à la réduction des écarts salariaux en avantagant les plus basses catégories. Les propositions du gouvernement ne vont plus dans ce sens. C'est un recul qui, il me semble, devrait être corrigé.

Les salariés de ces secteurs ont été très défavorisés par le précédent gouvernement. Ils ont subi des coupures importantes de salaires, c'est bien connu. Ce gouvernement en a payé le prix, puisqu'il a été expulsé du pouvoir. Peut-être n'est-il

pas possible de réparer tous les dégâts salariaux ? Mais, me semble-t-il, on devrait tenir compte de ces coupures pour faire de nouvelles propositions. Vous devez aussi tenir compte des hausses du coût de la vie qui ont été plus fortes que ce que votre gouvernement a offert comme augmentation de salaire.

J'ai été personnellement estomaqué de voir que l'Hydro-Québec recherchait une hausse des tarifs d'électricité de 5,4 %. Comment pouvez-vous, comme gouvernement, augmenter les salaires de 3,5 % (moins les coupures dans les avantages sociaux) et demander à ces mêmes salariés de payer 5,4 % de plus la facture d'électricité ?

Je désire aussi attirer votre attention sur la mise au ban de certains droits fondamentaux pour ces salariés des secteurs public et parapublic. La loi 37, que vous avez hérité du régime précédent, est une mauvaise loi. Votre parti, à l'époque, a voté contre, je pense. Rien ne l'empêche d'en faire une autre, plus respectueuse des droits et libertés. Il y a là une question de démocratie tout court. Si l'on enlève le droit de négocier, le droit de grève, on court vers la mise sur pied d'une société autoritaire. C'est en cela que cette loi est néfaste. Débarrassez-vous-en au plus vite.

Avez-vous remarqué, monsieur le premier ministre, que dans les récents conflits des cols bleus de la Ville de Montréal et de STRSM sur la rive sud, les parties prennent plus de temps à parler entre elles des services essentiels et non du fond des conflits ? Je pense que votre ministre du Travail, M. Paradis, pourrait en témoigner.

Ces dernières semaines, on a assisté à plusieurs arrêts de travail dans des hôpitaux ou autres institutions de même nature. Parfois, il m'a semblé que les causes des conflits n'étaient pas à la mesure des moyens utilisés. Si cela est vrai, et si les salariés se rendent jusqu'à un grève illégale, c'est sans doute qu'il y a un malaise plus profond qu'il faudrait voir de plus près. Je suis sûr que ce n'est pas le Conseil des services essentiels qui pourra être utile pour corriger le fond des choses. Il appliquera des cataplasmes et les questions de fond demeureront.



ses. Il appliquera des cataplasmes et les questions de fond demeureront.

J'ai encore l'occasion de rencontrer beaucoup de salariés des secteurs public et parapublic, que ce soit dans l'éducation, les affaires sociales ou l'administration publique. Le moral n'est pas élevé, les coupures de personnel, les augmentations de tâches, une certaine forme d'insécurité d'emploi, sont des sujets fort débattus. Il serait bon pour vous, utile pour eux, si vous aviez un contact plus direct avec ce monde qui, pour la plupart, ne sont pas les bien nantis de la société.

Mais je ne veux pas insister que sur les secteurs public et parapublic. Il y a d'autres graves problèmes qui se développent. Dans le secteur privé, la situation des salariés n'est pas rose ; ceux-ci ont peur, pour beaucoup, de perdre leur emploi, et leur hausse de salaire est faible.

Dépêchez-vous à hausser le salaire minimum qui est figé à \$4 l'heure depuis octobre 1981. C'est une atteinte à la dignité humaine pour ceux qui sont payés à ce taux.

Évitez que, dans la construction, on en revienne à la période noire que nous avons connue en abolis-

sant le règlement de placement. Il ne faut pas revenir à la loi de la jungle qui a coûté si cher à la société.

Vous avez besoin de revenus aujourd'hui. Prenez-les donc à même les abris fiscaux qu'utilisent ceux qui ont les moyens financiers. Il faut, au nom de l'équité, que tous participent proportionnellement à leur revenu, à l'effort fiscal. Revoyez aussi tout le système de subventions aux entreprises privées. Celles-ci veulent la déréglementation, et en même temps fouiller dans les coffres de l'État.

Trois mesures récentes de votre gouvernement sont très inquiétantes, l'annonce d'un ticket modérateur (ouvert ou camouflé) pour les soins dentaires. Rappelez-vous la lutte menée en 1970 pour avoir un système unique d'assurance-maladie, pour éviter qu'il y ait deux catégories de malades : les riches et les pauvres. Vous avez finalement accepté ce point de vue. Ne revenez pas en arrière, ce serait une autre source d'iniquité.

La deuxième mesure a trait aux jeunes assistés sociaux. Il devrait y avoir d'autres moyens pour créer de l'emploi que d'engager des policiers pour les suivre à la trace.

La troisième a trait à l'indexation des allocations versées aux assistés sociaux. Le gouvernement devrait épargner \$31 millions en les indexant une fois l'an, plutôt qu'à tous les trois mois. \$31 millions, c'est beaucoup d'argent, mais c'est peu par rapport au budget total. À mon avis, c'est là une mesure très mesquine. Vous me direz que cette mesure représente tellement peu pour chacun des assistés sociaux. Ce « peu » pour cette catégorie est important. Un dollar ou deux de plus par mois, cela compte pour ceux et celles qui sont à ce niveau de revenu.

Vous allez être d'accord pour reconnaître que le taux de chômage est très élevé et encore plus grand dans certaines régions du Québec. Les femmes et les jeunes sont particulièrement atteints. Même si les solutions ne sont pas simples, je ne vois pas beaucoup de politiques nouvelles pour apporter des re-

mèdes adéquats. Ce n'est pas en réduisant le personnel, peu importe les secteurs, que l'on augmente l'emploi. Ce n'est pas non plus en créant des emplois fragiles que l'on améliorera de beaucoup la situation.

Les salariés s'appauvrissent depuis quelques années. Les augmentations de salaires ne suffisent plus à combler les hausses du coût de la vie, et les hausses des impôts et des taxes de toutes sortes. À l'avenir, les syndicats devront probablement négocier sur le salaire net et non plus sur le salaire brut. Ceux qui s'enrichissent sont les hauts salariés, en utilisant les abris fiscaux, les détenteurs d'argent qui reçoivent un loyer pour leur argent de 10 % à 11 % (minimum) alors que l'inflation est plus ou moins de 4 %. C'est un bon profit. Il y a aussi un bon nombre de compagnies et les actionnaires de celles-ci qui s'en tirent bien.

À quel niveau la situation deviendrait-elle intolérable pour la population ? Je ne saurais répondre à cette question. Mais faut-il attendre d'en arriver à la confrontation pour opérer un tête-à-queue ? C'est là une responsabilité qui est en partie votre.

Si l'on a déjà « sifflé la fin de la récréation » pour les salariés du Québec, il faut appliquer maintenant la formule au monde des affaires pour que les gouvernements politiques appellent à la raison ceux qui veulent le laisser-faire qui se fait aux dépens du plus grand nombre.

En terminant, je dois vous dire qu'en plus de la crise sociale, vous me semblez en train de ranimer le feu qui sommeille relativement à la langue française. Vous ne pouvez pas revenir à la loi 22, vous devez appliquer la loi 101. Comment pouvez-vous soutenir que la loi 101 serait présumée non constitutionnelle, alors que la règle de droit bien connue, c'est que la loi est tenue pour valide tant que les tribunaux n'en ont pas décidé autrement ? C'est pourtant ce que le procureur général fait en ne poursuivant pas les « délinquants » quant à la langue d'affichage.

La formation : une responsabilité exclusive du Québec

2) Seul un réseau public fort peut assurer aux adultes une formation professionnelle accessible et de qualité

Texte rédigé par l'Institut canadien d'éducation des adultes

LA PROPOSITION fédérale remet en cause le rôle prépondérant du Québec dans le champ de la formation, y compris dans le champ de la formation de la main-d'œuvre et cela, même si tous les intervenants québécois en éducation des adultes (du monde syndical au monde patronal) lui reconnaissent ce rôle. Il s'impose en vertu de la Constitution, bien sûr, mais aussi en vertu du caractère spécifique du marché du travail québécois et des caractéristiques particulières de sa main-d'œuvre (culture, langue, etc.).

La proposition fédérale s'attaque aux mécanismes québécois de planification de la formation de la main-d'œuvre. En projetant d'instituer sa propre structure régionale d'estimation des besoins, le gouvernement fédéral nie au Québec sa suprématie dans la planification de la formation et engage des dépenses doublées inutilement. De plus, en remettant aux « groupes privés » le choix des lieux de formation, Ottawa rend pratiquement impossible au Québec la tâche de planifier le développement de ses ressources humaines.

Ottawa ne garantit aucune participation des travailleurs et des travailleuses à l'élaboration des plans de formation de l'entreprise. Une telle situation risque de centrer les formations uniquement sur les seuls besoins des employeurs.

La proposition fédérale remet en cause la primauté du réseau public d'éducation dans le domaine de la formation de la main-d'œuvre.

En proposant de couper dans les fonds alloués aux coûts de base, le gouvernement fédéral déstabilise l'infrastructure que s'était donnée ici le réseau public pour répondre aux besoins de formation spécifiques des adultes. Par ailleurs, les coupures proposées auront de graves répercussions sur le volume de la forma-



tion dispensée par le réseau. Ottawa cesse donc de contribuer à maintenir le réseau public comme le véhicule privilégié de la formation de la main-d'œuvre. Il crée ainsi un libre marché de la formation, favorisant le foisonnement de centres privés de formation.

Plus fondamentalement, l'approche du gouvernement fédéral remet en question la priorité, qui a toujours été reconnue, à la formation en institution. Désormais, les institutions publiques seront sur le même pied que l'entreprise privée de formation. Le secteur privé se développera non plus en complémentarité, mais en concurrence avec le secteur public et cela, avec le soutien financier de l'État.

Notons, pour terminer qu'en plus de compromettre l'accès des adultes à une formation de qualité, une telle perspective ne tient pas compte des sommes d'argent investies dans le réseau public depuis 1967. L'éclatement des infrastructures du réseau

public exigera qu'on investisse dans d'autres infrastructures. À quel prix ? Qui en assumera le coût ? Les Québécois et les Québécoises devront-ils payer trois fois, quatre fois, cinq fois, les mêmes infrastructures ?

La position de l'ICÉA

L'ICÉA réclame la reconnaissance des pleines responsabilités du Québec et de la primauté du réseau public d'éducation dans le champ de la formation professionnelle des adultes.

L'ICÉA a toujours cru en la responsabilité exclusive du Québec en matière de formation. Plus que jamais, dans un contexte où les politiques éducatives doivent tenir compte de la structure du marché de l'emploi et des caractéristiques particulières de la main-d'œuvre, le Québec a besoin de contrôler ce champ d'intervention afin de pouvoir assumer ses responsabilités en ma-

tière de planification et de gestion des ressources humaines.

C'est pourquoi l'ICÉA invite le nouveau gouvernement à travailler activement à rapatrier ses pleins pouvoirs dans ce domaine et à s'assurer que la négociation actuelle n'entraîne d'aucune façon une diminution du rôle du Québec.

À cet égard, l'enjeu de la négociation actuelle n'est pas seulement le maintien du \$139 millions dans le réseau public d'éducation. Le gouvernement du Québec doit continuer à s'opposer vigoureusement à la mise sur pied par le fédéral de sa propre structure régionale de consultation en formation professionnelle. D'abord une telle structure existe au Québec (les comités consultatifs régionaux). Un dédoublement à ce niveau dans un contexte de restriction budgétaire constitue un gaspillage inadmissible. Sans compter que le gouvernement fédéral confierait la présidence de ces comités aux dé-

putés. On créerait ainsi un terrain privilégié où les intérêts généraux de la société risqueraient fort d'être mis à la remorque d'intérêts particuliers, la formation professionnelle des travailleurs devenant un objet de partisanerie politique.

De plus, le gouvernement du Québec doit continuer à revendiquer la responsabilité de la mise en oeuvre des deux programmes de formation à temps plein de la main-d'œuvre, acquisition des compétences et pénurie en main-d'œuvre et ce, pour les trois raisons suivantes : premièrement, la proposition du gouvernement fédéral ne prévoit aucun mécanisme permettant de juger si les sommes allouées aux entreprises pour la formation de leurs travailleurs seront effectivement réservées à cet usage. Deuxièmement, elle n'offre pas, à la province, les moyens de procéder à une réelle planification de l'utilisation des lieux de formation. Troisièmement, elle ne propose aucun mécanisme de contrôle de l'accessibilité et de la qualité de la formation.

La formation en institution

L'ICÉA est très préoccupé par le sort fait aux institutions publiques dans les nouvelles orientations fédérales. Nous croyons que seul un réseau public fort peut assurer aux adultes du Québec une formation professionnelle accessible et de qualité. Opter pour la concurrence plutôt que pour la complémentarité des lieux de formation crée les conditions d'un foisonnement de lieux privés de formation qui, à moyen terme, coûtera très cher aux travailleuses en emploi ou en recherche d'emploi. De plus, cette orientation enlève au réseau public les moyens de donner aux adultes une réponse

éducative adéquate de qualité. Au contraire, elle l'incite à se calquer sur les pratiques de formation de l'entreprise, conçues pour répondre à ses besoins fonctionnels et non pour former des travailleurs polyvalents et autonomes.

Sur cet aspect, la contre-proposition québécoise sur la formation en institution nous semble, au premier abord, intéressante. Elle reconnaît la primauté du réseau public dans la formation de la main-d'œuvre québécoise, tout en incitant à concevoir des pratiques de formation plus adaptées aux nombreux besoins de formation des adultes en emploi et en recherche d'emploi (« formation sur mesures »).

Afin de permettre au réseau public d'éducation québécois de jouer un rôle dynamique dans la formation de la main-d'œuvre, le gouvernement du Québec devra réévaluer la situation actuelle, en analysant les impacts de l'intégration des adultes avec les jeunes et donc de la perte de spécificité de l'éducation des adultes sur la formation même des adultes et sur les conditions de réalisation d'une politique de formation sur mesure dans le réseau scolaire.



Qui fonda la Nouvelle-France ?

NOTES DE LECTURE

GEORGE TOMBS

★ Bruce G. Trigger, *Natives and Newcomers: Canada's « Heroldic Age » Reconsidered*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985

DANS *Natives and Newcomers*, Bruce Trigger de l'Université McGill réécrit l'évolution des sociétés amérindiennes du nord-est d'Amérique du nord, de leurs origines jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Dès le premier chapitre, il déconstruit et démolit l'image conventionnelle de l'Amérindien dans l'his-

toriographie canadienne, montrant en outre, que, contrairement à ce que l'on a toujours cru, ces sociétés n'étaient pas statiques et n'entretenaient pas de rapports d'infériorité avec les Néo-Français.

Trigger rassemble les recherches de nombreux archéologues (fouilles d'os de castor près du lac St-Clair, d'armes en fer aux villages hurons de l'Ontario actuel, ou, dans l'État de New York, restes d'Iroquoiens atteints par des maladies européennes dès 1550). C'est ainsi que l'auteur rétablit l'équilibre entre Histoire et Préhistoire. Les mœurs de culture littéraire se contentaient de dire, il n'y a pas si longtemps, que seuls les peuples ayant des chroniques écrites pouvaient avoir une véritable histoire. Ainsi, ajoutaient-ils, puisque les Iroquoiens et les Hurons n'avaient jamais mis sur papier leurs expériences, ils n'en étaient, tout simple-

ment, qu'au stade de la préhistoire.

Trigger met en évidence ce préjugé fondamental en faveur des textes, indiquant que, dans le cas des rapports entre les autochtones et les colons européens des Amériques, on a donné plus de crédibilité aux sources écrites des Européens, sources que l'historien pouvait lire à son aise à la bibliothèque.

Bien entendu, dans les *Relations* si patiemment élaborées, les jésuites cherchèrent à enregistrer les coutumes, traditions, moeurs des autochtones. Mais toujours dans l'optique européenne. On peut admirer Lafitau, mais il n'en demeure pas moins qu'il comparait les Iroquoiens aux Grecs de l'Antiquité.

Trigger se concentre moins sur les missionnaires et les administrateurs de la Nouvelle-France, autrefois omniprésents dans les ouvrages

d'histoire, que sur les marchands et les employés dans la traite des fourrures, ceux notamment qui avaient des contacts directs avec les autochtones (échanges commerciaux, culturels et matrimoniaux aussi bien, hélas, qu'échanges mortels de microbes). L'auteur montre à quel point ces maladies dévastèrent la population autochtone, entraînant non seulement la disparition de communautés entières, mais aussi une crise spirituelle, un renouveau désespéré de la foi traditionnelle.

C'est ainsi que le lecteur pourra se faire une idée du traumatisme énorme que fut la colonisation d'une part du continent, et d'autre part des esprits qui l'habitaient. Par cet ouvrage, Trigger cherche à décoloniser le lecteur, pour que ce dernier puisse apprécier la richesse des sociétés amérindiennes.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 844-3361
	OU
	(514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4645
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

Éducation

Au Conseil supérieur de l'Éducation, il n'est tenu que de soumettre les règlements formels qui régissent le système d'enseignement. Rien ne l'oblige à solliciter l'avis du Conseil sur ses projets de politiques, même s'il entendait chambarder totalement le système.

La Société canadienne du stress organise une nouvelle session de six semaines intitulée « Combattre les effets nuisibles du stress et de l'angoisse ».

L'Association des étudiants de l'école des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia commande une conférence publique intitulée « Réflexions sur le rapport Macdonald ».

Le céramiste-sculpteur Réjean Gagnon expose ses plus récentes créations jusqu'au 4 mai à la maison de la Culture de Maisonneuve.

Désir-Amour, mouvement à but non lucratif s'adressant à ceux qui désirent vivre une soirée de partage, vous convie tous les jeudis soirs au 1228, rue Green, angle Papineau, à Longueuil, au sous-sol de la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde.

Le Mouvement québécois canadien vous invite à la projection de la vidéo Accueillir les extra-terrestres et à un souper-causerie « Une religion athée ».

Suicide-Action Montréal, le seul centre de prévention du suicide de la région, a un urgent besoin de bénévoles francophones et anglophones pour oeuvrer au sein de l'équipe d'intervention téléphonique.

nouveau, on ne tarit pas d'éloges sur les travaux du Conseil des universités, sur ses avis « éclairés », « précis », « utiles », « pondérés », et autres synonymes de la sagesse pure.

« La coordination des programmes et des enseignements, ça se règle en grande partie ici », dit M. Jacques Lécuyer, président du Conseil des universités, en alléguant l'autonomie des universités, qui oblige le ministre à laisser aller un peu de son pouvoir décisionnel.

Le Conseil des collèges est une « intelligence du réseau » qui aide le ministre à prendre les bonnes décisions, dit pour sa part son président, M. Yvon Morin.

En pratique, malgré des désaccords budgétaires réguliers, les relations entre les conseils spécialisés et le ministère sont excellentes. Du côté du gouvernement, l'ancien et le

sionnel des cégéps; il produira sous peu son premier rapport annuel sur les politiques d'évaluation des collèges, un examen régulier qui permettra au gouvernement comme au public de juger de leur performance.

La quasi-communauté d'intérêts qui s'installe entre le ministère et ce genre de conseils ne le gêne pas. M. Lécuyer rappelle qu'en 1981, à la fin de la période de croissance, son Conseil a émis un avis budgétaire que les universités ont fort mal reçu, puisqu'il soulignait leur richesse relative.

La loi maintient le Conseil supérieur de l'Éducation à plus grande distance.

L'histoire est toute autre pour le Conseil supérieur de l'Éducation, que la loi a maintenu beaucoup plus à distance et qui semble bien loin de ce genre de complexité avec le ministère.

M. Fernand Toussaint, qui fut directeur général du secrétariat du CSE de 1981 à 1984, rappelle que le Conseil a connu une période très influente à ses tous débuts, quand le ministère de l'Éducation se construisait et produisait des lois et règlements en quantité.

Il est difficile de mesurer l'influence de ce genre de textes, mais le CSE, encore aujourd'hui, est convaincu qu'ils sont un « point de référence », qu'ils jouent un rôle dans l'évolution des idées.

Table ronde organisée par le Club des relations internationales de l'Université de Montréal, pavillon 3200 rue Jean-Briant. Rendez-vous de midi à 13 h 30.

M. Claude Ryan semble souhaiter ce genre d'interventions. Il défie sa liste: l'enseignement des sciences et des mathématiques, celui de l'histoire nationale au primaire, celui de l'anglais langue seconde, etc.

Mais il n'a pas particulièrement prisé, par ailleurs, un avis plus politique que le Conseil lui a transmis en février pour s'inquiéter du blocage de la restructuration scolaire à Montréal, et conseiller au gouvernement de solliciter un amendement à la constitution canadienne pour en finir.

Il y a de la tension dans l'air, comme il y en a eu tout au long de l'histoire du CSE, le plus violent conflit ayant éclaté entre M. Claude Benjamin, président du Conseil entre 1980 et 1984, dont M. Yves Bérubé a refusé de renouveler le mandat malgré le soutien général qu'il recevait.

M. Benjamin explique qu'il cherchait à « coller aux besoins du milieu », et que ses avis, dont celui sur la condition enseignante qui lui valut son limogeage, se voulaient un amalgame des aspirations générales du milieu, des usagers du système, « et du know-how d'experts ».

3 avril par la PC et l'AP

- 1982: le premier ministre britannique Margaret Thatcher envoie une importante force navale aux Malouines après l'invasion de l'archipel par l'Argentine.
1979: exécution de l'ancien premier ministre pakistanais Ali Bhutto, renversé 21 mois plus tôt.
1972: Charlie Chaplin revient en triomphe aux États-Unis après 20 ans d'exil.
1959: Ingrid Bergman revient à Hollywood après une absence de près de dix années.
1948: les États-Unis accordent un prêt de \$5.33 milliards à 16 pays européens.
1936: Bruno Hauptmann, reconnu coupable de l'enlèvement et du meurtre du bébé Lindbergh, est exécuté sur la chaise électrique.
1930: mort de la grande cantatrice québécoise Albani (Emma Lajeunesse) à Londres à l'âge de 77 ans.
1922: Staline est nommé secrétaire du Parti communiste soviétique.
1902: une explosion détruit une douzaine d'hôtels du bord de mer à Atlantic City.
1882: le hors la loi Jessie James est tué d'une balle dans le dos par son cousin, Bob Ford.
1860: naissance du Pony Express aux États-Unis.

du milieu. Il aurait voulu qu'on lui dise comment gérer ces ressources limitées, qu'on lui suggère des arbitrages budgétaires — couper ici pour allouer là —, qu'on l'aide en amont plutôt que de le juger en aval.

Certains réclament aujourd'hui plus de pouvoirs pour le Conseil supérieur. D'autres, comme son président, craignent qu'il devienne un rouage du système.

En somme, il aurait voulu que le CSE se conduise comme le Conseil des universités, ce qui n'est pas à proprement parler l'esprit de sa loi constitutive. Mais pourrait-il être réformé de façon à le faire? Les avis divergent radicalement.

que le ministre devrait obligatoirement consulter le Conseil sur ses projets de politiques, et non uniquement sur ses règlements.

Au Conseil, même si on vient de publier un avis général non-sollicité sur les règles budgétaires, M. Lucier croit que ce serait un « détournement de vocation » que le CSE tende à devenir, à son tour, un rouage du système. Il tient d'abord à sa « vision sapientiale, plus large, au-delà des technicalités ».

Impossible, donc, de dégager des idées claires ou un consensus sur le rôle du CSE, ou son influence réelle. En attendant, il continue à faire un peu de tout, en se remettant d'une crise politique majeure qui s'est résorbée sans vraiment se régler.

AUJOURD'HUI

La Société canadienne du stress organise une nouvelle session de six semaines intitulée « Combattre les effets nuisibles du stress et de l'angoisse ».

L'Association des étudiants de l'école des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia commande une conférence publique intitulée « Réflexions sur le rapport Macdonald ».

Le céramiste-sculpteur Réjean Gagnon expose ses plus récentes créations jusqu'au 4 mai à la maison de la Culture de Maisonneuve.

Désir-Amour, mouvement à but non lucratif s'adressant à ceux qui désirent vivre une soirée de partage, vous convie tous les jeudis soirs au 1228, rue Green, angle Papineau, à Longueuil, au sous-sol de la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde.

Le Mouvement québécois canadien vous invite à la projection de la vidéo Accueillir les extra-terrestres et à un souper-causerie « Une religion athée ».

bureau 200.522-4916.

De 19 h 30 à 21 h 30, Sentiers de foi tient sa septième rencontre mensuelle. Ces rencontres ont pour but d'aborder divers aspects de la foi chrétienne.

Au bas de l'échelle, un groupe populaire voué à la défense des travailleurs non syndiqués, vous offre les services suivants: tous les mardis soirs à 18 h et les jeudis matins à 9 h 30, des rencontres d'information afin de vous aider, non seulement à connaître vos droits, mais aussi à vous aider à rédiger vos plaintes.

L'agence de voyages Anik, affiliée au Centre Immaculée-Conception, tiendra une réunion d'information à 19 h 30 au Centre (4265 rue Papineau) sur un voyage qui aura lieu du 17 au 31 mai en Espagne et au Maroc.

Dans le cadre de sa tournée canadienne, organisée par l'École nationale d'administration publique, M. Florin Aftalion, professeur de finance à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales de Paris, prononcera une conférence à l'ÉnaP-Québec (945, avenue Wolfe, à Sainte-Foy) à 16 h 30, salle C-2313.

Table ronde organisée par le Club des relations internationales de l'Université de Montréal, pavillon 3200 rue Jean-Briant. Rendez-vous de midi à 13 h 30.

CINEMA

- ASTRE I: (327-5001) — "The money pit" 7 h, 8 h 45
ASTRE II: — "Runaway train" 7 h, 9 h
ASTRE III: — "House" 7 h 15, 9 h
ASTRE IV: — "Rocky 4" 7 h, 8 h 45
BERRI I: (288-2115) — "Trois hommes et un couffin" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 35
BERRI II: — "Tangos, l'œil de Gardel" 12 h, 2 h 15, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45
BERRI III: — "Rouge baiser" 12 h 30, 2 h 45, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45
BERRI IV: — "Pouvoir intime" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h
BERRI V: — "La cage aux folles 3" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Money pit" 12 h, 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 30
BONAVENTURE II: — "F.X." 7 h, 9 h 10 — "Care bares 11" 12 h 10, 1 h 45, 3 h 20, 4 h 55
BROSSARD I: (465-5906) — "Toby" 7 h, 9 h
BROSSARD II: (465-5906) — "Souvenirs d'Afrique" 8 h
BROSSARD III: — "The house" 7 h 30, 9 h 30
CINEMA CAPITOL: (849-0041) — "L'honneur de Prizzi" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 30
CINEMA CHATEAUGUY II: (698-0141) — "Money pit" 7 h 15, 9 h
CINEMA CHATEAUGUY III: — "House" 7 h 15, 9 h 15
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Trois hommes et un couffin" 7 h 10, 9 h 10
CHAMPLAIN I: (524-1685) — "Chorus line, le film" 7 h 20, 9 h 30
CHAMPLAIN II: — "Toby" 7 h, 9 h

- CINEMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — "Carmen" 7 h — "Stranger than paradise" 8 h 15 — "Jagged edge" 9 h 30 — "Utu" 9 h 45
CINEMA DE PARIS: (875-1882) — "The house" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINEMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (526-3238) — "The young and the hungry" 1 h, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINEMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — "Le journal de Groum" — "La grève d'alimentation" 18 h 35 — "Le cuirassé Potemkine" 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Quiet earth" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX II: — "Rad" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 — "F.X." 9 h 15
CINÉPLEX III: — "Delta Force" 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — "Cross roads" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX V: — "Back to the future" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h 30
CINÉPLEX VI: — "Trip to Buffalo" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h 30
CINÉPLEX VII: — "An official story" 2 h, 4 h, 3 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — "Runaway train" 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX IX: — "Kiss of the spider woman" 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
CINEMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Retour vers le futur" 1 h, 5 h 05, 9 h 10 — "Comment claquer un million" 3 h 10, 7 h 15
CINEMA MONTRÉAL II: — "Les gonies" 12 h, 4 h, 7 h 50 — "Histoire sans fin" 2 h

- 10 h 05, 10 h
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — "Sol-le-nulle" 13 h, 15 h 30, 18 h 10, 20 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Les filles du tonnerre" 12 h 05, 15 h 15, 18 h 25, 21 h 35 — "Une joyeuse partie" 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Retour vers le futur" 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Rocky 4" 12 h 30, 14 h 15, 16 h 17, 18 h 45, 19 h 30, 21 h 15
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — "La symphonie interminable" 20 h 30, (1 a 6 av. 6 h)
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — "1 plus 1" 19 h, 9 h — "Boccaccio 70" 20 h 45
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Souvenirs d'Afrique" 8 h
DAUPHIN I: (721-6060) — "Brazil" 7 h — "Le diable de la mer araignée" 9 h 45
DAUPHIN II: "Trois hommes et un couffin" 7 h 15, 9 h 15
DORVAL I: (631-8587) — "Police academy 111" 6 h 15, 8 h 15, 9 h 45
DORVAL II: "Pretty in pink" 7 h 15, 9 h 20
DORVAL III: "The color purple" 6 h 05, 9 h
DÉCARIE I: (341-3190) — "Money pit" 7 h, 9 h
DÉCARIE II: — "Out of Africa" 8 h 30 — "Care bares" 6 h 30
ÉLYSEE I: (631-8587) — "Ran" 8 h 10
ÉLYSEE II: — "Cocoon" 7 h 10, 9 h 15
FAIRVIEW I: (697-8095) — "April fool's day" 6 h, 7 h 50, 9 h 40
FAIRVIEW II: — "Sleeping beauty" 6 h 25, 7 h 55, 9 h 25
GREENFIELD I: (671-6129) — "Police academy 111" 6 h 15, 8 h, 9 h 45
GREENFIELD 2: — "Don Camillo" 7 h 05, 9 h

- 25
GREENFIELD 3: — "Sleeping beauty" 6 h 25, 7 h 55, 9 h 25
IMPERIALE: (288-7102) — "Sleeping beauty" 12 h 15, 1 h 45, 3 h 20, 4 h 45, 6 h 25, 7 h 55, 9 h 25
JEAN-TALON: (725-7000) — "Retour vers le futur" 7 h 15, 9 h 45
KENT I: (499-9077) — "Police academy 111" 6 h 15, 8 h, 9 h 45
KENT II: — "Ginger et Fred" 7 h 15, 9 h 35
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Julius et Jim" 7 h — "Elles sont toutes ces publicités" 7 h 15 — "Vivement dimanche" 9 h 15 — "Abe Sada ou l'emprise des sens" 9 h 30
LAVAL I: (688-7776) — "Police academy 111" 6 h 15, 8 h, 9 h 45
LAVAL II: "Don Camillo" 7 h 05, 9 h 25
LAVAL III: — "Le diable du Nil" 7 h, 9 h 10
LAVAL IV: — "La belle au bois dormant" 6 h 25, 7 h 55, 9 h 25
LAVAL V: — "Gung Ho" 7 h 15, 9 h 25
LAVAL-ODEON I: (687-5207) — "Souvenirs d'Afrique" 8 h
LAVAL-ODEON II: — "Toby" 7 h 30, 9 h 30
LOEWS I: (861-7437) — "Police academy 111" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
LOEWS II: — "The Color Purple" 12 h 15, 3 h 10, 6 h 05, 9 h
LOEWS III: — "Lucas" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30
LOEWS IV: — "Down and out in B.H." 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 6 h 50, 9 h
LOEWS V: — "Jewel of the Nile" 12 h 55, 3 h 05, 7 h 10, 9 h 15
MERCIER: (255-6224) — "Souvenirs d'Afrique" 8 h
LE MILIEU: (277-5789) — "Shining, l'enfant-lumière" 7 h 15, 9 h 30 — "Le million tout-puissant" 7 h, 9 h

- OUTREMONT: (277-4145) — "Cocaine" 7 h 15 — "New York, 42e rue" 9 h 30
PALACE I: (888-8891) — "Gung Ho" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PALACE II: — "9½ weeks" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PALACE III: — "Highlanders" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
PALACE IV: — "Wild cats" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PALACE V: — "Pretty in pink" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PALACE VI: — "April fool's day" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PARADIS I: — "Toby" 8 h 45 — "Mariage du siècle" 7 h
PARADIS II: — "La cage aux folles 3" 7 h 15, 9 h
PARADIS III: — "Retour vers le futur" 7 h, 9 h 10
CINEMA PARALLÈLE: (843-6001) — "Lettre à un ami" 19 h 30, 21 h 30 (28 mars au 18 avril)
PARISIEN I: (868-3856) — "Don Camillo" 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25
PARISIEN II: — "Anne Trister" 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
PARISIEN III: — "Profs" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARISIEN IV: — "Ginger et Fred" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
PARISIEN V: — "Le diable du Nil" 12 h 25, 2 h 30, 4 h 40, 6 h 50, 9 h
PLACE LONGUEUIL: (679-7451) — "Pouvoir intime" 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II: — "Trois hommes et un couffin" 7 h 10, 9 h 15 — "Opération beurre de pinottes" 1 h
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Just between friends" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 50
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Out of Africa" 2 h, 6 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Brazil" 2 h, 6 h, 9 h
PLACE DU CANADA: (881-4595) — "Hannah and her sisters" 7 h, 9 h 15
PLACE DU PARC I: (844-9470) — "La belle au bois dormant" 12 h 15, 1 h 45, 3 h 20, 4 h 45, 6 h 25, 7 h 55, 9 h 25
PLACE DU PARC II: "Down and out in B.H." 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE DU PARC III: "Les héritiers" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "La première aventure de Sherlock Holmes" 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h
SAINT-DENIS II: — "Vampire... vous avez dit vampire" 13 h 05, 15 h, 17 h, 20 h 55 — "Runaway" 15 h 05, 19 h
VERSAILLES I: (383-7880) — "Don Camillo" 7 h 05, 9 h 25
VERSAILLES II: — "Le diable du Nil" 7 h, 9 h 10
VERSAILLES III: — "La belle au bois dormant" 6 h 25, 7 h 55, 9 h 25
L'HERMITAGE: (388-5577) — "Histoire officielle" 2 h, 7 h, 9 h 30
LE TIT CINÉMA: (931-2477) — "The color purple" 6 h 05, 9 h
YORK: (937-8978) — "Pretty in pink" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

TELEVISION

Table with columns for time slots (12.00, 12.30, 13.00, 13.30, 14.30, 15.30, 16.30, 17.00, 18.00, 18.26, 18.29, 18.30, 19.00, 19.30, 20.00, 20.30, 21.00, 21.30, 22.00, 22.30, 23.00, 23.30, 24.00) and program titles.

Table with columns for time slots (12.00, 13.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 20.00, 21.00, 22.00, 23.00, 24.00) and program titles.

SUR SCENE

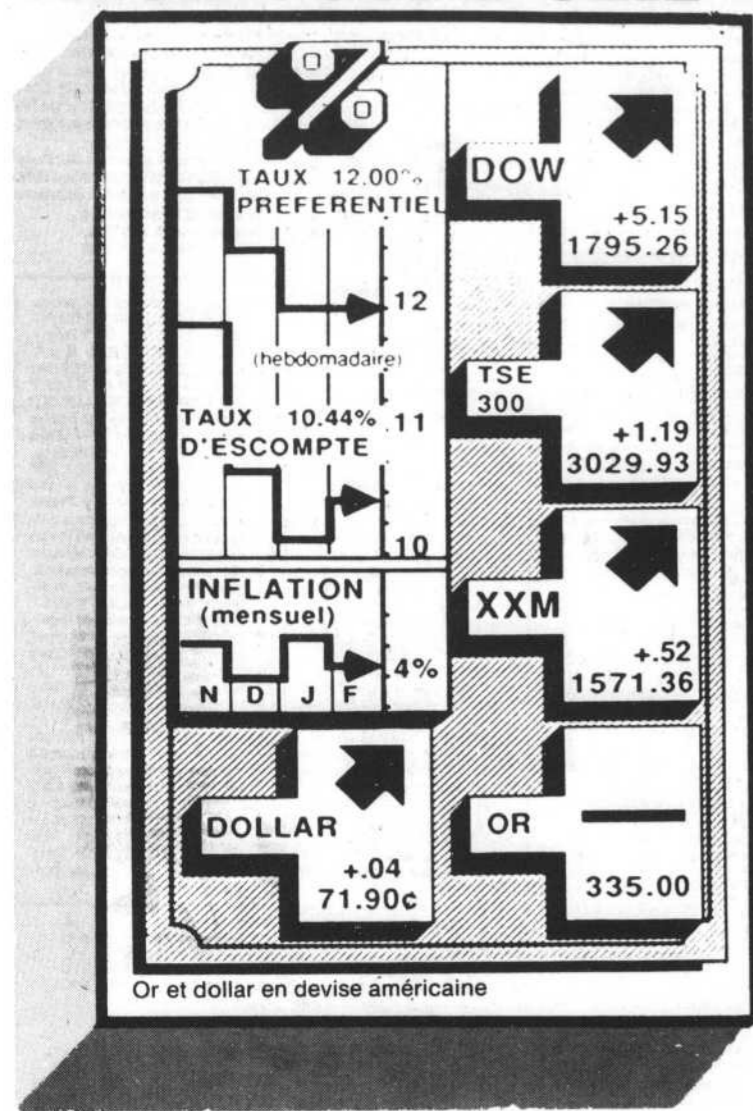
L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Jam (842-2003) — Jazz tous les soirs, spectacles à 10 h, 11 h 30 et 00 h 45 — Les lundis soirs Jam Session avec Cisco Normand
ATRIUM DE LA MAISON ALCAZAR: Montréal — Susan Elliott, Tom, Susan Elliott, flûte, Michel Bédard, guitare, et Roy Eastman, basse, le 3 avril, de 12h à 13h 30
AUDITORIUM DU PAVILLON LAFONTAINE: 1301 est rue Sherbrooke, Montréal — "Ultrasol" de Pierre A. Larocque, par Opéra-Fête, du 3 au 13 avril, et du 23 au 27 avril, du mar. au ven. de 20h à 24h
BAR 2080: 2080 rue Clark, MtL (285-0007) — Jazz tous les soirs — Michael Gauthier, guitariste de jazz, en spectacle, du jeu au dim, à compter de 22h
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE: 1700 St-Denis, Montréal — Concert des étudiants compositeurs, classe de Gilles Tremblay, le 3 avril à 21h
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, MtL (842-2808) — Spectacle Marie-Pierre Quinlan, pianiste, tous les soirs, du lun. au ven. de 17h à 20h
AU BUSINESS: 3500 St-Laurent, Montréal (849-3988) — Flash Light, installation/environnement de Pierre Pélissier, à compter du 3 avril, de 21h à 03h
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — 26 bis, impasse du colonel Foisy, de René-Daniel Dubois, m. en s. Jean-Marie Lelièvre, du 19 mars au 26 avril, mar. au sam. à 20h
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, MtL (842-8620) — De la Belle Otero à Carmen, nouveau spectacle de danses espagnoles de Sonia Del Rio, sur des œuvres de Purcell, Lopez, J. M. et Bizet, tous les mardis et jeudis soirs à 21h
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, MtL (845-4932) — « Classe terminée », d'après René de Obaldia, m. en s. Joel Da Silva, du 3 au 12 avril à 20h — « La voix Ferré ou le chant du hibou » spectacle de Philippe Noireaut, du 19 mars au 6 avril, du mer. à 22h
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, MtL (845-5447) — Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h à 03h — Fête nationale du Sénégal, avec Jam de Tom-tam, le 3 avril à 21h 30
CLUB MILES: 1200 Blvd. 7081-4656 — Tous les soirs l'Ensemble Elder Légar, à 17h 30
CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE DE MONTRÉAL: 100 est rue Notre-Dame, Montréal (873-4031) — Salle Germaine Malpas: Concert-midi, récital de piano, classe de Lise Boucher, le 3 avril à 12h — Salle Germaine Malpas: Ensemble de musique de chambre, classe de Bernard Jean, le 3 avril, à 20h
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955) — Blues Session du mer. au sam. 1ère partie:

Bob Harrison Blues Band — 2e partie: le 3 avril, Mario, à 21h 30
LE GRAND HOTEL: 777 Université, MtL (879-1370) — Bar Tour de Ville: Le groupe « Transfert » du mar. au dim. jusqu'au 6 avril à 21h
LE GYMNASÉ: 75 St-Georges-Etienne, Cartier sec 204, Montréal — Les jeudis du GIM, spectacle de Gérald-Charles Valente, les 3 et 10 avril à 19h 30
HOTEL MERIDIEN: 400 avenue Desjardins, MtL (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h à 20h — Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h à 24h
HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656) — Charles Boussoin, lun. au ven. 17h à 21h — Carol Parisien, mer. au sam. 21h à 01h
LA CROISSETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000) — Marie-Andrée Ostiguy, pianiste, du dim. au ven. 19h à 23h
L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal — « Organisme adulte échappé du zoo » recueil de monologues de Franca Rame et Dario Fo, m. en s. Pierre-Olivier Fournier, du 2 au 22 avril à 20h 30
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166) — La Manufacture présente « Something red » version française, du 4 avril au 17 mai, du mar. au dim. 20h 30
LE MILIEU: 5380 St-Laurent, Montréal (277-5789) — Les Roger en spectacle jusqu'au 5 avril, jeu ven. 20h, sam. 19h et 22h
L'ENTRACTE: 74 rue Principale, Granby (375-2060) — Dominique Guinon, chansonnier, interprète, les jeu ven sam
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, MtL — Billy J. Kramer en spectacle du 1 au 5 avril, du mar. au sam. 20h
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — John Sheer, pianiste-amateur, du lun. au sam. de 21h à 02h
MAISON DES ARTS DE LAVAL: 1395 ouest Boul. de la Concorde, Laval — La compagnie de Lise Boucher présente « Un fil à la patte » de Georges Feydeau, 3 au 6 avril à 20h
MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal — Les élèves de la section animation de l'École Nationale de théâtre présentent « Red Noses » de Peter Barnes, du 1 au 5 avril à 20h
OULIURE: 725 Côte d'Abraham, Montréal (529-3775) — Orchestre Vision Percussion, le 3 avril à 20h
PLAYER'S THEATRE: 3480 McTavish, Montréal (392-8889) — « Crimes of the heart » de Beth Henley, du 2 au 12 avril

RISSING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, MtL (861-0657) — Printemps en reggae, du 3 au 5 avril, avec Jah Cutta and The Determination Band
LE REINE ELIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Irma la douce » comédie musicale, à compter du 3 avril, du mer. au dim.
SALLE ANDRÉ MATHIEU: Collège Montmorency, 475 Boul. de l'Avenir, Laval (661-1610) — Les Grands Explorateurs présentent « L'Inde fabuleuse » le 3 avril, à 20h
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112) — Card-Charles Valente, St-Paul Chamber Orchestra, les 3 et 4 avril à 21h
SALLE POLLACK: 555 ouest rue Sherbrooke, MtL — Musique de chambre, quatuors de cordes, trios — piano et trio de flûte, le 3 avril, 17h, et 20h
SALLE SAINT-LOUIS-DE-FRANÇOIS: 3767 Berri, Montréal (845-5211) — La Ya Ya Show, revue musicale de Lorraine Beaudry, rappelant les années 60, musique et chansons, du 1 au 19 avril, du mar. au ven. 20h, sam. 17h, et 21h
SPECTRIUM: 318 ouest rue Ste-Catherine, Montréal (861-5851) — « In the heart of the blues » Festival international de jazz de Montréal, les 3-4-5 avril à 19h 30
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211) — « Les baleines » de Jean-Raymond Marcoux, les 3-4-5 et 10-11-12 avril à 20h 30
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, MtL (288-3161) — « Master Class » de David Pownall, du 13 mars au 8 avril, mar. au ven. 20h, matinales les 30, 14h, et le dim. 6 avril à 14h
THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Montréal (277-0806) — Le Théâtre Sans Rideau présente « Le mari de Grégoire ou la fin d'un travesti » de Simon Patacki-Matveiev, m. en s. Gerard Duval, du 3 au 26 avril, du jeu au sam. à 20h
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest rue Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « Un chapeau de paille d'Italie, de Eugène Labiche, m. en s. Daniel Rousseau, à compter du 13 mars, du mar. au ven. 20h, le 27 et 21h
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Carbonneau et le chat » de John Thomas McDonough, m. en s. Paul Hébert, du 4 au 12 avril, mer. 20h, sam. 17h et 21h
THÉÂTRE DE MUSIQUE PELLETIER: 4353 est rue Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — « Une brosse » de Jean Barbeau, m. en s. Daniel Rousseau, du 4 avril au 10 mai, les ven. et sam. à 20h 30
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « La visite des sauvages » de André Gauthier, m. en s. Lorraine Pinta, à compter du 9 avril, ven. 20h, sam. 17h et 21h
THÉÂTRE DU RIDEAU VEUT: 4664 St-Denis, MtL (844-1793) — « Les papiers d'asperm » de Henry James, adaptation de Marguerite Duras, m. en s. Fran-

çois Barbeau, du 4 mars au 5 avril, mar. au ven. 20h, sam. 17h et 21h, dim. 15h
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS: 4530 rue Papineau, Montréal (526-2527) — « J'marie pas, j'ais une sœur » de Serge Hamelin, m. en s. Normand Gélinas, du 1 avril au 3 mai, du mar. au ven. 20h, le sam. 19h
THÉÂTRE ZOOPIS: 10 ouest rue Ontario, Montréal (844-5128) — « A la recherche de M. de Jacques Bélanger et Marie-Hélène Letendre, du 2 au 19 avril, du mer. au sam. 21h
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B-421: Récital de piano, Philipe Ostiguy et Yves Marin, 3 avril à 17h — Salle B-484: Récital de cor, Sylvie Pothier, le 3 avril à 17h — Salle B-421: Récital de violon, classe

EN UN COUP D'OEIL



Le bénéfice net affiche une hausse de 18 %

Montréal Trust prépare une acquisition

JOCELIN DUMAS

Poursuivant une forte croissance sur la lancée de sa restructuration financière de 1983, Montréal Trust a réalisé un bénéfice net de \$ 18.4 millions pour l'exercice financier 1985, soit une augmentation de 18 % par rapport aux \$ 15.6 millions réalisés l'année précédente. « Nous prévoyons une forte croissance de nos bénéfices pour l'année 1986, comme le montreront les résultats du premier trimestre », a renchéri hier M. Robert Gratton, président du conseil et chef de la direction, à l'issue de la 96e assemblée annuelle des actionnaires.

Le total des revenus de Montréal Trust, contrôlée à 55 % par la Corporation Financière Power, a atteint \$ 409.5 millions l'an dernier en regard de \$ 338.9 millions en 1984. Le bénéfice net par action s'est par ailleurs chiffré à \$ 1.50 comparativement à \$ 1.35.

Pour la quatrième année consécutive, l'actif de la société a enregistré une croissance supérieure à 20 % pour atteindre \$ 3.1 milliards, soit une hausse de 23 % par rapport à l'an dernier. Le total des biens administrés se chiffre maintenant à \$ 24.2 milliards.

Dans son allocution, M. Gratton a indiqué que les bénéfices provenaient en grande partie des activités d'intermédiaire financier de la société et des activités immobilières,

Emission publique de Montréal Trust en 1985

(\$ millions)

Au Canada	
Débitures à 99 ans	\$ 60.0
Débitures à cinq ans	\$ 30.0
Avec bons de souscription	\$ 29.5
En Europe	
Débitures à cinq ans	\$ 50.0
Débitures à 12 ans	\$ 65.0
En Europe en février 1986	
Débitures à cinq ans	\$ 50.0



M. Robert Gratton, président du conseil et chef de la direction

dont les revenus ont enregistré des augmentations respectives de 23.4 % et 34.7 % par rapport à l'an dernier.

Il a de plus précisé qu'un des changements les plus significatifs au bilan est survenu au niveau des fonds permanents de la société. En effet, afin de poursuivre ses objectifs de croissance, Montréal Trust a augmenté de plus de \$ 100 millions ses fonds permanents, qui se chiffraient à \$ 265 millions le 31 décembre 1985 comparativement à \$ 164 millions le 31 décembre 1984.

Depuis 1982, le capital permanent de Montréal Trust a pratiquement quadruplé pour enregistrer une augmentation de \$ 195 millions.

« Avec ses caractéristiques actuelles, Montréal Trust peut continuer à être rentable », indiquait M. Gratton, mais « nous avons profité du climat propice des marchés financiers pour lever du capital en anticipation de besoins futurs, ce qui inclut d'éventuelles acquisitions ».

Il est toutefois bien difficile de dire laquelle des sociétés de fiducie au nom bien connu pourrait intéresser Montréal Trust, nous indiquait pour sa part M. Thomas Starkey, un analyste spécialisé du secteur des services financiers pour la firme de courtage torontoise Capital Group.

M. Starkey est loin d'être certain que M. Paul Desmarais, le grand patron du Groupe Power qui contrôle indirectement Montréal Trust, soit prêt à payer le gros prix pour une ac-

Voir page 11 : Montréal Trust

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

LA MUTUELLE DU CANADA ACQUIERT LA WESTERN STATES LIFE

La Mutuelle du Canada, par l'entremise de sa filiale de Milwaukee, l'Association Life Insurance Company, a fait hier l'acquisition de la totalité des actions de la Western States Life Insurance Company de Fargo, Dakota du Nord, en fusionnant cette dernière à une filiale de l'Association Life.

Le prix unitaire des actions s'élève à \$ US 16.25 et l'investissement total de la Mutuelle du Canada se chiffre à \$ US 54 millions. L'exploitation de la Western States Life se poursuivra du siège social à Fargo, sous la direction du président et directeur général, M. Dale Haakenstad. Le conseil d'administration comprend quatre nouveaux administrateurs, des cadres de la Mutuelle du Canada, et est présidé par M. Robert Astley, vice-président administratif de la Mutuelle du Canada et président du conseil d'administration de l'Association Life.

Bell Canada émet pour \$ 150 millions

Bell Canada a annoncé hier une émission de débiteures en Europe pour un montant de \$ 150 millions. Les débiteures, série DR, portant la date du 6 mai 1986 et venant à échéance le 6 mai 2006, seront offertes à 100 1/4 % et leur taux d'intérêt nominal annuel sera de 9 3/4 %.

L'émission sera souscrite par un groupe de courtiers en valeurs mobilières dirigé par l'Union Bank of Switzerland (Securities) Limited. Le produit de l'émission servira à payer en partie les dépenses en capital de Bell Canada et à accroître le fonds de caisse.

Gulf finalise la vente de sa raffinerie d'Edmonton à Petro-Canada

La société Gulf Canada a annoncé hier qu'elle avait vendu sa raffinerie d'Edmonton à Petro-Canada Inc. ; cette opération entre en vigueur à la fermeture des bureaux le 31 mars 1986. L'achat de la raffinerie fait suite à un accord conclu en août 1985 entre Gulf et Petro-Canada et en vertu duquel Petro-Canada Inc. allait se porter acquéreur des activités de raffinage, de distribution et de marketing de Gulf situées dans l'Ouest du Canada, en Ontario, dans le Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les éléments d'actif autres que la raffinerie ont été achetés le 3 septembre 1985. L'accord conclu en août dernier stipulait que la vente de la raffinerie suivrait la dissolution le 3 mars 1986 de Gulf Canada Resources Partnership — une société de personnes formée de Gulf Canada Corporation, de deux de ses filiales en propriété exclusive et de Norcen Energy Resources Limited. Le prix de vente était de \$ 275 millions plus le fonds de roulement correspondant.

Biotech perd un vice-président

Biotech Électronique Ltée de Montréal annonce que M. Harald Mueller a démissionné de ses fonctions de vice-président exécutif et administrateur de la compagnie en vue d'établir une entreprise personnelle.

Rogers change de raison sociale

La société Rogers Cablesystems Inc. de Toronto a annoncé que lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires qui s'est déroulée hier, le changement de raison sociale de la société pour Rogers Communications Inc. avait été approuvé. La nouvelle raison sociale reflète davantage la diversité des activités commerciales de la société. De plus, les actionnaires ont également autorisé une modification aux actes constitutifs de la société, afin de rendre les actions de catégorie A, avec droit de vote, convertibles en actions de catégorie B, sans droit de vote, à raison de une pour une. Ces modifications entrent en vigueur immédiatement.

Cascades finalise l'achat d'une usine

Cascades Inc. annonce qu'elle a fait l'acquisition définitive hier, par l'entremise d'une filiale, Cascades (Joliette) Inc., d'une usine de papier pour toitures, propriété de la Compagnie de gypse du Canada Limitée. Le prix de la transaction n'a pas été divulgué, mais Cascades entend y faire des investissements de l'ordre d'un million de dollars de manière à permettre des améliorations de machineries et équipements qui auront pour résultat d'augmenter la capacité de production.

Volcano prévoit doubler son chiffre d'affaires en 86

PAUL DURIVAGE

La société Volcano Inc. prévoit réaliser un chiffre d'affaires de \$ 900 millions et dégager un bénéfice de \$ 5 millions, soit près de \$ 1 par action ordinaire en 1986.

C'est ce qu'a annoncé le président et chef de la direction de l'entreprise spécialisée dans le secteur de l'énergie thermique, M. Michel Doucet, devant l'assemblée générale des actionnaires, à Montréal hier.

Le chiffre d'affaires projeté pour le nouvel exercice représente plus du double des \$ 415 millions de 1985. C'est aussi 10 fois plus que les \$ 9 millions dégagés en 1976.

M. Doucet mise principalement sur les récentes acquisitions pour atteindre son objectif. L'entreprise a en effet rapidement trouvé un usage pour les millions obtenus à l'occasion de son premier financement public en octobre dernier. C'est ainsi qu'elle a acquis Cheminée Sécurité Ltée de Laval et The International Boiler Works Co. de Pennsylvanie aux États-Unis l'an dernier et, tout récemment, Mark Hot Inc. de Longueuil.

Les États-Unis devraient re-

présenter pour plus du quart des ventes de Volcano en 1986. International Boiler Works y est en effet solidement implantée, en plus de représenter un important réseau de distribution pour les produits de Volcano et de Mark Hot.

Selon le président, l'acquisition de la société familiale Mark Hot au coût de \$ 2.5 millions, dont \$ 1.7 million au comptant et \$ 800,000 en actions, devrait s'autofinancer en moins de deux ans. Il prévoit en effet des bénéfices de près de \$ 1.2 million pour cette nouvelle division cette année.

« Nous avons acheté l'entreprise avec un opportunisme extraordinaire. Le premier trimestre, pourtant traditionnellement peu propice pour l'installation de systèmes de chauffage, a même donné lieu à des bénéfices cette année, pour la première fois de toute l'histoire de l'entreprise », a-t-il commenté.

Avec un fonds de roulement de \$ 13.6 millions, Volcano affirme ne pas avoir d'autres projets sérieux d'acquisition pour le moment. « Cependant rien n'est impossible », affirme M. Doucet, et une nouvelle émission d'actions pourrait même éventuellement survenir.

Service innovateur dans le secteur des firmes comptables

Maheu-Noiseux établit une banque informatisée pour mettre en relation investisseurs et emprunteurs

MIVILLE TREMBLAY de la Presse Canadienne

Depuis longtemps, les grands bureaux de comptables jouent les marieuses, en présentant aux entreprises bien dotées, des investisseurs impatients de les courtiser. Ouvrant une agence de rencontre, Maheu Noiseux a simplement décidé de systématiser et d'élargir ses bons offices.

Avec son service *Marché d'entreprises*, la Société-conseil Maheu Noiseux de Montréal innove en créant une banque informatisée, qui mettra en relations d'affaires des investisseurs et des entreprises à la recherche de capital de risque, ou encore, facilitera par le même moyen la vente ou l'achat de compagnies.

Comme les autres bureaux de comptables, nous avons des demandes quotidiennes de la part de notre clientèle, pour investir, acheter une entreprise, ou vendre, ou encore obtenir du capital de risque, explique M. Alain Charbonneau, l'associé responsable du *Marché d'entreprises*. « On y porte attention quant on les

reçoit, mais souvent, au bout de quelques semaines, le dossier risque d'être oublié. De plus, même avec un gros bureau, le marché reste peu profond » et les possibilités de mariage sont limitées.

Ayant obtenu un permis d'exercice restreint de la Commission des valeurs mobilières du Québec, Maheu Noiseux peut maintenant faire de la publicité et solliciter des clients pour son nouveau service d'intermédiaire qui d'ailleurs constitue une première au Québec. Il y a déjà une quarantaine d'inscriptions dans la banque et M. Charbonneau espère pouvoir atteindre les 150 à 200 au cours de la première année.

Pour s'y inscrire, l'investisseur, qui dispose d'au moins \$ 50,000, défraie \$ 100 et complète une fiche confidentielle où il décrit ses propres caractéristiques et le type d'entreprise dans laquelle il souhaite placer son argent. Dans le cas de recherche de capital, la société doit déboursier \$ 350, et remplir une fiche qui décrit ses activités et les caractéristiques de l'investisseur recherché. C'est l'ordinateur qui, automatiquement et continuellement, cherche les corres-

pondances. Les inscriptions sont valables pour un an.

Cela fait, un résumé anonyme de la fiche de l'entreprise est remis à l'investisseur et si ce dernier manifeste de l'intérêt, le dossier complet lui est remis, avec l'accord de la société qui, elle, reçoit tout le dossier de l'investisseur.

À moins que l'une ou l'autre des parties ne demande des conseils particuliers (lesquels sont facturés à part), la contribution de Maheu Noiseux s'arrête à ce stade. Si le mariage est consommé, les nouveaux partenaires lui verseront à parts égales une commission équivalente à 2 % de la somme en cause.

Maheu Noiseux ne garantit pas que l'inscription à la banque de données résultera en une transaction, ni même que des candidatures seront soumises aux sociétés ou individus inscrits.

L'idée de ce système remonte avant l'arrivée des Speq (Sociétés de placement en entreprises québécoises), mais M. Charbonneau estime que presque tous les investissements minoritaires pourront bénéficier de cet abri fiscal. L'alchimie d'une Speq

est beaucoup plus délicate que celle d'un REA, car les décisions qu'elle implique sont plus importantes et plus contraignantes. Aussi, la banque pourra, en facilitant la circulation de l'information, améliorer les chances de succès de tels placements.

En ce moment, le marché favorise les entreprises, car la banque compte deux investisseurs pour une entreprise. Cette situation reflète d'ailleurs celle du marché boursier où la forte demande des titres pousse les prix à la hausse.

M. Paul Noiseux, président de Maheu Noiseux, souhaite que les entreprises qui auront recours à ses services atteignent plus tard l'envergure nécessaire pour faire appel à l'épargne publique et s'inscrire en bourse.

La Société-conseil Maheu Noiseux est le huitième plus important bureau de vérification au Canada avec un chiffre d'affaires de \$ 58 millions et 1,200 employés. À l'extérieur du Québec, elle détient un intérêt de 57 % dans la Société nationale Maheu Noiseux-Collins Barrow. À l'étranger, les correspondants sont Moores, Rowland International.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE Magazine

Notre prochain numéro: INGÉNIERIE ET HAUTE TECHNOLOGIE AU QUÉBEC.

Une analyse fouillée et détaillée de l'ingénierie au Québec.

- Ingénierie des grands projets
- Bio-ingénierie et bio-technologie
- Technologie de pointe
- La profession d'ingénieur au Québec

GRATUIT DANS L'ÉDITION DU DEVOIR DU 18 AVRIL 1986

EN VENTE EN KIOSQUE AU PRIX DE 2,95 \$ À PARTIR DU 19 AVRIL.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Selon les experts-comptables

Malgré un bilan déficitaire, LE DEVOIR reste viable

PAUL DURIVAGE

M. Jean-Louis Roy aura laissé à son successeur, qui reste encore à être désigné, une entreprise largement déficitaire et techniquement en faillite. Le conseil d'administration croit cependant toujours en sa viabilité et vient d'engager d'urgence un plan de sauvetage.

Les états financiers de l'Imprimerie Populaire Ltée, la société éditrice du DEVOIR, montrent en effet un déficit de \$ 756,000 pour son exercice terminé le 31 décembre 1985, à comparer à un léger surplus de \$ 116,000 un an plus tôt. Ceci porte le solde cumulé du journal, après 76 années d'exploitation, à un chiffre négatif de \$ 1.5 million.

Ce revirement marqué de la rentabilité de 1984 à 1985 est survenu malgré une hausse substantielle des recettes. Les revenus sont passés en effet de \$ 8.5 millions à \$ 9.5 millions, une hausse de près de 12 %. Les seules recettes découlant de la vente d'espaces publicitaires affichent une hausse du même ordre de grandeur et s'établissent à \$ 6.4 millions.

Les dépenses devaient par contre augmenter à un rythme plus rapide encore, soit de près de 23 %. Tous les secteurs ont participé de la même façon à la hausse des dépenses, la plus forte augmentation en termes nominaux relevant de l'impression du journal.

La compagnie a de plus injecté \$ 121,117 dans de nouvelles immobilisations l'an dernier, cependant qu'elle n'a pas pu pourvoir au paiement des dividendes promis sur les actions privilégiées nouvellement émises auprès d'un groupe d'investisseurs institutionnels afin de constituer un fonds de contingence. Les arrérages de dividendes sur ces titres s'élevaient en effet à \$ 16,112 au 31 décembre 1985.

Le directeur des services administratifs du DEVOIR, M. Michel Paradis, a expliqué que la hausse des recettes publicitaires avait été insuffisante, compte tenu de ce qui avait été projeté dans les budgets. Au cours d'une présentation devant les représentants du syndicat des employés de la rédaction, celui-ci a précisé que l'administration s'attendait à une augmentation de \$ 1.5 million en 1985, après avoir connu une hausse de \$ 2 millions l'année précédente. Même selon ce scénario qualifié par « d'optimiste » par le vérificateur, la société aurait tout juste passé le seuil de la rentabilité.

Quoi qu'il en soit, le résultat est que le DEVOIR est aujourd'hui essentiellement financé par ses créanciers, si ce n'est d'un artifice par lequel il porte au compte de ses actionnaires la plus-value réalisée par l'édifice de la rue Saint-Sacrement. L'avis des actionnaires est en effet de moins de \$ 100,000, ceci malgré l'apport de \$ 665,000 de capital frais à la suite de l'émission des actions privilégiées.

Qui plus est, le nouvel exercice débute avec un fonds de roulement négatif de \$ 839,000. C'est dire que les liquidités et autres éléments d'actif à court terme

sont de loin insuffisants pour assumer le passif exigible. Le conseil a d'ailleurs dû autoriser le dégel de \$ 375,000, soit plus de la moitié du fonds d'urgence constitué par le journal, pour pourvoir aux activités courantes de la nouvelle année.

Dans un communiqué émis hier, le conseil d'administration de l'Imprimerie Populaire a qualifié le dernier exercice de « particulièrement difficile » mais, fort d'une étude confiée à des experts-comptables de la maison Raymond, Chabot Martin, Paré et associés, a confirmé sa viabilité.

« Des mesures de rationalisation, rigoureuses et importantes, seront concrétisées au cours des prochaines semaines. Elles s'ajoutent aux efforts de redressement déjà engagés. L'ensemble de ces dispositions et les résultats enregistrés durant le premier trimestre permettent d'envisager un retour à la rentabilité dès avant la fin de 1986 », a déclaré le président du conseil d'administration, M. André Loranger.

Bien que les résultats officiels ne soient pas encore connus, il semble en effet que l'Imprimerie Populaire ait réussi en février et mars à réaliser des bénéfices suffisants pour éponger presque entièrement la perte de \$ 117,000 essuyée au mois de janvier.

Les syndiqués de la rédaction du DEVOIR ont pour leur part fait savoir hier qu'ils s'opposent à toutes réductions de salaires, de même qu'à la réduction envisagée de leurs effectifs, deux mesures contenues dans un plan de redressement. Réunis en assemblée générale mardi soir, les journalistes ont indiqué « que les effectifs de la rédaction constituent les ressources mêmes sur lesquelles devrait se fonder la relance du quotidien de la rue du Saint-Sacrement ».

« Les journalistes refusent donc de consentir à de nouveaux sacrifices tant que l'administration n'aura pas fait, à leur satisfaction, la preuve qu'elle a épuisé toutes les autres mesures de redressement », précise encore le syndicat de la rédaction dans un communiqué. Le syndicat entend d'ailleurs retenir les services d'un expert-comptable dans le but d'élaborer un plan alternatif de redressement.

Pour les syndiqués de la rédaction, il est « évident que la situation dans laquelle le DEVOIR se retrouve aujourd'hui est le résultat de la mauvaise administration de l'ex-directeur, M. Jean-Louis Roy, et du manque de vigilance des administrateurs en place ».

D'autre part, les syndiqués exigent la révision complète des méthodes de gestion de l'entreprise et, finalement, le respect intégral des mécanismes actuels de participation des employés à la gestion de l'entreprise.

Le syndicat de la rédaction a par ailleurs nié le contenu d'une récente dépêche de la Presse Canadienne qui laissait entendre que M. Jean-Paul L'Allier serait le candidat de la salle de rédaction au poste de directeur du DEVOIR. « Les journalistes du DEVOIR n'ont accordé leur appui à aucun candidat. Ils ont nullement été consultés sur cette question », lit-on dans le communiqué.

◆ Montréal Trust

quisition alors que les actions des principales sociétés de fiducie s'échangent en bourse à plus de deux fois leur valeur comptable.

Il note par ailleurs que Montréal Trust dispose de toute l'infrastructure nécessaire pour développer un réseau à l'extérieur des grands centres urbains canadiens. « S'ils désirent bâtir un réseau de succursales de dépôts périphériques semblable à celui de Canada Trust, on peut présumer qu'ils se montreront intéressés aux petites sociétés régionales, ajoutait M. Starkey ».

« Montréal Trust n'a pas de trou géographique dans son réseau, de sorte que l'on ne peut présumer a priori qu'une région du Canada l'intéresse plus qu'une autre. Mais pour prendre une part plus importante du marché hypothécaire, ils devront aller en Ontario où il n'y a pas la concurrence des Caisses populaires Desjardins du Québec ou des Credit Unions de l'Ouest. »

M. Starkey note finalement qu'il n'y a rien d'évident, mais la rumeur veut que First City soit à vendre, ou

encore Central Trust, dont la relève n'est pas assurée au niveau de la direction « alors que les fils de M. Desmarais sont certainement intéressés à prendre la succession des affaires ».

M. Gratton indiquait par ailleurs en conférence de presse que la concentration dans le domaine des services financiers lui apparaît inévitable à cause de la pression des coûts, dont la technologie constitue le principal élément. « Nous avons besoin d'une très large base pour concurrencer les autres groupes canadiens et à l'étranger », disait-il.

Il a aussi soutenu que les gouvernements tardent à modifier la législation pour tenir compte de la réalité. « Nous devons faire preuve de beaucoup d'imagination dans le contexte actuel », indiquait-il en faisant allusion au *basket clause* qui limite à 7 % de l'actif des sociétés de fiducie les prêts consentis aux entreprises et aux particuliers.

M. Gratton souhaiterait que les sociétés de fiducie puissent engager jusqu'à 25 % de leur actif sous forme de prêts commerciaux et effectuer des prêts personnels sans limite.

Les économistes américains sont partagés face à une nouvelle période de taux d'intérêt réduits

PETER T. KILBORN
du New York Times

WASHINGTON — Il y a quelques années, alors que leurs enfants avaient grandi, Liz et Nelson Casmer achetaient une parcelle de terrain non loin de leur résidence en banlieue de Pittsburgh, avec l'intention d'y construire une maison plus petite. Mais c'est seulement en novembre dernier, lorsque les taux d'intérêt ont rendu les maisons plus abordables, qu'ils ont pu trouver un acheteur pour la maison de quatre chambres à coucher qu'ils occupaient depuis 22 ans.

Les Casmer sont alors entrés en contact avec J. Roger Glunt, un constructeur immobilier de la région de Pittsburgh spécialisé dans les maisons unifamiliales entre \$ 100,000 et \$ 150,000 et qui, déclare-t-il, n'a pas fait d'aussi bonnes affaires depuis cinq ou six ans. En plus de clients, il explique que les banques viennent le voir. « Elles me noient de données sur des taux qui proclament *Eh ! Nous avons de l'argent !* »

Ensuite les Casmer sont allés voir un organisme de prêt, Mellon Bank, qui au début de l'année, soit avant tous les autres, a ramené ses taux pour des hypothèques sur 15 ans ou 30 ans, à moins de 10 %. « Dans l'ouest de la Pennsylvanie, nous tournons autour de \$ 20 millions par mois, précise Gary Frauenholz, vice-président directeur du secteur prêts hypothécaires de la banque. Il y a seulement un an de cela, ce chiffre était de \$ 4 millions à \$ 5 millions par mois. »

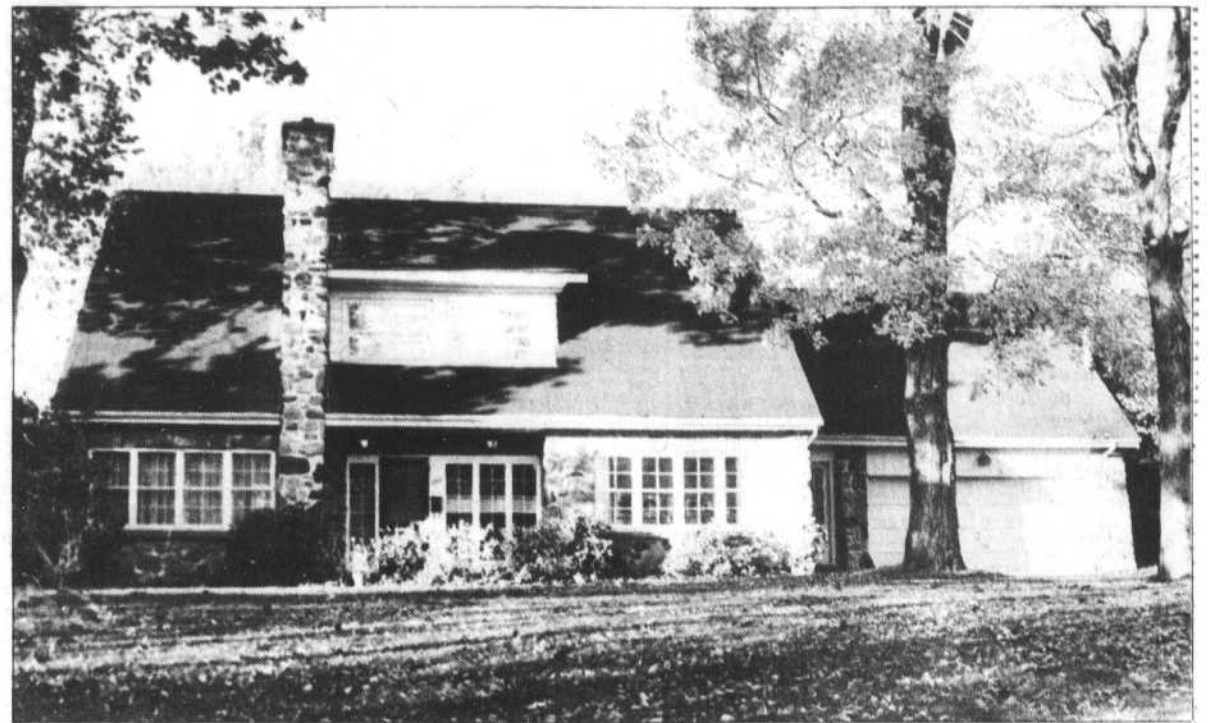
La Banque a donc accordé aux Casmer un prêt sur 30 ans à 9 1/2 %.

Et ce qui est observable à Pittsburgh, se vérifie à l'échelle des États-Unis.

Tout économiste, homme d'affaires ou politicien qui, il y a quelques mois, se serait aventuré à prédire que les taux d'intérêt passeraient au-dessous de 10 %, que le taux d'inflation se maintiendrait entre 3 % et 4 % et que le baril de pétrole se vendrait à moins de \$ 15 se serait condamné à ne pas trouver d'emploi même dans ce haut-lieu de l'optimisme qu'est la Maison-Blanche. Sans parler des innombrables firmes qui se basent sur les prévisions des économistes pour faire affaires.

Et pourtant, l'économie a bien reçu une telle déception. De plus, si les cours des valeurs mobilières constituent une indication quelconque, on peut dire que le moral est revenu au beau fixe dans l'ensemble du pays. Ce sont les taux d'intérêt qui, revenant à leurs niveaux des années 70, représentent le facteur le plus important, car ils ont apaisé bien des craintes et permis à Wall Street de repartir à la hausse.

Bien sûr, certains pessimistes déclarent que tout ceci pourrait très bien être emporté par les vents d'été, le dollar baissant et les cours du pétrole repartant à la hausse. Selon d'autres, le bon temps que l'on attend devrait, afin que l'on puisse vraiment compter dessus, se manifester dans d'autres secteurs, comme les ventes d'automobiles ou les investissements



Selon certains analystes américains, le secteur de l'immobilier bénéficiera le plus des bienfaits d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt et la reprise se manifesterait dès le retour des beaux jours.

des entreprises.

Mais dans l'ensemble, la situation est excellente. Au cours de la dernière année, les taux d'intérêt ont, en moyenne, baissé de trois points de pourcentage ; et nombre d'économistes pensent qu'ils devraient baisser encore un peu d'ici la fin des années 80. C'est le crédit, plus que tout autre élément, qui permet à l'économie de progresser et aujourd'hui les analystes n'hésitent plus à parler d'une véritable explosion d'emprunts et de dépenses qui permettrait à l'économie de conserver son rythme de croissance pour plusieurs années.

Aucun des plus éminents spécialistes en prévisions économiques ne prévoit de récession pour plusieurs années. Ils prédisent plutôt un taux de croissance annuel de 3 %, exactement ce qu'il faut à l'économie pour progresser sans pour autant provoquer une hausse de l'inflation.

« Tous les éléments qui, il y a cinq ou 10 ans, constituaient une gêne, sont rentrés dans l'ordre », déclare Fabian Linden, économiste au Conference Board de New York.

« Je ne prévois rien qui puisse nous replonger dans un monde de taux d'intérêt élevés ou de forte inflation », affirme de son côté Laurence H. Meyer, président de la firme de St. Louis qui porte son nom. Si on les compare à ceux que l'on avait il y a cinq ou six ans, explique Peter L. Bernstein de la firme de consultants Peter L. Bernstein Inc., « les taux d'intérêt maximums sont plus bas et les minimums sont également plus bas ; et c'est ainsi qu'il va probablement en être ». En raison de cela, ajoute-t-il, « je pense que nous allons assister à un nouveau boom. Quand, je n'en sais rien, mais je suis persuadé qu'il va s'agir de quelque chose de très important ».

En observant attentivement l'intense activité qui se déploie sur les

marchés des actions et des obligations, considérés par beaucoup comme les meilleurs indicateurs de ce qui va se passer en économie, de nombreux économistes commencent à parler de vagues ou même de raz-de-marée.

Le cours des valeurs reflète cet état de choses. Depuis le début de l'an passé, le *Dow Jones* a battu un record après l'autre. Le message est on ne peut plus clair : les investisseurs pensent qu'au cours des deux ou trois prochaines années, les entreprises vont enregistrer d'importants profits, venant de consommateurs qui dépendent, et empruntent, beaucoup. Ces profits seront comparables à ceux que l'on avait pu observer au cours des derniers booms prolongés des années 50 et 60.

Le changement majeur qui est intervenu concerne la relation établie entre les taux d'intérêt et l'inflation. Les États-Unis ont passé quatre ans avec un taux annuel d'inflation de 4 %. Et au cours de la dernière année, cette amélioration soutenue a finalement convaincu les prêteurs à long terme qu'ils pouvaient réduire les primes à l'inflation qu'ils incluaient dans leurs calculs de la valeur des prêts qu'ils accordaient.

Ces nouveaux taux d'intérêt « réels » ont été réduits de moitié au cours des dernières années. Les seuls qui n'ont pratiquement pas bougé sont ceux des soldes des cartes de crédit et des prêts personnels. « Le secteur qui va le plus bénéficier de cette baisse des taux est l'immobilier, précise David A. Wyss de Data Resources Inc. et dès le retour des beaux jours vous pouvez vous attendre à voir une importante reprise dans ce secteur. »

Derrière la baisse des taux, les économistes voient aussi un ensemble de forces allant dans la même direction, la bonne, pour la première fois en 20 ans. Les taux d'intérêt, l'inflation, les taux de croissance et les taux de change des devises des principaux pays connaissent le meilleur équilibre qu'ils aient connu depuis de nombreuses années. Ils attribuent cette confluence à deux éléments : l'un est le renversement apparent du courant suivi par le déficit budgétaire américain et l'autre, le chan-

Le constructeur auto British Leyland réduit son déficit

LONDRES (AFP) — Les bons résultats de Land Rover et la diminution des pertes d'Austin Rover ont permis à British Leyland de réduire sensiblement son déficit d'exploitation en 1985, qui frôle cependant 40 millions de livres.

Les pertes d'exploitation du premier constructeur britannique d'automobiles, dont les résultats ont été publiés mercredi, ont diminué de 40 % en 1985. Elles étaient de 66,5 millions de livres en 1984 et se sont établies à 39,5 millions en 1985.

Toutefois, l'importance du déficit net du constructeur (138 millions de livres en 1985) a dû renforcer la volonté de Mme Margaret Thatcher de vendre British Leyland au secteur privé le plus rapidement possible.

Mme Thatcher, qui a dû renoncer à vendre différentes filiales de BL aux constructeurs américains Ford et GM en raison des protestations de nationalisme de la classe politique, a souligné à plusieurs reprises que les déficits cumulés de BL avaient coûté 200 livres à chaque famille britannique.

En 1985, le chiffre d'affaires de

British Leyland a augmenté de 15,5 % à 3.415 milliards de livres et ses exportations ont augmenté de 28 %.

Après la rupture des négociations entre le gouvernement britannique et le géant américain General Motors, trois solutions sont examinées pour le retour de Land Rover au secteur privé. Il s'agit des propositions du conglomérat britannique Lohro et d'un consortium formé par les cadres de Land Rover. Une émission d'actions destinées au public britannique, à l'instar de ce qui a été fait pour Jaguar il y a deux ans, est également étudiée depuis peu.

Austin Rover, la division voitures particulières de BL, a fortement réduit ses pertes d'exploitation l'année dernière pour les ramener de 26 millions de livres à six millions. Depuis la rupture des négociations entre le gouvernement britannique et la société américaine Ford, qui est le premier constructeur sur le marché britannique, personne n'a déposé officiellement de candidature pour racheter Austin Rover.

LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE NOTRE-DAME DE GRÂCE DE MONTRÉAL
5319, Avenue Notre-Dame de Grâce
Montréal, H4A 1L2 482-9366

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame de Grâce de Montréal, sera tenue dans le local de la Caisse, 5319, Avenue Notre-Dame de Grâce, le 21 avril 1986 à compter de 20:00 heures.

Prenez également avis que, lors de l'assemblée générale annuelle, des amendements, au règlement, vous seront soumis pour adoption, à savoir:

- modification à l'article 4 afin que le territoire de la Caisse se définisse comme suit: les villes de Montréal, de Westmount, de Montréal-Ouest, de Mont-Royal, de Hampstead, et la cité de Côte St-Luc.
- modification à l'article 67 afin de rajouter des genres de prêts dont le montant peut dépasser le montant maximum pouvant être dû par un membre.
- modification à l'article 68 afin d'augmenter le montant maximum de prêts, pouvant être consenti sans avoir à obtenir l'approbation de la Fédération, de 100 000,00\$ à 125 000,00\$.

Maurice Hardy, C.A. Secrétaire.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

DIVIDENDES

Afin de compléter l'avis de dividendes en date du 27 février 1986, avis est, par les présentes, donné que les dividendes suivants sur les actions du capital social versé de la Banque seront payés :

A) Pour le trimestre se terminant le 30 avril 1986

I) À compter du 1er mai 1986

— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 14 avril 1986 :

1. un dividende de 19,3752 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 1;
2. un dividende de 0,0484 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 2;
3. un dividende de 0,9144 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 4.

II) À compter du 15 mai 1986

— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 14 avril 1986 :

1. un dividende de 2,081 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 5.

B) Pour la période du 1er mars 1986 au 30 avril 1986

I) À compter du 15 mai 1986

— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 14 avril 1986 :

1. un dividende de 0,4459 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 7.

Par ordre du conseil d'administration
La vice-présidente et secrétaire,
LOUISE VAILLANCOURT-CHÂTILLON

Montréal, le 1er avril 1986

HILTON INTERNATIONAL CANADA

LES DÉPARTS EXPRESS®

- Vous vous inscrivez avec une carte de crédit reconnue et nous vous inscrivons à nos Départs Express®.
- Très tôt, le matin de votre départ, nous glissons sous votre porte votre *reçu avec votre note détaillée*.
- Le matin, il ne vous reste plus qu'à déposer votre clé dans la boîte des Départs Express®.



Saint John, (N.-B.) • Québec
Montréal (Bonaventure)
Montréal Aéroport (Dorval)
Toronto (Harbour Castle)
Toronto Aéroport • Windsor

OU TOUT LE MONDE EST CHEZ SOI

PLACEMENTS À TERME GARANTI

9 5/8 30 à 59 jours min 5 000\$	8 7/8 2 juin 1986 min 1 500\$	10% 30 mois - min 500\$ payé annuellement
--	--	--

Taux sujets à changement.
Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 392-1880
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT
Québec (418) 681-0277 • Sherbrooke (819) 564-1880 • Ottawa (613) 563-1880

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
Institution inscrite. Régle de l'assurance déposit du Québec. Membre. Société d'assurance déposit du Canada

LE DEVOIR ECONOMIQUE

MARCHÉ À LA HAUSSE

TORONTO (PC) — Le marché était en hausse hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a monté de 1.19 point et affichait 3029.93 au terme de la séance.

Le volume des échanges a grossi, atteignant 29.22 millions d'actions au lieu de 23.99 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Weldwood Canada a gagné 1-3 à 42.25; M-Corp 1-5 à 32.6; Crown 1-14 à 29.34; I.N.T. International Business Machines 1-4 à 29.09-1 et S.H.L. Systemhouse 1-4 à 31.63-4. General Motors a perdu 2-1 à 31.14-1; Canada Truck Motors 2-1 à 35.3; Perdu Financial 1-1 à 33.7-1 et MDS Health Group A 1-1 à 31.14-1.

Dans les mines, Golden Knight a gagné 1-5 à 31.2-4; Dickenson A 1-2 à 37.1-8 et Placer Development 3-1 à 32.7-8. Teck Corp. B a cédé 7-8 à 23.3-8 et Pancanca Mineral 50 cents à 34.15.

Dans les pétroles, Metalore Resources gagne 2-1 à 31.2-4; Poco Petroleum 3-8 à 37.8 et Numac Oil and Gas 3-8 à 38.5-8. PanCanadian Petroleum abandonne 5-8 à 24.1-4 et Westmin Resources 1-2 à 39.1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: TSE 300, Aurifères, Pétrole et gaz. Values include 3029.93, 45.68, 2765.17, 397, 2200.58, 4659.16, 359, 9.64, 16.16.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.G.P., AMCA, AMCO, etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like Nor. Res., Nor. Sec., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like Nova N., Nova S., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.C.P., A.M.C., A.M.O., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like W.C. B., W.C. D., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like U.S. Cop., U.S. Ind., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.C.P., A.M.C., A.M.O., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like K.L.M., K.L.S., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like M.C.A., M.C.L., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like C.I.M., C.I.B., etc.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Table of options data with columns: Op. Mois, Op. Der., Form., etc.

Op. Mois, Op. Der., Form.

Table of options data with columns: Op. Mois, Op. Der., Form., etc.

NEW YORK

Légère hausse du marché NEW YORK (AFP) — Wall Street a terminé la journée en légère hausse grâce à un redressement de dernière heure, alors que le marché s'était effrité pendant la majeure partie d'une séance moins active que la veille.

L'indice des industrielles, qui avait perdu près de 30 points mardi, a clôturé en hausse de 5.15 points à 1795.26, après avoir perdu jusqu'à plus de 11 points dans la matinée.

Quelque 146 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses l'emportait toutefois en clôture sur celui des hausses (893 contre 736 avec 397 titres inchangés).

Des prises de bénéfices ont continué de peser sur le marché après les fortes hausses des derniers semaines. Les opérateurs s'interrogeaient d'ailleurs sur le manque de réponse concluante sur les conséquences du léger redressement des cours du pétrole mardi et mercredi à la suite de déclarations de responsables américains s'inquiétant des conséquences d'une chute trop rapide des prix de l'or noir.

Les titres des compagnies pétrolières ont progressé, notamment Mobil qui a gagné 1-4 à 29.3-8 et Chevron 1-1 à 37.5-8. De son côté Ford a gagné 2-1 à 32.4-3, General Dynamics 3-1 à 47 et Polair 2-1 à 64.1-4.

En revanche CBS a perdu 2 dollars à 142 et Philip Morris 2 dollars à 114.3-4.

Parmi les valeurs canadiennes échangées, Alcan a gagné 3-8 à 32.1-8; Inco 1-4 à 31.5-7; Ranger Oil 1-1 à 35.5-8 et Hiram Walker Resources 3-8 à 25.3-4. Dome Mines a cédé 1-8 à 37.3-8; Genstar 1-8 à 34.0-3-8; Northern Telecom 1-4 à 32.8-3-4 et Seagram 1-2 à 54.1-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: Dow Jones Industrial, Dow Jones Transport, Services publics. Values include 1795.26, 813.67, 191.27, 736, 893, 397, 235.71, 374.13, 0.57, 0.02.

Variations des titres NASDAQ

Table of NASDAQ stock price changes for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels, payables le 15 juin aux inscrits le 19 mai.

Innopac Inc., ord.: six cents; 2 juin, 15 cents. Quebec Telephone, 4.75 pc par titre; 23.75 cents, hier, juillet, 30 mai.

Superior Acceptance Corp. Ltd, classes A et B: six cents, 30 mai, 15 mai.

RECTIFICATIF: La Presse canadienne a rapporté par erreur, mardi dernier, que le Royal Bank of Canada avait déclaré un dividende trimestriel de 60 cents sur les actions ordinaires. En fait, le dividende est de 50 cents.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

Ventes Hour Bas. Form. O.

Table of stock market transactions for various companies like A.M.R., A.M.C., etc.

BENEFICES

Harding Carpets Ltd, trimestre clos 31 janv.: 1986, \$1,257,000 ou neuf cents; 1985, \$35,000.

North American Life Assurance Company, exercice clos 31 déc.: 1985, \$34,785,000; 1984, \$21,800,000.

Northgate Exploration Ltd, exercice clos 31 déc.: 1985, \$2,782,173 ou 39 cents (perte); 1984, \$518,954 ou sept cents.

LE REVOLUCIONNAIRE

TRUST GENERAL REER DEPOTS GARANTIS 9 3/4% 3 ANS Interest annuel

MONTREAL

Tendance stable

MONTREAL (PC) — La tendance est demeurée stable hier à la Bourse de Montréal. L'indice général du marché a progressé que de 0,52 point et marqué 1571,36 à la clôture des affaires.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Tables for XCB MARCHÉ, XCB HYDRO-CARBURE, XCB BANCAIRE, XCB MINES ET MÉTALLURGIE.

Yentes Hour Bas Form. O. R. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Yentes Hour Bas Form. O. W.X. 2880 8116 1119 1112 +10 5000 10 10 10

Yentes Hour Bas Form. O. S.T. 2140 5164 14 16 1/4 + 14 14 1/4 + 14 14 1/4 +

Montreal (PC) — La tendance est demeurée stable hier à la Bourse de Montréal. L'indice général du marché a progressé que de 0,52 point et marqué 1571,36 à la clôture des affaires.

En tout 4.192.326 actions ont été traitées comparativement à 4.230.852 la veille.

Aucune variation notable des sous-indices n'était à signaler. Tous les compartiments ont enregistré de légers gains sauf deux (industrielles et services publics), qui ont fléchi.

Le titre Hiram-Walker, en hausse de 3-8 à \$35 1/4 s'est traité à 581,98 exemplaires. Brunswick Mining est resté sur sa position à \$13 et 16.500 actions ont changé de main.

Cascades a gagné 7-8 à \$22 1/4. Banque de Montréal 5-8 à \$32 5/8. Banque de commerce 3-8 à \$19 7/8 et Proviso 1-4 à \$19 1/4.

Banque nationale a cédé 1-4 à \$25 1/2 et Bell Canada Entreprises 1-8 à \$39 1/2.

Finalement les pertes ont dominé les gains par 184 contre 148 et 133 valeurs étaient stabilisées.

Yentes Hour Bas Form. O. D. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Yentes Hour Bas Form. O. E.F. 1000 34 34 34 1000 34 34 34

Yentes Hour Bas Form. O. M.N. 7850 50 47 50 +4 7850 50 47 50 +4

Yentes Hour Bas Form. O. G.H. 1875 80 72 72 -18 1875 80 72 72 -18

Yentes Hour Bas Form. O. A.B. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Yentes Hour Bas Form. O. C.D. 4950 345 345 345 -5 4950 345 345 345 -5

Yentes Hour Bas Form. O. I.J. 9300 516 455 455 +5 9300 516 455 455 +5

Yentes Hour Bas Form. O. M.V. 2000 80 80 80 2000 80 80 80

Yentes Hour Bas Form. O. K.L. 1875 80 72 72 -18 1875 80 72 72 -18

Yentes Hour Bas Form. O. O.P. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Yentes Hour Bas Form. O. S. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Yentes Hour Bas Form. O. U.V. 13500 93 93 93 -2 13500 93 93 93 -2

Yentes Hour Bas Form. O. W.X. 2880 8116 1119 1112 +10 5000 10 10 10

Yentes Hour Bas Form. O. X.Y. 2140 5164 14 16 1/4 + 14 14 1/4 + 14 14 1/4 +

Yentes Hour Bas Form. O. Z. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Yentes Hour Bas Form. O. AA. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Yentes Hour Bas Form. O. BB. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Yentes Hour Bas Form. O. CC. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Yentes Hour Bas Form. O. DD. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Yentes Hour Bas Form. O. EE. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Activité modérée

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière et l'activité modérée, hier à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 10.752.786 actions.

On a dénombré 261 titres en hausse, 235 en baisse et 451 inchangés.

L'indice global a terminé la journée à 1381,66, une baisse de 2,74 points sur la clôture de la veille (1384,40).

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Tables for XCB MARCHÉ, XCB HYDRO-CARBURE, XCB BANCAIRE, XCB MINES ET MÉTALLURGIE.

Activité modérée

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière et l'activité modérée, hier à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 10.752.786 actions.

On a dénombré 261 titres en hausse, 235 en baisse et 451 inchangés.

L'indice global a terminé la journée à 1381,66, une baisse de 2,74 points sur la clôture de la veille (1384,40).

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Tables for XCB MARCHÉ, XCB HYDRO-CARBURE, XCB BANCAIRE, XCB MINES ET MÉTALLURGIE.

Options

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Options

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Options

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

Option Mois Prix Offre Dem. Trans. cr. Op. 1990 300 285 299 +19 17436 5179 1976 194 +19

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

DU lUNDI au VENDREDI de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS PAR TELEPHONE 286-1200

À louer hors frontière

HÔTEL 5 étoiles, Miami, studio, golf, 1er avril, 1 semaine 375\$ can. inf. 324-2159 07-04-86

SOUTH YARMOUTH, Cape Cod, maison d'été à louer, 3 c.c., cuisine, salon, salle à manger, équipée saut-lit, 2 min. de la plage. Saison 3 500\$ U.S. 6 semaines 1 800\$ U.S. 21 juin à 15 sept. Dossier 245, Le Devoir, C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6 07-04-86

À vendre hors frontière

FRANCE, magnifique propriété pour 1 ou 3 familles, train direct Paris, proche Belgique, Allemagne, Luxembourg, 419-886-2539 ou 668-0070 07-04-86

Ameublement

TABLE en chêne massif, décapé à la 1re main, 5 pattes, 208\$, 1494-04-86

ENSEMBLE laveuse-sécheuse neuves à partir de 400\$ par mois. Ens. polir-glaçage neufs à partir de 50\$ par mois. Matelas à partir de 59\$, livres et garantis. Flamant neuf. Avons aussi ameublement complet. Pour plus d'informations, demandez Jean-Louis 473-3698 07-04-86

FUTON BOURGOINGE, avec base tubulaire blanche se transforme en lit. Moderne 300\$, 352-8087 07-04-86

MEUBLES, service de vaisselle, verrerie, argenterie, tapis, etc. 739-5094 05-04-86

Antiquités

FERMETURE DE LA MAISON BERRI, ANTIQUES, 4 étages remplis d'antiquités, à prix d'au-baine. Lundi au dimanche, 11h à 6h p.m. 1029 Berri (coin Viger) 842-6450 7-4-86

Antiquités

ANTIQUITES de toutes sortes. "La Clef du Temps", 1336 rue Girouard, Marieville Tél. 460-3011 26-04-86

AI BESON d'acheter horloges, montres de poche, montres-bracelets, instruments scientifiques, téléscripteurs à bande, toutes mécaniques anciennes. Inf. 488-3077 28-04-86

MOBIILER DE SALLE à DINER, acajou, 11 pièces, parfaite condition, 6 500\$. 663-8206, 386-1738 05-04-86

App. à partager

AHUNTSIC, partage 9%, calme, jardin. Professionnelle recherche personne sérieuse. Références nécessaires. Emploi stable 388-0049 07-04-86

App./logements

GRAND 6%, deux vastes chambres à coucher, une petite, 2 salles de bain, planofond élevé, plancher de bois franc, foyer, 1 000\$, 500\$, chauffe, cuisinière, frigo, lave-vaisselle fournis, 932-6127 04-04-86

ADJACENT OUTREMONT, spacieux, 7½, haut duplex, jardi, carré, boiserie chêne, foyer, garage, jardin, près Université, métro, autobus 900\$ 999-9889 07-04-86

App. à louer

À LOUER 3½, 4½, coteage 6½, à partir de 400\$ à 800\$ par mois, non chauffé, rénovés à neuf, avec des Pns, St-Dominique, Wolfe, St-Timothée, libre immédiatement. Ouverture de midi à 21h. 845-5458 04-04-86

App. à louer

MONTREAL-NORD, logements neufs PROMOTION, 1 mois gratuit, ou démenagement payé Jour 324-3433, 309-324-8490 25-04-86

App. à louer

LAURIER EST, 1293, luxueux grand 3½, Informations: 524-5221 04-04-86

PRÉS U de M, très beau 4½, chauffé, 2 grandes chambres fermées, rénové, ensolleilé, balcon, 460\$, lib. 271-1939, 733-7091 05-04-86

App. à louer

C.D.N., RUE STIRLING, 3½ chauffé, eau chaude, cuisinière gaz, réfrigérateur, 390\$, 473-7336 05-04-86

AHUNTSIC, magnifique 9 pièces sur 2 étages, dans maison détachée, 4 c.c., 15 min. métro Henri-Bourassa, rénové, cour, stationnement, 1 200\$, non chauffé, libre immédiatement, 288-4238, 382-3921 05-04-86

AHUNTSIC, 4½ insonorisé, porte patio, entrée laveuse/sécheuse, piscine extérieure 381-6671, 389-3745 28-04-86

FATIGUÉS de chercher? LOGE INF. 495-2458 (tras) 28-04-86

PRÉS UNIVERSITÉ DE MONTREAL, 8½ et 7½, luxueux duplex, foyer, chauffage électrique, garage, remise, 825\$, 725\$, non chauffé, 488-1166 05-04-86

App. à louer

LAURIER EST, 1293, luxueux grand 3½, Informations: 524-5221 04-04-86

PRÉS U de M, très beau 4½, chauffé, 2 grandes chambres fermées, rénové, ensolleilé, balcon, 460\$, lib. 271-1939, 733-7091 05-04-86

C.D.N., RUE STIRLING, 3½ chauffé, eau chaude, cuisinière gaz, réfrigérateur, 390\$, 473-7336 05-04-86

AHUNTSIC, magnifique 9 pièces sur 2 étages, dans maison détachée, 4 c.c., 15 min. métro Henri-Bourassa, rénové, cour, stationnement, 1 200\$, non chauffé, libre immédiatement, 288-4238, 382-3921 05-04-86

AHUNTSIC, 4½ insonorisé, porte patio, entrée laveuse/sécheuse, piscine extérieure 381-6671, 389-3745 28-04-86

FATIGUÉS de chercher? LOGE INF. 495-2458 (tras) 28-04-86

PRÉS UNIVERSITÉ DE MONTREAL, 8½ et 7½, luxueux duplex, foyer, chauffage électrique, garage, remise, 825\$, 725\$, non chauffé, 488-1166 05-04-86

App. à louer

LAURIER EST, 1293, luxueux grand 3½, Informations: 524-5221 04-04-86

App./Logements

C.D.N., grands 3½, 4½, chauffés, métro, centre d'achats, 3300\$, 400\$, 271-4752 07-04-86

ST-DENIS près métro Jarry, 6½, chauffage électrique, 3e étage, libre juillet, 375\$, 332-1900 05-04-86

C.D.N., bas duplex, 5½, garage, eau chaude, 737-4173 07-04-86

3½ A SOUS-LOUER, semi-meublé, face métro Abbat, piscine intérieure 931-6034, 642-9486, H2Y 6K6

OUTREMONT 408 Côte Ste-Catherine, triplex, Libre 1er juillet, 7½, cuisine moderne, toute équipée, lave-vaisselle, laveuse/sécheuse, garage, références exigées. Jour: 279-5881, soir: 371-5158 11-04-86

ST-DENIS/JEAN-TALON, 8 pièces, rez-de-chaussée, idéal pour bureau. Libre 1er juillet, 7000\$, mois 279-7587 11-04-86

BOUL. ST-JOSEPH, 5½, spacieux, ensolleilé, 2 chambres fermées, non-chauffé, 650\$, 845-5310 11-04-86

SECTEUR PARC LAFontaine (Cachet d'antan mais commodités modernes), 5 pièces, rénovées, électrique, entrée laveuse/sécheuse, boiserie chêne, 2e étage, 500\$, non-chauffé. Réf. demandées. 523-1610, 523-6897 07-04-86

CARTIERVILLE, haut duplex 5½, chauffé, terrasse, ensolleilé, 2 balcons, 500\$, prix discutable si 1 personne 332-2240 05-04-86

METRO BEAUBIEN grand 4½, chauffage électrique, 275\$, 272-2325 04-04-86

OUTREMONT, rue Pratt, haut duplex, 7½, chauffé, cuisine rénovée, entrée laveuse, sécheuse, entièrement repeint, garage, 825\$, mois, 1er mai. 735-1835 07-04-86

CENTRE VILLE grand 5½, très ensolleilé, rénové, boiserie, 850\$. Jour: 873-6355, Soir: 282-0591 04-04-86

"LOFT" CENTRE-VILLE, 1 800 pi. car., grandes fenêtres, planchers de bois vernis, 800\$, chauffé, 878-1024 07-04-86

SHERBROOKE est, très propre, 3½, 4½, prix de tous services, 642-3468 07-04-86

ROSEMONT, 5½, neuf, libre 1er juillet, 3500\$ non chauffé, 372-3062 07-04-86

GREENFIELD PARK, penthouse luxueux en béton, 420 Victoria, superficie 3 200 pi. car., piscine et sauna privés au penthouse, vue splendide sur le golf et la ville. Inf. 465-9228 07-04-86

ST-ANDRÉ, près Cherrier, beau 6½, sur deux étages, car, rénové, cour, stationnement — 598-8355 04-04-86

AHUNTSIC, superbe 4½ dans triplex complètement détaché, patio, stationnement, chauffé, 560\$. Aussi grand bas triplex, jardin, stationnement, chauffage électrique, 570\$. Libre 1er juillet. Raymond 331-5550 05-04-86

BOUL. ST-JOSEPH, près Papineau, 2e étage, 4½, chauffe, cuisinière, réfrigérateur, boiserie 415\$ — 658-5010 07-04-86

PAPINEAU, près Boul. St-Joseph, 2e étage, 5½, non-chauffé, cuisinière, réfrigérateur, 380\$. Inf. 658-5010 07-04-86

STE-CATHERINE, 3½ très propre, chauffé, semi-meublé, à sous-louer, 360\$ — 931-9590, après th. 04-04-86

N.D.G. HAUT duplex, grand 6½, impeccable, face parc, chauffé, boiserie, cuisine moderne, entrée lav/séch, réfrigérateur, 750\$. Libre — 482-0296, après th. 07-04-86

LAURIER EST, 1293, luxueux grand 3½, Informations: 524-5221 04-04-86

PRÉS U de M, très beau 4½, chauffé, 2 grandes chambres fermées, rénové, ensolleilé, balcon, 460\$, lib. 271-1939, 733-7091 05-04-86

C.D.N., RUE STIRLING, 3½ chauffé, eau chaude, cuisinière gaz, réfrigérateur, 390\$, 473-7336 05-04-86

AHUNTSIC, magnifique 9 pièces sur 2 étages, dans maison détachée, 4 c.c., 15 min. métro Henri-Bourassa, rénové, cour, stationnement, 1 200\$, non chauffé, libre immédiatement, 288-4238, 382-3921 05-04-86

AHUNTSIC, 4½ insonorisé, porte patio, entrée laveuse/sécheuse, piscine extérieure 381-6671, 389-3745 28-04-86

FATIGUÉS de chercher? LOGE INF. 495-2458 (tras) 28-04-86

PRÉS UNIVERSITÉ DE MONTREAL, 8½ et 7½, luxueux duplex, foyer, chauffage électrique, garage, remise, 825\$, 725\$, non chauffé, 488-1166 05-04-86

LAURIER EST, 1293, luxueux grand 3½, Informations: 524-5221 04-04-86

PRÉS U de M, très beau 4½, chauffé, 2 grandes chambres fermées, rénové, ensolleilé, balcon, 460\$, lib. 271-1939, 733-7091 05-04-86

C.D.N., RUE STIRLING, 3½ chauffé, eau chaude, cuisinière gaz, réfrigérateur, 390\$, 473-7336 05-04-86

AHUNTSIC, magnifique 9 pièces sur 2 étages, dans maison détachée, 4 c.c., 15 min. métro Henri-Bourassa, rénové, cour, stationnement, 1 200\$, non chauffé, libre immédiatement, 288-4238, 382-3921 05-04-86

AHUNTSIC, 4½ insonorisé, porte patio, entrée laveuse/sécheuse, piscine extérieure 381-6671, 389-3745 28-04-86

FATIGUÉS de chercher? LOGE INF. 495-2458 (tras) 28-04-86

PRÉS UNIVERSITÉ DE MONTREAL, 8½ et 7½, luxueux duplex, foyer, chauffage électrique, garage, remise, 825\$, 725\$, non chauffé, 488-1166 05-04-86

LAURIER EST, 1293, luxueux grand 3½, Informations: 524-5221 04-04-86

PRÉS U de M, très beau 4½, chauffé, 2 grandes chambres fermées, rénové, ensolleilé, balcon, 460\$, lib. 271-1939, 733-7091 05-04-86

C.D.N., RUE STIRLING, 3½ chauffé, eau chaude, cuisinière gaz, réfrigérateur, 390\$, 473-7336 05-04-86

AHUNTSIC, magnifique 9 pièces sur 2 étages, dans maison détachée, 4 c.c., 15 min. métro Henri-Bourassa, rénové, cour, stationnement, 1 200\$, non chauffé, libre immédiatement, 288-4238, 382-3921 05-04-86

AHUNTSIC, 4½ insonorisé, porte patio, entrée laveuse/sécheuse, piscine extérieure 381-6671, 389-3745 28-04-86

FATIGUÉS de chercher? LOGE INF. 495-2458 (tras) 28-04-86

PRÉS UNIVERSITÉ DE MONTREAL, 8½ et 7½, luxueux duplex, foyer, chauffage électrique, garage, remise, 825\$, 725\$, non chauffé, 488-1166 05-04-86

LAURIER EST, 1293, luxueux grand 3½, Informations: 524-5221 04-04-86

PRÉS U de M, très beau 4½, chauffé, 2 grandes chambres fermées, rénové, ensolleilé, balcon, 460\$, lib. 271-1939, 733-7091 05-04-86

C.D.N., RUE STIRLING, 3½ chauffé, eau chaude, cuisinière gaz, réfrigérateur, 390\$, 473-7336 05-04-86

AHUNTSIC, magnifique 9 pièces sur 2 étages, dans maison détachée, 4 c.c., 15 min. métro Henri-Bourassa, rénové, cour, stationnement, 1 200\$, non chauffé, libre immédiatement, 288-4238, 382-3921 05-04-86

AHUNTSIC, 4½ insonorisé, porte patio, entrée laveuse/sécheuse, piscine extérieure 381-6671, 389-3745 28-04-86

Automobiles

TOYOTA TERCEL SR5, 1984, 21 000 km., parfaite condition, stérilo AM-FM cassette, balance garantie prolongée, acheteur sérieux seulement, Jour: Christine ou Michel 747-9112, soir: 331-4754 07-04-86

TOYOTA CELICA 83 GTS, 2 tons, plan onser 10 ans, 5 vitesses, excellente condition. Fait voir 12 200\$, 352-8550 — 337-2225 local 276 07-04-86

TEMPO GL 85, 4 cylindres, 80 000 km., AM-FM, stérilo cassette, vitres électriques, dégivrage, volant en cuir, croûte, transmission automatique, 7 500\$. Jour: 327-8866, soir: 321-8515 07-04-86

FIERO SE 84, rouge, 22 000 km., manuelle, bonne condition, 9 000\$. Après 18h: 581-2459 07-04-86

CAMARO BERLINETTI 85 toute équipée, 3 000 km., blanche, 15 900\$. Après 18h: 323-1978 — 327-0613 décausé Tony 07-04-86

CAMARO Z-28 1983, 44 000 km., 10 500\$ négociable, 739-7660 jusqu'à 21h., après 21h.: 481-7068 07-04-86

ESCORT 85, 5 vitesses, noire, moteur H.O., tout ouvrant, garantie 4 ans, 7 200\$. — 935-5910 — 270-6046 07-04-86

DATSUN 280 ZXGL 83, 5 vitesses, entièrement équipée, avec air climatisé, cadran alphabétique, "Cruse" Control, T-Top, radio stérilo cassette, seulement 33 000 km. Balance de garantie Sogram, 13 900\$. Daniel, 698-2207, après 18h. 07-04-86

SUBARU GL 10, 85, toute équipée, 11 000 km., balance de location de 28 mois, 289-9655 10-04-86

CHEVROLET IMPALA 78, très bonne condition, prix à discuter. 323-6503 07-04-86

Avion

BEECH-23, 1977 Sundowner 180-TSM180, c de A, totalisant 1971 km. Excellente condition. Demande 26 000\$. Appelez Pierre Barnés au 281-8605 07-04-86

Bateaux

EMPLACEMENTS de quoi disponibles, sur rivière Richelieu, avec services à 30 min. du Pont Champlain. Marian La Neptune: inf. 1-346-2290 14-04-86

REMORQUES DE BATEAUX et accessoires. Directement de la manufacture. Capitol 321-9191 28-04-86

VOILER 1974, ESSEX 28 pi., coque encastrée, 23 000\$, 465-2838 07-04-86

BATEAU PIGEON en bois, 1964, 16', moteur semi hors-bord, Volvo, 80 ch. w/h. Instrumentation complète, AM/FM stérilo cassette, 2 900\$. — 389-4706 05-04-86

Grand bateau gear 176" tout équipé 1980, avec trailer 9 500\$. Inf: 1-743-5808 11-04-86

VOILER SIREN, 17' remorque, 3 voiles, moteur 6 CV. Vente de Bôme. Bème équipée — 697-5517 07-04-86

C et C41, 1984, très équipé, pour course et croisière, état neuf, très avantageux. — 1-(418)-545-8044 07-04-86

CHALOUPE MARVAC 12 pi., libre de verre, modifiée pour le bateau, avec remorque et tout le confort, 2 avions et 4 ceintures, 1 000\$ ferme. — 471-4085 07-04-86

PLANCHE à VOILE, F2, "STRATO", 1984, harnais, vent, seul, bonne condition. 1 000\$. Soir: 323-4326 11-04-86

Bureaux à louer

VIIEUX-MONTREAL, face Palais de Justice, environ 1 000 pi. car., — 282-1420 04-04-86

Espace commercial 950 pi. car., quartier Villiers, chauffé, eau chaude fournie. Inf. 648-2547 05-04-86

RUE ST-DENIS, Local de 1 100 pi. car., chauffé, face Hôpital St-Luc, près UQAM, inf. 843-4877 libre 28-04-86

BOUL. ST-MICHEL 9235, bureau pour professionnel, air climatisé, stationnement gratuit. — 325-8485 08-04-86

Idéal pour professionnel, WEST-MOUNT sur Sherbrooke, espace de bureau prestigieux dans maison historique, entièrement rénovée, 500 à 1 500 p.c., tous services disponibles incluant salle de conférence — 932-0004 ou 531-3037 07-04-86

A LAVAL, 222 Des Laurentides, 500 à 5 000 pi. car., idéal pour professionnel et autre, 668-1597, 663-7595 10-04-86

SHERBROOKE, près hospital N.D., 1 500 pi. car., 850\$/mois, bas, St-Joseph est, 500 pi. car., 475\$, bas, 522-8497 19-04-86

AHUNTSIC, Fleury Ouest, 2e étage, 1 600 pi. car. chauffé, idéal pour bureau, 382-1841 05-04-86

ST-ANDRÉ près Cherrier, idéal pour professionnel, 1 500 p.c., stationnement — 598-8355 04-04-86

BUREAUX à louer, avec Parc, 1 200 pi. car., dont 3 bureaux fermés, vitres, tout frais compris, 650\$/mois. Tél: 277-0784 04-04-86

Espace commercial ou bureau à louer environ 800 pi. car., sur rue Belle-salle. Libre immédiatement — 526-2891 05-04-86

RUE ST-HUBERT, professionnel(s), avec stationnement, spacieux, aménagement ultra moderne. Mairie d'être visité — 744-0438 07-04-86

Bureaux meublés, patron(ne), avec employés, Sherbrooke coin St-Hubert, hall, réception, cuisinière, fait voir 849-3563 04-04-86

Chalets à louer

VAL MORIN, 3 chambres, foyer, face au Mont Belle-Neige, fin de semaine, semaine ou saison, inf. 353-0907 04-04-86

Chalets à vendre

VAL MORIN, superbe maison, hiver-été, grand terrain, 3 chambres, foyer, coin 13ème avenue, 1-819-322-1802, MtL 522-5604 07-04-86

CHALET à VENDRE, terrain boisé, 30 440 pi. car., 4 pièces, près Lac et Montagne, 60 miles de MtL, Cantons de Wentworth, 25 000\$, location à terme possible, 659-4318 04-04-86

Commerces à vendre

OPPORTUNITÉ

Dans secteur en pleine expansion Compagnie de Production et Distribution, films Vidéo-cassettes, Clientèle établie. Bon chiffre d'affaires. Vente, cause départ. Écrire à DOSSIER 243 Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6 4-4-86

Commerces à vendre

DEPANNEUR, avec résidence, grand terrain, bon revenu. Licencié. Possibilité de financement. Personnes sérieuses seulement 632-9450 07-04-86

POURVOIRIE à vendre, Sacré-Coeur, comté Saguenay, accessible par auto et hydravion, 20 lac truite, moulin, 12 chalets, 45 embarcations, 2 camions, 1 tracteur, 4 moteurs hors bord, génératrice, plusieurs autres équipements, inf. 1-418-428-9174 05-04-86

SALON de coiffure à vendre, dans Outremont, 274-4542, soir: 768-0540 07-04-86

BROCHETTERIE à vendre, avec ou sans bâtisse — 658-2999 après 14 heures 05-04-86

OCCASION D'AFFAIRES! Atelier de déboulage/peinture, très bien équipé, 665-1329 ou 648-51

SPORTS

LES PRÉVISIONS DE LA PRESSE CANADIENNE

Dans la Ligue nationale (Division Est)

Les Mets ne peuvent pas laisser filer le championnat

(PC) — Les équipes qui ont remporté le championnat de la division Est de la Ligue nationale de baseball, au cours des deux dernières années, venaient de nulle part. Les Cubs de Chicago l'ont emporté en 1984, après avoir terminé au cinquième rang de la section les trois saisons précédentes. L'an passé, les Cardinals de St. Louis ont étonné plus d'un observateur, puisqu'on leur avait prédit le dernier échelon. Ces deux clubs posséderont encore le noyau de joueurs pouvant leur permettre d'aspirer aux grands honneurs cette saison. Ils trouveront toutefois les Mets de New York sur leur chemin. Ces Mets qui, « sur papier », semblent trop forts pour les autres clubs de la division.

Mais il reste que le papier d'avril peut se froisser d'ici à octobre... Quoiqu'il en soit, voici à quoi pourrait ressembler le classement final.

Mets de New York

Avec huit joueurs-étoiles ayant en poche un contrat de plus d'un million de dollars par année, peu d'équipes peuvent se vanter d'avoir autant de talent et une liste de paie aussi lourde à supporter que celle des Mets.

Au monticule, Dwight Gooden, vainqueur du trophée Cy Young, et Ron Darling sont deux des partants les plus fiables du baseball; tandis que le duo Jesse Orosco-Roger McDowell a le potentiel pour tenir le coup dans les dernières manches.

À l'attaque, une formation de frappeurs de la trempe des Gary Carter, Keith Hernandez, Darryl Strawberry et George Foster peut faire trembler n'importe quel rival.

Les Mets ne peuvent pas se permettre de laisser filer le championnat en 1986. Contrairement aux Yankees, on leur a pardonné d'avoir manqué de souffle pendant les dernières semaines du calendrier l'an passé.

Mais la patience du public new-yorkais est sans doute déjà à sa limite et la pression sera très lourde à supporter pour les Carter, Hernandez et compagnie. Surtout que Carter a été opéré à un genou pour une

deuxième fois en autant d'années et que Hernandez est sur le coup d'une étroite surveillance de la brigade anti-drogue du commissaire Ueberroth.

Mais si les Mets restent en santé et si l'égo des joueurs grassement payés est laissé de côté, ils devraient finir en tête.

Cardinals de St. Louis

Quand on pense aux Cardinals de St. Louis, c'est l'image du lièvre qui apparaît; l'image du lièvre qui sait partir à temps, faut-il préciser.

Vince Coleman et Willie McGee (respectivement 110 et 56 buts volés l'an passé) sont en effet les joueurs qui ont permis aux hommes de Whitey Herzog de courir jusqu'au championnat de la Série mondiale.

Cette saison, l'addition de Mike Heath, un joueur complet au poste de receveur ne nuira pas à l'équipe qui a dominé tant à l'attaque qu'à la défensive en 1985.

Les lanceurs John Tudor et Danny Cox ont totalisé 39 gains l'an passé. Mais les Cards devraient se ressentir de la perte de Joaquín Andujar. Lorsque ce dernier a été échangé aux A's d'Oakland, certains critiques ont soutenu que les Cards n'avaient rien perdu, compte tenu du bouillant caractère de l'artilleur latin. Mais qui remportera les 20 victoires accumulées par Andujar l'an dernier?

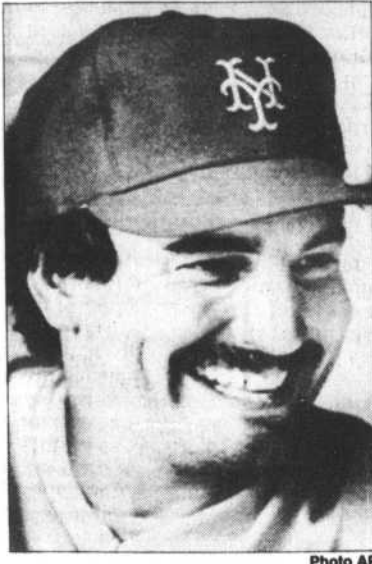
Pour songer au championnat, plusieurs joueurs des Cards devront répéter leurs performances de l'an dernier qui constituaient déjà les meilleures de leur carrière. Le premier rang? Peut-être. Bons deuxième? C'est plus certain...

Expos de Montréal

La formation redessinée des Expos a surpris l'an dernier.

L'équipe a de nouveau effectué quelques transactions. La plus importante a envoyé l'artilleur Bill Gullickson aux Reds de Cincinnati en retour de Jay Tibbs, Andy McGaffigan et John Stuper. Les 14 succès de Gullickson devraient donc être égalés par ces joueurs.

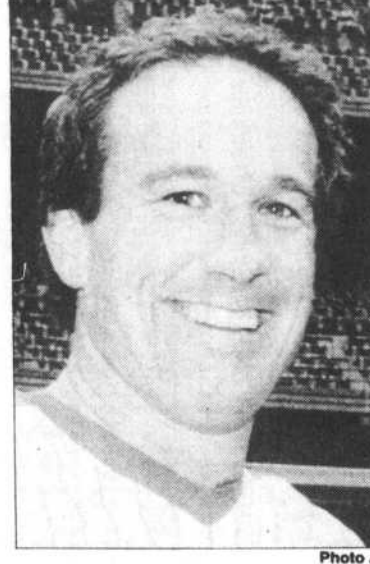
Offensivement, Tim Raines et André Dawson, les gros canons de l'é-



Keith Hernandez



Dwight Gooden



Gary Carter

quipe, pourront tâter le marché des joueurs autonomes à l'issue de la saison. Cela pourrait motiver en eux une attitude plus combative et des résultats plus intéressants que l'an dernier.

Puis, si Mitch Webster ne constitue pas un feu de paille, les Montréalais posséderont un alignement mieux équilibré.

Cependant, outre Bryn Smith et Jeff Keaton, aucun autre lanceur ne peut être considéré comme étant établi dans les grandes ligues. Le sort des Expos reposera donc entre les mains des Floyd Youmans, Joe Hesketh et Tim Burke.

Les Expos pourraient aspirer aux grands honneurs, mais il serait plus probable de les voir lutter pour une

place au classement avec les Cubs et les Phillies.

Cubs de Chicago

N'importe quelle équipe passant du premier au quatrième échelon en l'espace d'une seule saison serait tentée de bouleverser son personnel.

Le directeur général des Cubs, Dallas Green, a résisté à la tentation... De l'avis de Green, l'année 1985 s'est tout simplement déroulée comme un cauchemar.

En mai, les Cubs ont simultanément perdu les services de leurs cinq partants: Rick Sutcliffe, Steve Trout, Dennis Eckersley, Scott Sanderson et Dick Ruthven. Durant cette période, ils ont encaissé 13 revers d'affilée. Ils devaient déjà dire adieu à leurs

chances de championnat.

Avec des artilleurs en forme, les Cubs forment une équipe respectable. Le joueur de deuxième but Ryne Sandberg est une super-étoile. Leon Durham, au premier but, Jody Davis, derrière le marbre, Keith Moreland, au champ extérieur, et le releveur Lee Smith sont des joueurs de première qualité.

Ron Cey (38 ans) et Dave Lopes (40 ans), ne rajeunissent pas, mais ils sont encore capables de suivre les plus jeunes.

Les Cubs pourraient compléter le calendrier plus haut qu'au quatrième échelon. Il s'agirait par contre d'une surprise.

Phillies de Philadelphie

Vite, un programme pour connaître les nouveaux joueurs de cette formation.

Les Pirates de Pittsburgh se présentent déjà pour la saison 1987 et peut-être même pour la saison 1987.

Le couloir qu'ils ont emprunté est l'un des plus sombres du baseball majeur et l'on n'y aperçoit encore aucune lueur d'espoir.

Un nouveau propriétaire, une nouvelle administration et un nouveau gérant (Jim Leyland), ont entouré des vétérans tels Rick Reuschel et Tony Pena avec une quantité de joueurs qui n'ont encore rien démontré de leur potentiel.

Les Pirates seront derniers à la pause du match des étoiles et ils demeureront dans la cave du classement jusqu'à la fin de la saison.

Pas beaucoup de victoires en perspective, mais suffisamment pour s'assurer du cinquième rang.

Les Pirates de Pittsburgh se présentent déjà pour la saison 1987 et peut-être même pour la saison 1987.

Le couloir qu'ils ont emprunté est l'un des plus sombres du baseball majeur et l'on n'y aperçoit encore aucune lueur d'espoir.

Un nouveau propriétaire, une nouvelle administration et un nouveau gérant (Jim Leyland), ont entouré des vétérans tels Rick Reuschel et Tony Pena avec une quantité de joueurs qui n'ont encore rien démontré de leur potentiel.

Les Pirates seront derniers à la pause du match des étoiles et ils demeureront dans la cave du classement jusqu'à la fin de la saison.

Tom Nieto et Wayne Krenchicki se tirent bien d'affaire

Les Expos encaissent deux autres défaites

RICHARD MILO

WEST PALM BEACH (PC) — Tom Nieto a connu un bon match à ses débuts dans l'uniforme des Expos, hier. Le receveur a retiré deux coureurs en tentative de vol et il a également réussi un double mais ses efforts n'ont pas suffi aux Expos qui ont subi la défaite, 7-1, contre les Braves d'Atlanta, à West Palm Beach.

Les Expos s'étaient divisés en deux équipes et ils ont également perdu contre les Dodgers de Los Angeles, 2-1, à Vero Beach. Le dossier des Expos s'établit maintenant à 9-17.

Sûr de lui, Nieto a harponné Rafael Ramirez et Bob Horner dans les premières manches à l'aide de tirs précis. Il a cependant effectué un mauvais relais lors d'une troisième tentative de vol (Ken Oberkfell) pour terminer la journée avec une moyenne d'efficacité de .667.

« Nieto a un bon bras et aujourd'hui (hier), il avait une bonne vitesse d'exécution », a indiqué Buck Rodgers. Le gérant s'y connaît en la matière puisqu'il a fait carrière comme receveur pendant neuf saisons avec les Angels de la Californie.

« Il (Nieto) a perdu sa concentration contre Oberkfeld parce qu'il a pris son temps », a-t-il ajouté. Andy McGaffigan (0-3) a subi la défaite contre les Braves. Il a donné six coups sûrs, un but sur balles et quatre points en six manches. Mc-

Gaffigan a également accordé un circuit de deux points à Bob Horner, en sixième.

« Je n'étais pas fatigué et j'estime que j'ai bien lancé. Je n'ai peut-être effectué qu'un seul mauvais lancer: à Washington (Claudell). La balle était haute. Il a frappé un double », a-t-il expliqué.

À l'attaque, André Dawson a produit le seul point des Expos à l'aide d'un roulant contre le partant des Braves, Rick Mahler, en première. André Galarraga a été tenu en échec en quatre présences au bâton.

Il totalise six coups sûrs en 51 présences au bâton depuis le début du calendrier de la Ligue des pamplemousses.

Schatz: bon match

À Vero Beach, Dan Schatzeder connaît un camp misérable mais il a fait amende honorable en allouant cinq coups sûrs et un seul point en six manches dans la défaite contre les Dodgers de Los Angeles, hier.

Le releveur Jeff Parrett a subi la défaite. Il a accordé le point victorieux à la suite d'un simple de Terry Whitfield, après deux retraits, en neuvième.

À son premier match, Wayne Krenchicki a réussi un double en quatre présences mais il a cogné la balle solidement à quatre reprises. Bill Moore a obtenu deux coups sûrs en quatre présences tandis que Vance Law a réussi un triple.

Au total, les Expos ont réussi sept coups sûrs contre Fernando Valenzuela et le releveur Tom Niedenfuer. Le partant des Dodgers a limité les Expos à quatre coups sûrs dans les sept premières manches.

Parrett a produit l'unique point des Expos en claquant un double contre Niedenfuer, en huitième. Au monticule, il a donné deux coups sûrs et le point vainqueur en deux manches et deux tiers.

■ André Dawson doit revenir à Montréal aujourd'hui pour être exam-

miné par le médecin de l'équipe, le Dr Larry Coughlin. Le voltigeur de droite est incommodé par des malaises au genou gauche et tout indique qu'on devra lui enlever du liquide pour la dixième fois. Dawson a participé au match contre les Braves d'Atlanta, hier. Il a produit le seul point des Expos mais il a été tenu en échec en quatre présences au bâton.

■ Bryn Smith affrontera les Rangers du Texas aujourd'hui. Il s'agira du dernier match des Expos en Floride. Les Expos prendront l'avion à destination de Vancouver immédiatement après le match. Ils doivent livrer une série de trois matchs aux Mariners de Seattle au cours du week-end.

■ La formation des Expos comprend actuellement 25 joueurs, un de plus que la limite de 24 joueurs que s'est fixée la direction de l'équipe. Les Expos comptent 11 lanceurs, deux receveurs, sept joueurs de champ intérieur et cinq voltigeurs.

EN BREF...

■ **Le marathon d'Ottawa annulé**

OTTAWA (PC) — L'impossibilité de trouver un commanditaire a forcé les organisateurs du marathon d'Ottawa à annuler la compétition de cette année. Le conseil d'administration de l'événement a pris cette décision en raison du fort déficit subi l'année dernière et devant la difficulté à trouver une compagnie prête à lui consentir une assurance-responsabilité. Le principal commanditaire du dernier marathon, la Brasserie Labatt, s'est retiré de l'événement cette année.

■ **Connors jouera à Beckenham**

BECKENHAM, Grande-Bretagne (AFP) — L'Américain Jimmy Connors devrait disputer, pendant la deuxième semaine des internationaux de France de Roland-Garros du 2 au 8 juin, le tournoi de Beckenham en Angleterre, qui ne compte pas pour le Nabisco Grand Prix. Connors, qui a été suspendu pour dix semaines des tournois du Grand Prix à la suite de sa mauvaise conduite en demi-finale du tournoi de Boca West contre le Tchèque Ivan Lendl en février, a informé son agent qu'il avait l'intention de s'aligner à Beckenham, un tournoi qu'il a déjà gagné en 1978. Les Américains Tim Mayotte, vainqueur l'an dernier, Steve Denton, Kevin Curren et Peter Fleming ont déjà annoncé qu'ils participeraient cette année à cette compétition.

■ **Lemelin ou Vernon?**

CALGARY — L'entraîneur Bob Johnson, des Flames de Calgary de la Ligue nationale de hockey, est aux prises avec un dilemme. À quel gardien confiera-t-il le rôle de numéro dans les séries de la Coupe Stanley? À Réjean Lemelin ou à Mike Vernon? De la décision qu'il prendra et du succès qu'il obtiendra dépendra probablement son retour ou non la saison prochaine à la barre de direction de l'équipe. Johnson est de ceux qui croient au système d'un seul gardien. Mais quand Lemelin a échoué cette saison, il n'a pas eu d'autre choix que de se tourner vers Vernon. Dans pas moins de 12 matches, il a eu recours à deux gardiens de but.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams									
	pj	g	p	n	bp	bc	pts		
QUÉBEC	78	43	30	5	323	281	91		
MONTRÉAL	77	38	32	7	318	271	83		
BOSTON	77	36	30	11	302	280	83		
HARTFORD	77	38	35	4	319	294	80		
BUFFALO	78	36	36	6	290	285	78		

Section Lester Patrick									
	pj	g	p	n	bp	bc	pts		
PHILADELPHIE	77	50	23	4	323	233	104		
WASHINGTON	77	49	22	6	304	261	104		
ISLANDERS NY	77	37	28	12	306	272	86		
RANGERS NY	77	36	36	5	270	264	77		
PITTSBURGH	77	33	36	8	303	290	74		
NEW JERSEY	77	26	48	3	284	355	55		

Division Clarence Campbell									
Section James Norris									
	pj	g	p	n	bp	bc	pts		
CHICAGO	77	38	31	8	338	335	84		
MINNESOTA	78	36	33	9	315	297	81		
ST. LOUIS	78	36	33	9	294	283	81		
TORONTO	77	25	45	7	306	371	57		
DETROIT	77	16	55	6	256	402	38		

Section Connie Smythe									
	pj	g	p	n	bp	bc	pts		
EDMONTON	77	54	16	7	412	295	115		
CALGARY	78	38	31	9	339	313	85		
WINNIPEG	78	26	46	6	287	362	58		
VANCOUVER	77	22	42	13	271	319	57		
LOS ANGELES	78	23	48	7	277	380	53		

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC
ÉLIMINATOIRES
Quarts-de-finale (5 de 9)

Série	Match	Date	Lieu	Notes
Série A	Dimanche	Hull 7, Shawinigan 5		
	Mardi	Hull 1, Shawinigan 0		(Hull gagne 5-0)
Série B	Dimanche	Drumville 3, Chicoutimi 2		
	Mardi	Chicoutimi 8, Drumville 7		(Drumville mène 3-2)
Série C	Dimanche	St-Jean 7, Verdun 3		(St-Jean gagne 5-0)
	Lundi	Laval 6, T-Rivières 4		(Laval gagne 5-0)

Ligue nationale

Hier		
Équipe	Points	Buts
Detroit à Montréal	1-0	1
Islanders à Pittsburgh	1-0	1
Québec à New Jersey	1-0	1
Phil'phie à Rangers	1-0	1
Minnesota à Chicago	1-0	1
Vancouver à Edmonton	1-0	1
Winnipeg à Los Angeles	1-0	1
Ce soir		
Toronto à Boston		
Hartford à Washington		
Vendredi		
Montréal à Buffalo		
Edmonton à Calgary		
Samedi		
New Jersey à Islanders		
Boston à Québec		
Rangers à Washington		
Toronto à Hartford		
Phil'phie à Pittsburgh		
Buffalo à Montréal		
Detroit à Minnesota		
Chicago à St. Louis		
Vancouver à Los Angeles		
Dimanche		
Islanders à New Jersey		
St. Louis à Chicago		
Calgary à Winnipeg		
Hartford à Boston		
Washington à Phil'phie		
Toronto à Detroit		
Pittsburgh à Rangers		
Edmonton à Vancouver		
(Fin du calendrier régulier)		
Les meneurs		
(Parties d'hier non comprises)		
	b	a pts
Gretzky, Edm.	51	158 209
Lemieux, Pit.	47	90 137
Coffey, Edm.	45	88 133
Kurri, Edm.	44	60 124
Stastny P, Qué.	41	81 122
Bossy, Isl.	38	61 119
Savard, Chi.	46	65 111
Naslund, Can.	41	63 104
Anderson, Edm.	54	48 102
Goulet, Qué.	53	49 102
Broten, Min.	28	74 102
Haw'chuck, Win.	44	57 101
Federko, St. L.	32	67 99
Murray, Chi.	45	51 96
Nichols, LA.	35	57 92

Fitzgerald est envoyé à Indianapolis

WEST PALM BEACH (PC) — Les Expos ont diminué leur formation à 25 joueurs hier en retranchant les receveurs Mike Fitzgerald et Randy Hunt. Les deux joueurs ont été cédés aux Indiens d'Indianapolis, la filiale AAA des Expos dans l'Association américaine.

Les Expos espèrent que 'Fitz' retrouvera la forme plus rapidement en jouant chaque jour tandis le retrait de Hunt n'était plus qu'une formalité à la suite de l'acquisition de Tom Nieto.

« Dans le cas de 'Fitz', ce ne fut pas une décision difficile à prendre. C'est une question de bon sens », a expliqué Buck Rodgers avant la défaite contre les Braves d'Atlanta, à West Palm Beach.

Fitzgerald a appris la nouvelle en se présentant au Stade municipal, hier matin. Il a récupéré ses effets personnels dans le vestiaire avant de prendre la direction de Lantana, le site d'entraînement des équipes mineures des Expos.

« Je suis déçu mais je comprends la situation. J'ai besoin de jouer », a révélé Fitzgerald qui n'a pas participé à un seul match en tant que receveur dans la Ligue des pamplemousses. Il s'est étiré un muscle du dos, le trapèze, en faisant des poids et haltères au début de l'entraînement.

« Je peux lancer avec force et je serai de retour bientôt », a-t-il révélé. Il a ajouté que la direction de l'équipe lui a promis qu'il sera rappelé lorsqu'il sera rétabli à 100%.

Salon Camping

plein air • chasse • pêche

Du 28 mars au 6 avril
Place Bonaventure

ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON

Spectacle de 20 minutes tous les soirs plus matinées les samedis et dimanches

Le plus grand rendez-vous des amateurs de plein air depuis 25 ans !

Super-scène de spectacles et animations

- Fou rire continu avec "Yvon Crever" de Mont-Laurier, suivi de **André-Philippe Gagnon**
- Dépeçage de gibier et filetage de poisson avec l'Institut national des viandes
- Spectacle de chiens dressés par le Centre canin Des Ruisseaux
- L'art animalier : tableaux et sculptures de Jean-Luc Grondin, avec film présenté par Norman Prescott
- Aventure Torngat - film d'escale
- Diaporama du naturaliste-explorateur Alain Vadon

Le monde du camping

- Tout l'équipement et les accessoires de camping
- Tentes, tentes-roulottes, roulettes pour tous les goûts
- Plus de 50,000 pi² de véhicules récréatifs : campeurs motorisés, fourgonnettes, 4 X 4, 3 roues etc.
- Canots, chaloupes, moteurs, bateaux-maisons
- Collections de minéraux et de papillons d'Alain Vadon
- Cabane à sucre avec violonnettes et chansonnier (sauf les 1, 2, 3, 4 avril)
- Terrains de camping pour planifier vos "sorties"

Chasse et pêche

- Réservez vos voyages - plus de 60 pourvoyeurs et réserves fauniques représentés
- Bassin de truit